



LES INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

Juin 2026

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*La responsabilité du ministère chargé
de l'agriculture ne saurait être engagée*

Présentation du Recueil d'Initiatives AGIR

La méthodologie pour le recueil des fiches

Cette capitalisation repose sur le recensement de plus de **100 initiatives concrètes** portées par des CUMA et des coopératives, identifiées grâce à l'expertise des conseillers de terrain et des échanges directs avec les collectifs.

Chaque fiche a été élaborée à la suite d'échanges avec les collectifs et analysée via la **matrice SEPO** (Succès, Échecs, Potentialités, Obstacles) afin d'évaluer la pertinence et la transférabilité des actions.

Les Initiatives

Ce recueil rassemble l'ensemble des fiches initiatives classées par **thématiques (Financière, Humaine, Organisationnelle ou Technique)** afin d'offrir aux responsables de collectifs une base d'inspiration opérationnelle pour renforcer leur attractivité et sécuriser le parcours des futurs adhérents.

Ces initiatives sont également présentées sous forme de [cartographie](#)



Pourquoi utiliser ce recueil ?

- **Valoriser** les pratiques de terrain qui fonctionnent déjà mais sont parfois peu connues.
- **Diffuser** des exemples concrets pour qu'ils essaient dans d'autres collectifs : « une initiative n'est pas forcément exceptionnelle » pour être utile, l'important est qu'elle soit reproductible.
- **Identifier des leviers** (financiers, humains, juridiques) pour faciliter l'installation, tant pour les responsables de réseaux que pour les pouvoirs publics.

Un projet collectif et partenarial

Le projet CASDAR AGIR (**Agriculture de Groupe, Installation Réussie**), porté par le slogan « les agris installent les agris », est une démarche inter-régionale visant à faire du collectif un levier stratégique de réussite pour les nouveaux installés en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie.

Ce travail est le fruit d'une collaboration entre de nombreux acteurs :

- **Les réseaux Cuma** : Fédérations de proximité (FDCUMA), Fédérations Régionales (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Ouest) et la FNCUMA.
- **La Coopération Agricole** : Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.
- **Les partenaires associés** : Chambres d'Agriculture, réseaux CIVAM et ARDEAR.

Pour aller plus loin : Retrouvez l'intégralité des ressources, des vidéos témoignages et des outils de diagnostic sur le site www.agir-collectif.fr.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

1. ACCÈS À TOUT LE MATÉRIEL DE LA CUMA POUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS LA PREMIÈRE ANNÉE
2. OUVRIR EN GRAND LA CUMA POUR LES JEUNES QUI S'INSTALLENT
3. ACCUEILLIR UN JEUNE EN LUI DONNANT ACCÈS À TOUT LE MATÉRIEL
4. UN COUP DE POUCE COLLECTIF POUR BIEN DÉMARRER
5. UN AN POUR DÉCOUVRIR LA CUMA AVANT DE s'engager
6. UN JEUNE INSTALLÉ AUSSI SALARIÉ DE LA CUMA POUR FACILITER SON INTÉGRATION
7. MISE EN PLACE DE LA PÉRIODE PROBATOIRE POUR ACCUEILLIR DES JEUNES DANS LA CUMA : LE RÉSULTAT D'UNE RÉFLEXION COLLECTIVE
8. INCITER L'ADHÉSION DE NOUVEAUX ADHÉRENTS EN ALLÉGEANT LA FACTURE
9. FACILITATION FINANCIÈRE ET MONTÉE EN PUISSANCE
10. UNE CHARTE POUR ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX COOPÉRATEURS
11. DES SOLUTIONS AVEC LA COOPÉRATIVE ET LES BANQUES POUR LA REPRISE DU CHEPTEL
12. DES AIDES QUI FIDÉLISENT LES JEUNES COOPÉRATEURS ET LES INCITENT À PARTICIPER À LA GOUVERNANCE
13. MOBILISER LES JEUNES AU COLLECTIF EN AIDANT LEUR INSTALLATION
14. CRÉATION D'UNE SCIC POUR FACILITER LA TRANSMISSION DU FONCIER
15. AIDER À L'INVESTISSEMENT DANS UN ROBOT DE TRAITE POUR FACILITER L'INSTALLATION EN PRODUCTION LAITIÈRE
16. UN CONTRAT JA POUR SOUTENIR L'INSTALLATION ET ENCOURAGER À LA PARTICIPATION À LA VIE DE LA COOPÉRATIVE
17. UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER LES 5 PREMIÈRES ANNÉES DE L'INSTALLATION
18. UNE AVANCE DE TRÉSORERIE SUR LA RÉCOLTE POUR METTRE LE PIED À L'ÉTRIER DES NOUVEAUX AGRICULTEURS
19. UN PARTENARIAT DÉPARTEMENTAL POUR FACILITER L'ACCÈS AU FONCIER
20. STOCKER LE FONCIER POUR CONSERVER L'ACTIVITÉ
21. INSTALLATION D'UN JEUNE AGRICULTEUR GRÂCE À LA COOPÉRATIVE QUI AVAIT STOCKÉ LE FONCIER EN ATTENDANT
22. AIDER LE JEUNE ET SÉCURISER LA CUMA QUI L'ACCUEILLE
23. FACILITER LE PAIEMENT DES PARTS SOCIALES
24. L'ACCUEIL DES NOUVEAUX AUTOUR D'UNE JOURNÉE D'INSERTION
25. MAINTENIR DE L'ATTRAIT POUR LE COLLECTIF
26. OUVRIR EN GRAND LA CUMA AUX NOUVEAUX INSTALLÉS
27. DU MATÉRIEL PERFORMANT POUR LES NOUVEAUX INSTALLÉS
28. ATTIRER DE NOUVEAUX ADHÉRENTS POUR SÉCURISER LES SERVICES DE LA CUMA
29. CRÉATION D'UNE CUMA POUR FACILITER L'INSTALLATION DE JEUNES AGRICULTEURS
30. L'ACCÈS À TOUT LE MATÉRIEL POUR UN INVESTISSEMENT MINIME LA PREMIÈRE ANNÉE
31. UN PROJET DE MÉTHANISATION POUR PÉRENNISER LES EXPLOITATIONS
32. ÊTRE PERFORMANTE POUR ÊTRE ATTRACTIVE
33. OUVRIR LES PORTES DES CUMA AUX FUTURS AGRICULTEURS
34. DES PORTES OUVERTES POUR FAIRE CONNAÎTRE LA CUMA
35. UNE JOURNÉE DE L'INSTALLATION EN AVEYRON POUR RENCONTRER LES ACTEURS DE L'INSTALLATION
36. UNE GOUVERNANCE CONFIEE AUX JEUNES INSTALLÉS POUR DYNAMISER LA CUMA
37. PRENDRE LE TEMPS D'ACCUEILLIR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS POUR LES SENSIBILISER AUX VALEURS DU COLLECTIF ET DE LA CUMA
38. LAISSER LA PLACE AUX JEUNES DANS UN CADRE CONVIVIAL
39. INSTALLATION ET INTÉGRATION
40. UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DANS LA CUMA GRÂCE À LA CRÉATION D'UN GROUPE MARAÎCHAGE
41. INTÉGRER LES JEUNES DE LA CUMA EN LES FAISANT PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
42. INTÉGRER UN JEUNE AGRICULTEUR DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR PRÉPARER L'AVENIR
43. CRÉER UNE ACTIVITÉ AU SEIN D'UNE CUMA EXISTANTE POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES NOUVEAUX INSTALLÉS PLUTÔT QUE DE CRÉER UNE NOUVELLE CUMA
44. DES ADMINISTRATEURS STAGIAIRES POUR FACILITER L'INTÉGRATION DANS LA CUMA
45. FAIRE CONNAÎTRE LA CUMA EN ACCUEILLANT DES STAGIAIRES
46. UNE OUVERTURE AUX JEUNES GÉNÉRATIONS PAR L'ACCUEIL DE STAGIAIRE, ALTERNANTS ET VISITES
47. ASSOCIER LES AGRICULTEURS POUR MIEUX FAIRE ÉVOLUER LA CUMA
48. UNE CUMA QUI ASSOCIE TOUTES LES GÉNÉRATIONS
49. UN CHANGEMENT DE GOUVERNANCE IMPLIQUANT DES JEUNES AGRICULTEURS
50. ACCOMPAGNER LA CUMA POUR LA REDYNAMISER
51. UN NOUVEL OUTIL, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE HUMAINE
52. UNE RÉFLEXION STRATÉGIQUE EST EN COURS POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA CUMA
53. UN PLAN D'ACTION POUR TRANSMETTRE LA GOUVERNANCE À LA NOUVELLE GÉNÉRATION
54. INTÉGRATION À LA GOUVERNANCE DE LA CUMA GRÂCE À DES MANDATS NON RENOUVELÉS
55. INTÉGRATION À LA GOUVERNANCE DE LA CUMA GRÂCE À UNE CLARIFICATION DES RÔLES
56. VOLONTARIAT AGRICOLE D'IMMERSION POUR FAVORISER LA TRANSMISSION ET L'INSTALLATION EN CUMA
57. PARTENARIAT DURABLE ENTRE UNE CUMA ET UN COLLÈGE POUR FAIRE DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE
58. JOURNÉE PORTES OUVERTES « PARCOURS DÉCOUVERTE » POUR FAIRE CONNAÎTRE UNE CUMA AUX AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

59. UN PARCOURS D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS DE LA CUMA
60. DES PORTES OUVERTES POUR METTRE EN AVANT LES ATOUTS DE LA COOPÉRATIVE ET DE SES PARTENAIRES
61. ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DANS LA COOPÉRATIVE
62. UNE CHARTE POUR SÉCURISER L'INSTALLATION ET CRÉER DU LIEN
63. METTRE EN RELATION CÉDANTS ET REPRENEURS POUR MAINTENIR L'ACTIVITÉ
64. ENCOURAGER L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LA GOUVERNANCE DE LA COOPÉRATIVE EN L'ACCOMPAGNANT
65. OUVRIR EN GRAND LA CUMA AUX NOUVEAUX INSTALLÉS
66. UNE CUMA DYNAMISÉE GRACE A LA DIVERSIFICATION ET L'ACCUEIL DE NOUVEAUX.ELLES ADHÉRENT.E.S
67. LES STAGE 21 H : UN VIVIER DE NOUVEAUX INSTALLÉS - ÉES À METTRE EN RELATION AVEC LES CUMA DU TERRITOIRE
68. UNE CUMA QUI REBONDIT GRÂCE À L'IMPLICATION DE JEUNES AGRICULTEURS
69. UNE CHARTE, DES AIDES, UNE CUMA : LA COOPÉRATIVE VEUT FACILITER L'INSTALLATION
70. DES MESURES CIBLÉES POUR LES JEUNES AGRICULTEURS DÉCIDÉES EN COMMISSION JEUNES DE LA COOPÉRATIVE
71. FAIRE CONFIANCE AUX JEUNES EN LEUR LAISSANT LA GOUVERNANCE : DE NOUVEAUX PROJETS GARANTIS
72. SE LANCER DANS UNE RECHERCHE ACTIVE D'ADHÉRENTS ..
73. LES NOUVELLES FILIÈRES SONT PORTEUSES DE NOUVELLES ACTIVITES
74. DES ADHÉRENTS BIEN ACCUEILLIS CRÉENT DE NOUVELLES ACTIVITÉS DANS LA CUMA
75. LE TRACTEUR EN CUMA : UN LEVIER POUR ACCÈDER AUX AUTRES MATÉRIELS
76. S'ASSOCIER AVEC D'AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE
77. UN PARTENARIAT AVEC LA MFR POUR ACCUEILLIR DES ALTERNANTS
78. SÉDUIRE LES JEUNES : LA CUMA MODERNISE LA CULTURE DE L'AIL
79. PARTENARIAT AVEC LES MFR DU POITOU POUR LA PROMOTION DU MODÈLE CUMA
80. ACCUEILLIR TOUS LES PROFILS DE NOUVEAUX INSTALLÉS
81. CRÉATION D'UN NOUVEAU SERVICE POUR ACCUEILLIR DE JEUNES ADHÉRENTS
82. UN NOUVEAU TRACTEUR, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE
83. REDYNAMISER LE SERVICE ENSILEUSE EN ACCUEILLANT DES JEUNES
84. ACCUEILLIR DES JEUNES ET ÊTRE À L'ÉCOUTE DE LEURS ATTENTES
85. EN INVESTISSANT DANS UN TRACTEUR, LA CUMA A RÉPONDU À LA DEMANDE D'UNE JEUNE AGRICULTRICE MAIS AUSSI PROPOSÉ UN NOUVEAU SERVICE À SES ADHÉRENTS
86. LA FABRICATION D'ALIMENT À LA FERME : UNE NOUVELLE ACTIVITÉ QUI SATISFAIT LES ADHÉRENTS
87. UN ATELIER DE TRANSFORMATION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES (NOUVEAUX) ADHÉRENTS
88. UN ATELIER DE TRANSFORMATION POUR DYNAMISER LE TERRITOIRE ET FAVORISER LES INSTALLATIONS
89. L'accès AUX OUTILS, UN LEVIER MAJEUR POUR LES JEUNES MARAÎCHERS
90. UN ACCOMPAGNEMENT MULTIDIRECTIONNEL SUR 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION
91. FACILITER L'INSTALLATION EN ÉLEVAGE AVEC UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET HUMAIN
92. ACCOMPAGNER LES JEUNES VITICULTEURS POUR UNE INSTALLATION VIABLE ET DURABLE
93. METTRE A DISPOSITION DES JEUNES INSTALLÉS UN GRAND PARC MATÉRIEL
94. DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR UNE UTILISATION OPTIMISÉE ET UNE FACTURATION AJUSTÉE
95. DES INVESTISSEMENTS RENOUVELÉS ET DES MESURES FINANCIÈRES ADAPTÉES POUR ATTIRER DES JEUNES
96. EFFET BOULE DE NEIGE : UN PREMIER JEUNE REJOINT LA CUMA SUIVI PAR 4 AUTRES
97. IMPLICATION PROGRESSIVE DES JEUNES DANS LA GOUVERNANCE DE LA CUMA POUR PASSER LE RELAIS
98. UNE COOPÉRATIVE QUI MISE SUR LE SERVICE AUX NOUVEAUX INSTALLÉS
99. DES ACTIVITÉS ET UNE OUVERTURE QUI ATTIRENT LES JEUNES AGRICULTEURS
100. UNE CUMA DIVERSIFIÉE OUVERTE SUR SON TERRITOIRE
101. CRÉER UNE CUMA AUTOUR DE L'ACTIVITÉ MARAÎCHAGE ASSOCIÉE A UN ESPACE TEST DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
102. ACCOMPAGNER LA REDYNAMISATION DE LA CUMA POUR GARANTIR SON AVENIR
103. UNE CUMA DYNAMIQUE GRÂCE À SON OUVERTURE AUX NOUVEAUX AGRICULTEURS
104. CRÉATION d'un GROUPE DE TRAVAIL RÉGIONAL SUR LES ENJEUX d'installation ET DE TRANSMISSION EN CUMA
105. ACCOMPAGNER LA CUMA POUR GARANTIR SON AVENIR
106. UN DROIT À L'ESSAI POUR LES NOUVEAUX INSTALLÉS
107. UNE FERME COLLECTIVE DIVERSIFIÉE ET TRANSMISSIBLE

INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

1

ACCÈS À TOUT LE MATÉRIEL DE LA CUMA POUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS LA PREMIÈRE ANNÉE

Faciliter l'accès aux services pour les nouveaux installés en leur laissant la possibilité d'essayer le service avant de s'engager.
Attirer des nouveaux installés au sein de la CUMA

LE COLLECTIF

Siège social : Almont les Junies
Chiffre d'affaires : 197 000 €
Nb d'adhérents : 67 La CUMA du Bassin est issue d'une fusion récente de 4 CUMA.
Elle rayonne sur un territoire où de nouvelles installations ont lieu.

LA DÉMARCHE

Mise en place d'une nouvelle règle dans le règlement intérieur de la CUMA afin de donner la possibilité à un nouvel installé d'avoir accès à l'ensemble des matériels de la CUMA la première année.

LES ÉTAPES

Possibilité de tester les services pendant 1 an. A la fin de la 1ère année : adhésion sur les services souhaités.

LES ACTIONS

Durant leur première année d'installation, la CUMA propose aux nouveaux installés de pouvoir utiliser l'ensemble du matériel et des services sans engagement (seules les heures d'utilisation sont facturées).

LES RÉSULTATS

Ce système gagnant-gagnant permet d'une part au nouvel installé de limiter ses charges sur sa 1ère année d'installation, et d'autre part à la CUMA de pérenniser ses activités en apportant de la souplesse afin de séduire les nouveaux installés.

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Demander à l'adhérent le versement d'un acompte de sa facture afin d'étaier sa charge et de sécuriser la trésorerie de la CUMA



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural » CASADP
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
2019-2024
La responsabilité du ministère chargé de l'agriculture est solennellement engagée

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

2

OUVRIR EN GRAND LA CUMA POUR LES JEUNES QUI S'INSTALLENT

LE COLLECTIF

47 matériels

62 adhérents

126622€ de CA

La CUMA donne accès à l'ensemble du matériel nécessaire au jeune qui s'installe et en fin de première année un point est fait avec la personne pour s'engager sur les matériels qui lui sont utiles.

LA DÉMARCHE

Sur le secteur de la CUMA des jeunes s'installent sur de petites exploitations

Le Conseil d'administration de la CUMA a toujours contribué à l'installation et l'entraide.

Le président est aussi animateur à la fédération des CUMA et présente le fonctionnement des CUMA et le rôle des adhérents et administrateurs.

LES ÉTAPES

Présentation de l'ensemble du matériel disponible sur la CUMA et sur la CUMA voisine.

Point périodique entre le président et le nouvel arrivant.

Cela tout au long de la première année

Ensuite il est considéré comme adhérent et soumis aux mêmes règles que les autres.

LES ACTIONS

L'accès au matériel pour la première année est facturé mais permet d'appeler la juste quantité de capital social et sur les matériels utiles.

LES RÉSULTATS

Adhésion de plusieurs jeunes ses dernières années (6 en 5 ans)

À AMÉLIORER



Plus de suivi des nouveaux adhérents et d'échanges techniques

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Renouvellement des générations
Attractivité de la CUMA
Dynamique d'investissement
Nouvelles idées



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la coopération financière du compte d'investissement agricole et rural CASDAR
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Département de la Dordogne
Le président

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

3

ACCUEILLIR UN JEUNE EN LUI DONNANT ACCÈS À TOUT LE MATÉRIEL

Aider le jeune agriculteur à s'installer plus confortablement

LE COLLECTIF

CUMA intégrale d'une soixantaine d'adhérents. Créée en 1984 elle propose toutes les activités du semis à la récolte en passant par le travail du sol. Permettre aux Jeunes agriculteurs d'intégrer la CUMA sans les charger en capital social

LA DÉMARCHÉ

Un jeune agriculteur a voulu intégrer la CUMA lors de son installation afin d'accéder à ses services et son matériel. Afin de faciliter son intégration, il a été décidé d'échelonner sa prise de capital social pour lui permettre d'investir ailleurs.

LES ÉTAPES

Depuis 2 ans

LES ACTIONS

Installation d'un jeune agriculteur
La CUMA étant une CUMA intégrale, il a pris du capital social sur un tracteur et il peut se servir de l'intégralité des matériels de la CUMA

LES RÉSULTATS

Le JA s'implique bien dans la CUMA

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Attention à ce que les autres adhérents soient informés et d'accord pour ne pas créer des tensions



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale des équipements agricoles et rural CASDAR
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Le jeune agriculteur s'engage à la responsabilité du matériel installé de l'agriculteur vis-à-vis de son engagement

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

4

UN COUP DE POUCE COLLECTIF POUR BIEN DÉMARRER

Aider financièrement les jeunes agriculteurs.

LE COLLECTIF

Créée en 1992 propose tracteur, travail du sol, transports... Environ 10 adhérents Réduire la facture des nouveaux installés adhérents de la CUMA

LA DÉMARCHE

L'année de leur installation, 3 jeunes agriculteurs ont intégré la CUMA de Verlus. Habituellement, lorsque la CUMA avait un excédent de trésorerie, ils appliquaient une ristourne de 5 à 10% sur les factures de chaque adhérent. L'année de l'installation des jeunes agriculteurs, il a été proposé aux autres adhérents de laisser le montant de leur ristourne aux jeunes afin de faciliter leur installation. Au total c'est une réduction d'environ 10 000€ que chacun a pu recevoir sur sa facture CUMA cette année là

LES RÉSULTATS

Installations plus confortables

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



S'assurer de la
reconnaissance
des jeunes



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale des territoires ruraux CASDAR 2014-2020

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

5

UN AN POUR DÉCOUVRIR LA CUMA AVANT DE S'ENGAGER

Aider financièrement les jeunes agriculteurs.

LE COLLECTIF

Créée en 1993, Propose traction, travail du sol, semis... Faire "tester" la CUMA aux jeunes installés

LA DÉMARCHE

Lors de leur installation, si des jeunes agriculteurs voulaient potentiellement intégrer la CUMA, pendant un an ils avaient accès à l'ensemble des services moyennant la souscription d'une part sociale minimale, le complément de capital lié à l'activité étant appelé ultérieurement. C'est seulement à la fin de cette période d'essai d'un an que les jeunes agriculteurs s'engageaient sur du matériel et prenaient des parts sociales. Ils étaient également conviés aux journées d'entretien de matériel afin de s'imprégner du fonctionnement de la CUMA.

LES ACTIONS

Nouveaux adhérents qui découvrent le système de CUMA

LES RÉSULTATS

Les jeunes agriculteurs ont pu comprendre et apprécier le fonctionnement d'une CUMA avant de vraiment prendre des engagements



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale de l'investissement agricole et rural (CASDAR) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

6

UN JEUNE INSTALLÉ AUSSI SALARIÉ DE LA CUMA POUR FACILITER SON INTÉGRATION

Faciliter l'installation du jeune agriculteur et le fidéliser au sein de la CUMA

LE COLLECTIF

CUMA intégrale d'une soixantaine d'adhérents. Créée en 1984 elle propose toutes les activités du semis à la récolte en passant par le travail du sol. Un jeune adhérent réalise des heures en tant que chauffeur afin de réduire ses factures annuelles.

LA DÉMARCHE

Lorsqu'un jeune agriculteur a rejoint la CUMA, il lui a été proposé de faire des heures en tant que chauffeur. La facture d'utilisation de matériel annuelle est déduite du montant de ce travail.

LES ÉTAPES

Depuis 3 ans

LES RÉSULTATS

Le jeune agriculteur est impliqué au sein de la CUMA, l'organisation des chantiers de semis a été simplifiée car il s'occupe de tous les semis de printemps.

À CONSERVER



Tout

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Demander à l'adhérent le versement d'un acompte de sa facture afin d'étaler sa charge et de sécuriser la trésorerie de la CUMA



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

7

MISE EN PLACE DE LA PÉRIODE PROBATOIRE POUR ACCUEILLIR DES JEUNES DANS LA CUMA : LE RÉSULTAT D'UNE RÉFLEXION COLLECTIVE

- Intégrer les jeunes installés du secteur sans que la notion d'engagement soit une contrainte pour les jeunes.
- Leur permettre de comprendre le fonctionnement CUMA et de connaître leurs besoins réels avant de s'engager sur une durée.

LE COLLECTIF

CUMA créée en 1968.
Elle regroupe des activités liées à l'élevage et aux travaux de cultures.
68 adhérents
Chiffre d'Affaires : 55.7 K€ La CUMA souhaite encourager l'intégration de jeunes afin d'anticiper les futurs départs à la retraite.

LA DÉMARCHE

La CUMA de Lavaurette a mis à jour ses statuts de sorte à proposer la période probatoire aux jeunes installés. L'idée est de faciliter l'accès au matériel, d'un point de vue financier, et de privilégier le modèle CUMA pour assurer un bon renouvellement des générations.

LES ÉTAPES

- repérage de jeunes installés et intéressés par le modèle CUMA sur le secteur
- présentation de l'option "période probatoire" au bureau de la CUMA
- mise à jour des statuts
- vote des statuts en AGE
- communication de cette option aux jeunes installés

LES ACTIONS

Les membres du bureau de la CUMA ont d'abord fait un travail de réflexion pour proposer des pistes d'intégration des jeunes et avoir une image attractive sur le territoire.
Il a ensuite été décidé de proposer la période probatoire aux jeunes installés. Pour cela, un travail de mise à jour statutaire a été réalisé afin de lever l'option statutaire "période probatoire".

LES RÉSULTATS

Adhésion de jeunes au sein de la CUMA
Renouvellement d'une partie des membres du CA.
Renouvellement d'une bétailière portée par des jeunes et organisation d'une formation "Certificat de Compétences des Conducteurs et Convoyeurs d'Animaux Vivants" en interne à la CUMA.

À CONSERVER



Implication des administrateurs et bonne volonté du groupe.

À AMÉLIORER



Intégration à la réflexion des jeunes déjà adhérents

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Accompagner un collectif pour garantir une intégration progressive des jeunes. S'assurer de la bonne dynamique de la CUMA pour intégrer les nouveaux installés.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

8

INCITER L'ADHÉSION DE NOUVEAUX ADHÉRENTS EN ALLÉGEANT LA FACTURE

Attractivité des jeunes

LE COLLECTIF

35 adhérents
CA : 81 000 €
Polyculture / Élevage
Création le 02/06/1995

LA DÉMARCHÉ

Démarche mise en œuvre depuis la création de la CUMA

LES ÉTAPES

Éviter pour le nouvel installé d'avoir à assumer une charge financière trop importante : limitation des coûts et paiement uniquement des parts sociales

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Vigilance : faire attention à ce que la décision soit à l'unanimité sinon la plus grande majorité possible. Ancrage de la mesure dans le règlement intérieur de la CUMA



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural » (GASDAR) du plan national

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

9

FACILITATION FINANCIÈRE ET MONTÉE EN PUISSANCE

Renouvellement des générations
Maintien des activités au sein de la CUMA
Sécurisation de l'emploi
Intégration des nouveaux arrivants et maintien d'un tissu agricole local

LE COLLECTIF

Créée en 2009 suite à fusion de 2 CUMA - 80 adhérents- Polyculture élevage - 20% de l'activité en prestation complète - hangar atelier + salle de réunion et bureau - 4 salariés Intégration des nouveaux adhérents déjà installés et Jeunes Agriculteurs

LA DÉMARCHE

Mise en œuvre par le conseil d'administration
Accessibilité à tous les matériels
Soutien à l'acquisition de parts sociales

LES ÉTAPES

Sur 3 ans

LES ACTIONS

Accès à l'ensemble des services moyennant la souscription d'une part sociale minimale, le complément de capital lié à l'activité étant appelé ultérieurement.

Remise de 6% sur factures de la 1ère année - 4% la deuxième et 2% la troisième.

Ces remises sur factures sont intégrées dans la constitution du capital social
Accueil des apprenants

LES RÉSULTATS

8 installés intégrés dans la CUMA depuis 2010

À CONSERVER



Tout

À AMÉLIORER



Constituer une commission jeune pilotée par un jeune membre du CA

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Assurer la transmission des exploitations
Maintien des activités
Acceptation par les adhérents de contribuer financièrement à la réalisation de cette démarche



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

10

UNE CHARTE POUR ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX COOPÉRATEURS

L'objectif est de soutenir les exploitations nouvellement installées, pendant 5 ans, soit la durée de l'engagement de la charte jeunes agriculteurs.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 5625

Pôles : agriculture, canard, traiteur, semences L'initiative de charte jeunes agriculteurs date depuis plus de 30 ans mais l'objectif premier est le renouvellement des générations. Il est essentiel pour eux d'intégrer des nouveaux associés coopérateurs et par la suite des administrateurs pour les inclure pleinement dans le fonctionnement et le maintien de la coopérative.

LA DÉMARCHE

La démarche a été initialement une volonté du conseil d'administration ainsi que le groupe de travail dans chaque département. Des relations avec les chambres d'agriculture et l'interlocuteur installation ont permis d'aboutir à cette charte.

LES ÉTAPES

Euralis souhaite accompagner les nouveaux associés coopérateurs dans leurs installations pour encourager le renouvellement des générations qui est enjeu essentiel pour la coopérative. Ils ont donc mis en place une charte, il y a une trentaine d'années et renouvelée en 2019 pour s'adapter aux contextes divers. Cette charte vise à réellement accompagner les nouveaux associés coopérateurs en leur apportant un soutien financier mais également de conseil.

LES ACTIONS

La charte est un engagement sur 5 ans pour bénéficier des différentes phases d'accompagnement. Il y a d'abord une aide essentielle pour la coopérative qui est l'aide au financement du projet d'installation. Le nouvel installé une fois le dossier validé, peut envoyer une demande à la coopérative qui lui remboursera certains frais jusqu'à un montant maximum. Ensuite, une aide financière pour le conseil et les services est proposée par la coopérative (technique, approvisionnement,). Ils donnent également la priorité sur les cultures à forte valeur ajoutée si le cahier des charges est respecté, ainsi qu'une aide à l'étalement du capital social de la coopérative. Des réunions jeunes agriculteurs sont organisées pour compléter l'accompagnement avec des formations techniques ou des visites de sites. Une commission territoriale avec les différents acteurs de la coopérative et des anciens coopérateurs et administrateurs est aussi mise en place pour encourager les jeunes à s'engager dans la coopérative.

LES RÉSULTATS

Charte signée : 35-40 par an en moyenne

À CONSERVER



La charte jeunes agriculteurs est révisée régulièrement et s'adapte actuellement à toutes les situations d'installation de nouveaux associés coopérateurs.

À AMÉLIORER



La coopérative souhaite développer davantage les cultures de valeur ajoutée pour permettre aux jeunes qui s'installent d'avoir un meilleur revenu puisque ces cultures sont réparties en priorité aux nouveaux installés.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intérêt c'est à 100% le renouvellement des générations et que les arrivants comprennent l'intérêt des coopératives " être ensemble c'est être plus forts" importance pour aujourd'hui et pour demain L'engagement des nouveaux associés coopérateurs est difficile à obtenir. Ils ne mesurent pas pleinement l'importance du collectif. Le projet d'installation doit être stable et viable et le jeune doit être conscient de l'engagement coopératif dont il fait



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

11

DES SOLUTIONS AVEC LA COOPÉRATIVE ET LES BANQUES POUR LA REPRISE DU CHEPTEL

Pour la coopérative, l'objectif est d'être le tampon entre le cédant et le jeune lorsqu'il y a une reprise de cheptel. L'idée est également de devenir un acteur essentiel lors de l'installation de jeunes associés qui sont en recherche de cheptel et en parcours d'installation.

LE COLLECTIF

Regroupement de deux coopératives bovines et ovines depuis janvier 2025. Nombre d'adhérents : 975 Bovins / 377 Ovins La coopérative fait face à des entrées de quelques nouveaux associés qui ont des difficultés financières lors de l'acquisition du premier cheptel.

LA DÉMARCHE

La coopérative Les Producteurs de la Marche est un regroupement de deux anciennes coopératives. Chacune faisant face à des entrées de nouveaux associés qui ont des difficultés financières lors de l'acquisition du premier cheptel. Lors de leur regroupement l'initiative a été renforcée. Elle consiste à acquérir des cheptels à la place des jeunes pour ensuite leur céder et faciliter l'installation.

LES ÉTAPES

L'initiative a été commune aux deux coopératives avant leur fusion, elle est renforcée depuis et cherche à se développer.

LES ACTIONS

La coopérative essaye de mettre en place un partenariat avec les banques pour des prêts de cheptels. Prêts relais, échéancier de paiement et aide de trésorerie sur une partie du cheptel pour permettre au jeune de s'installer. L'initiative permet de donner accès au cheptel plus facilement aux jeunes et de le réserver pour accompagner le jeune plus rapidement dans son installation. Trouver un relais fiable

LES RÉSULTATS

Résultats seulement qualitatifs sur l'accompagnement.

À CONSERVER



Le relais bancaire est le facteur essentiel pour faciliter encore plus l'accès au cheptel.

À AMÉLIORER



Malgré la pertinence totale de l'aide, le renforcement des partenariats avec les banques est souhaitable pour permettre davantage d'installation.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intérêt est que la coopérative se positionne comme l'opérateur principal, comme acteur moteur d'installation en étant proche du terrain. Participer dès le départ pour les équiper plus rapidement car "l'installation c'est le parcours du combattant aujourd'hui, et encore plus s'ils sont des hors cadres familiaux". L'obstacle est principalement financier. Les nouveaux associés ont peu de trésorerie lorsqu'ils s'installent et ils ont beaucoup de dossiers à remplir. La coopérative veut les aider dans la reprise de cheptels qui représentent un gros investissement dès



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

12

DES AIDES QUI FIDÉLISENT LES JEUNES COOPÉRATEURS ET LES INCITENT À PARTICIPER À LA GOUVERNANCE

L'aide a pour objectif de faciliter les débuts de l'installation, en aidant indirectement les investissements matériels, généralement très onéreux.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 80 000

Pôles : céréales, de meunerie, d'approvisionnement et d'alimentation du bétail et d'oléagineux. Créée depuis 10 ans environ, cette initiative a été mise en place car il n'y avait aucune aide pour les jeunes en parcours d'installation avant celle-ci. Elle a été initiée par la responsable magasin, et aujourd'hui elle convient encore parfaitement aux jeunes ayant le souhait de s'installer en élevage.

LA DÉMARCHE

Cette initiative a été mise en place il y a une dizaine d'années pour aider les jeunes en parcours d'installation. Des remises commerciales sont appliquées pendant la première année d'installation. Il existe également une convention signée par les deux parties pour bénéficier de remises annuelles sur le matériel agricole acheté par le jeune qui s'installe.

LES ACTIONS

La coopérative propose des remises commerciales et annuelles sur le matériel agricole acheté par les jeunes qui s'installent. Pas de mise à jour de cette aide depuis 10 ans mais un renouvellement du CA par des jeunes qui montre que l'engagement et l'aide incitent les jeunes à rester dans la coopérative.

LES RÉSULTATS

Pas de données chiffrées mais l'aide est acceptée car il n'y a pas de contraintes du côté des nouveaux installés.

À CONSERVER



L'entièreté de l'aide est à garder puisque depuis son lancement, il y a 10 ans, aucune demande de révision n'a été effectuée.

À AMÉLIORER



La coopérative souhaiterait augmenter les remises pour les jeunes mais actuellement elle n'en a pas les moyens financiers.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intérêt est d'accompagner le jeune dès le départ en lui proposant des remises pour faciliter les débuts de son installation qui engendre généralement des investissements onéreux. L'obstacle majeur pour la coopérative est le coût que l'aide représente et qui est subi seulement par l'entreprise qui ne reçoit rien en échange.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

13

MOBILISER LES JEUNES AU COLLECTIF EN AIDANT LEUR INSTALLATION

L'objectif est de redonner encore plus de liens et sensibiliser les jeunes à l'adhésion à la démarche collective.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 6000

Pôles : Végétal / Fruits & Légumes / palmipèdes / Volailles / Distribution

La démarche existe depuis plus de 15 ans au sein de la coopérative. La charte "Jeunes Installés" a été révisée en début d'année 2025 pour mieux répondre aux enjeux agricoles actuels.

LA DÉMARCHÉ

L'initiative a été initiée par le Conseil d'Administration qui ressentait un enjeu d'adhésion/effet de collectif, important à encourager. Pour le président, aujourd'hui, "le sentiment d'appartenance est plus difficile à mettre en œuvre".

LES ACTIONS

La Charte Jeunes Installés est un engagement de minimum 5 ans (augmentation si des subventions pour création de bâtiments ou atelier de production animales). Les jeunes se voient recevoir des aides financières et techniques sur les OAD, un accompagnement technique et économique pour l'élevage, ainsi que des formations diverses.

LES RÉSULTATS

Les installations sont rares, ce sont plutôt des continuités d'installation (inter-familiale).

À CONSERVER



La révision est récente mais ils espèrent avoir un écho favorable. La coopérative souhaite "redonner encore plus de liens et sensibiliser les jeunes d'adhérer à une démarche collective". La coopérative souhaite également mener des actions de groupe pour

À AMÉLIORER



Malgré la révision récente, la coopérative souhaite mettre l'accent sur l'importance du collectif et montrer qu'ensemble ils trouveront plus de réponses en collectif.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



La matérialisation des moyens est difficilement quantifiable, mais la recréation de lien entre la coopérative et les jeunes permet de réinstaurer un climat de confiance. La coopérative doit mobiliser ses nouveaux associés coopérateurs pour leur faire prendre conscience de l'intérêt de fonctionner en collectif. Il faut reformer du lien et chercher ceux qui s'en éloignent et qui sont réticents.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

14

CRÉATION D'UNE SCIC POUR FACILITER LA TRANSMISSION DU FONCIER

L'objectif principal pour la coopérative est de préserver les vignes et le potentiel de production de la cave et louant, achetant et restructurant du vignoble repris à des vignerons sans succession. Ils souhaitent également faciliter l'installation de néo-vignerons ou la cession de vignes pour agrandissement d'ateliers existants chez leurs adhérents. La cave soutient et prépare le vignoble de demain (expérimentation, essais cépages, conservatoires,).

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 60

Pôle : Vin

Création en 2021 d'une SIC au sein de la coopérative et décidée par le conseil d'administration et le séminaire stratégique après la prise en compte du problème de renouvellement des générations et lenteur de la concrétisation de dossiers. La SIC permet la reprise de foncier viticole lors de départ à la retraite.

LA DÉMARCHE

L'initiative a pour objectif d'aider les nouveaux agriculteurs lors de l'acquisition de terres agricoles tout en maintenant les surfaces agricoles existantes et en favorisant le renouvellement des générations.

LES ÉTAPES

Lors de départs à la retraite ou de ventes de parcelles viticoles la SIC peut racheter les terres pour les céder par la suite à de nouveaux associés coopérateurs engagés dans la coopérative.

LES ACTIONS

Ces vignes sont travaillées par des salariés de la SIC, futurs viticulteurs en parcours d'installation, qui peuvent ensuite les racheter lors de leur installation ex nihilo ou lors d'un agrandissement d'exploitation. Cette période de formation permet aux futurs installés d'apprendre le métier de vigneron en travaillant concrètement dans les vignes.

LES RÉSULTATS

Ils ont déjà cédé quelques surfaces pour deux jeunes. Cette année, ils ont aidé l'installation d'un jeune qui était salarié de la SIC et qui reprend 3 hectares.

À CONSERVER



La charte jeunes agriculteurs est révisée régulièrement et s'adapte actuellement à toutes les situations d'installation de nouveaux associés coopérateurs.

À AMÉLIORER



Malgré sa révision récente, la coopérative a choisi de créer une commission des jeunes pour former des groupes de travail et pour fédérer les jeunes (depuis 4 ans) : journées thématiques, voyage, visites.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intérêt est de garder le potentiel de production des surfaces viticoles, de restructurer le vignoble de demain, ainsi que d'aider les jeunes à s'installer durablement. Le principal obstacle est la rentabilité, les charges sociales parfois élevées de la SIC ne doivent pas impacter la coopérative, obstacle est donc financier.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

15

AIDER À L'INVESTISSEMENT DANS UN ROBOT DE TRAITE POUR FACILITER L'INSTALLATION EN PRODUCTION LAITIÈRE

L'objectif est de favoriser l'installation des jeunes d'un point de vue financier. Ces dernières années, chaque installation est couplée par l'achat d'un robot de traite, la coopérative investit donc indirectement dans les exploitations.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 54

Pôles : vaches laitières, beurre, yaourts, fromage blanc et lait de vache

La coopérative de Pamplie souhaite aider financièrement ses nouveaux associés coopérateurs. Lors de leur installation, la reprise d'un cheptel et/ou d'une exploitation représente des coûts très important et bien supérieur à la trésorerie du nouvel installé

LA DÉMARCHE

L'aide financière est versée sur 3 ans directement au jeune qui s'installe pour lui permettre d'investir dès le départ de son activité ou de renforcer sa trésorerie. Cette aide leur permet majoritairement de compléter l'investissement d'un achat de robot de traite, permettant une amélioration des conditions de travail et de qualité de vie.

LES ÉTAPES

Le conseil d'administration est favorable à cette aide puisque dans un souci de renouvellement des générations, peu de jeunes s'installent, qui plus est en exploitation laitière.

LES ACTIONS

Elle peut permettre d'aider au rachat de l'exploitation et de favoriser la reprise lors de départ à la retraite.

LES RÉSULTATS

2/3 jeunes s'installent par an dans la coopérative et après un sondage diffusé cette année, la coopérative a identifié 11 nouveaux qui souhaitent s'installer dans les prochaines années.

À CONSERVER



L'aspect financier est essentiel lors de l'installation en production laitière, elle sait donc que son aide permet d'apporter un montant non négligeable par les jeunes lors de leurs installations.

À AMÉLIORER



Proche des interprofessions, la coopérative n'a pas de demandes particulières d'évolution de son aide financière.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'accompagnement des nouveaux associés coopérateurs par une aide financière permet de favoriser la poursuite des exploitations après les départs à la retraite. Cet apport par la coopérative aide au rachat de l'exploitation, du cheptel ou de matériels qui La coopérative souhaiterait davantage clarifier les conditions d'attribution d'aides pour favoriser l'adhésion des jeunes sur la durée.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

16

UN CONTRAT JA POUR SOUTENIR L'INSTALLATION ET ENCOURAGER À LA PARTICIPATION À LA VIE DE LA COOPÉRATIVE

Permettre au jeune installé comprendre le modèle coopératif, de s'y engager, mais aussi de bénéficier de soutien financier pour bénéficier des outils et services lui permettant de piloter son exploitation

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 15 000 ;
Coopérative polyvalente avec activités agro-alimentaire
Accompagnement technique et financier des jeunes agriculteurs sur une durée de 3 ans (Aide au démarrage)

LA DÉMARCHE

Le contrat JA permet aux adhérents JA de bénéficier d'une ou plusieurs aides financières de la Coopérative sur une durée de 3 ans avec un double plafond annuel, et sur la durée totale des 3 ans (correspondant à la durée d'engagement).

LES ÉTAPES

Durée de 3 ans

LES ACTIONS

Ces aides sont délivrées à conditions que l'adhérent JA (autre les conditions tenant à la définition de JA) :

- Participe à une formation (prise en charge par la coop) sur le fonctionnement de la Coopérative ;
- S'engage auprès de la Coopérative au-delà du minimum statutaire (notamment en appro),

Il s'agit d'aides à l'installation, à savoir :

- Aide à la souscription du capital social au-delà du minimum statutaire ;
- Aide à la trésorerie par la prise en charge des intérêts de prêts financiers à court terme pour l'achat d'intrants ou d'aliments
- Aide aux services techniques par la prise en charge de certains services facturés par la Coopératives aux adhérents

Ces aides sont au choix de l'adhérent, qui peut décider de bénéficier de l'une ou plusieurs de ces aides dans la limite du double plafond.

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



L'intérêt est d'accompagner le jeune dès le départ pour que son installation soit réussie et que son exploitation soit viable. L'intérêt pour la coopérative est également de favoriser l'engagement des jeunes et de les encourager à être actif dans la vie de leur coopérative.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

17

UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER LES 5 PREMIÈRES ANNÉES DE L'INSTALLATION

Permettre au jeune installé de bénéficier d'un soutien financier pour accéder à des offres de service lui permettant de sécuriser le pilotage de son exploitation.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 4 800 ;
Coopérative polyvalente avec activités agro-alimentaire
Accompagnement technique et financier des jeunes agriculteurs sur une durée de 3 à 5 ans

LA DÉMARCHE

La Coopérative accompagne les jeunes agriculteurs pour favoriser leur installation.

LES ÉTAPES

Durée de 3 à 5 ans

LES ACTIONS

Afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec des aides financières et d'une dotation d'un maximum de 6 000 € (en fonction de la SAU) à octroyer sur 3 ans et d'un accompagnement financier de 6 000 € sur 5 ans pour différents services de la coopérative, l'adhérent doit remplir les conditions suivantes :

- être agriculteur inscrit à la MSA ;
- avoir moins de 40 ans ;
- être dans les deux premières années d'installation ;
- être adhérent de la Coopérative ;
- avoir son projet validé par la commission « JA » ;
- travailler à 100 % en approvisionnement et en collecte de céréales avec la Coopérative ;

L'Agriculteur s'engage notamment à rester adhérent de la Coopérative pendant une durée de 5 ans suivant l'octroi de l'aide, assister aux réunions de la Coopérative et se faire accompagner par un technicien

À CONSERVER



L'ensemble des mesures proposées par la coopérative

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intérêt est d'accompagner le jeune dès le départ pour que son installation soit réussie et que son exploitation soit viable. Cet accompagnement favorise l'engagement dans le collectif et la pérennisation de la coopérative.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

18

UNE AVANCE DE TRÉSORERIE SUR LA RÉCOLTE POUR METTRE LE PIED À L'ÉTRIER DES NOUVEAUX AGRICULTEURS

Faciliter l'installation - Attirer de nouveaux associés coopérateurs et assurer leur pérennité pour maintenir le potentiel de production de la coopérative

LE COLLECTIF

Favoriser le renouvellement des générations dans un contexte économique de la filière viticole très compliqué qui ne la rend pas attractive.

LA DÉMARCHE

La réflexion a été menée au sein du conseil d'administration de la coopérative. Le financement de ce soutien est assuré sur les fonds propres de la coopérative.

LES ACTIONS

Mise en place d'une avance de trésorerie au bénéfice des nouveaux associés coopérateurs. L'exploitant agricole venant de s'installer doit faire face pendant ses 5 premières années d'installation à de nombreuses dépenses, notamment de l'acquisition de parcelles de vigne. Or, le premier acompte rémunérant la récolte apportée à la cave coopérative est versé avec un décalage parfois de 6 mois. Ce décalage pourrait conduire son entreprise agricole à certaines difficultés financières. C'est pourquoi la cave coopérative octroie une avance annuelle sur la rémunération des récoltes apportées pendant ses cinq premières années d'installation.

LES RÉSULTATS

Attirer de nouveaux associés coopérateurs et assurer leur pérennité pour maintenir le potentiel de production de la coopérative

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Faciliter et encourager l'installation dans la filière viticole en crise. Cette avance de trésorerie a vocation à être remboursée par les bénéficiaires par compensation avec les sommes dues au titre de la rémunération (acomptes et soldes). La baisse des volumes de production a un effet direct sur la rémunération (volume = diviseur de charges). Il y a en conséquence un risque pour la coopérative lié à la solvabilité des associés coopérateurs et une proportionnalité de l'aide avec la production livrée et la rémunération attendue.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale de l'équipement agricole et rural CASDAR
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Le responsable du ministère chargé de l'agriculture est solidairement engagé

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

19

UN PARTENARIAT DÉPARTEMENTAL POUR FACILITER L'ACCÈS AU FONCIER

Faciliter l'installation par le portage de foncier - maintien du potentiel de production des caves coopératives

LA DÉMARCHE

La réflexion a été menée par LCAO, la SAFER et le département de l'Hérault

LES ÉTAPES

Partenariat mis en place en 2017

LES ACTIONS

La Coopération Agricole Occitanie, la SAFER Occitanie et le Département de l'Hérault ont mis en place, en 2017, un dispositif de stockage sélectif de foncier appelé communément et injustement « portage de foncier ».

LES RÉSULTATS

La moitié des caves coopératives de l'Hérault (22 caves coopératives et 2 coopératives de fruits) ont conclu une convention d'assistance foncière avec la SAFER Occitanie. Ces 24 conventions représentent 49 dossiers en cours avec des exploitants agricoles, pour 375 hectares de terres agricoles. Le dispositif mis en place a permis 15 dossiers d'installation représentant environ 83 hectares depuis son lancement en 2017.

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Favoriser l'accès au foncier pour les jeunes et les "non issus du milieu agricole" afin de favoriser leur installation. Pour la coopérative, maintenir un potentiel de production. Pour le département maintenir une activité agricole sur le territoire. La capacité du viticulteur, associé coopérateur, à acquérir le foncier au terme de la durée du stockage notamment en période de déprise du marché du foncier et de la crise viticole. La garantie de bonne fin consentie par la coopérative qui s'est engagée à acquérir le bien en cas de défaillance du bénéficiaire ou à supporter la moins value en cas de vente du bien à un autre acquéreur.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



La responsabilité du montage du dispositif de stockage est partagée entre les acteurs

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

20

STOCKER LE FONCIER POUR CONSERVER L'ACTIVITÉ

LA DÉMARCHE

Réflexions menées au sein du conseil d'administration de la coopérative. Toujours en cours

LES ÉTAPES

Ouverture d'une branche exploitation en commun au sein de la coopérative avec une exploitation par les associés coopérateurs au titre d'un engagement d'activité (travail à façon) assurer le maintien du potentiel de production de la coop et assurer un revenu complémentaire aux exploitants agricoles engagés dans cette activité.

LES ACTIONS

Acquisition de foncier par la cave auprès d'un associé coopérateur qui part à la retraite et qui n'a pas de repreneur.

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Maintien du potentiel de production pour la coopérative - revenu complémentaire pour les associés coopérateurs de la branche exploitation en commun. L'organisation du travail - arbitrage entre l'exploitation de l'associé coopérateur et l'exploitation de la coopérative / Les coûts de production supportés par le collectif.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

21

INSTALLATION D'UN JEUNE AGRICULTEUR GRÂCE À LA COOPÉRATIVE QUI AVAIT STOCKÉ LE FONCIER EN ATTENDANT

LE COLLECTIF

Favoriser l'installation et terres sans repreneur à la suite d'un départ à la retraite

LA DÉMARCHE

Maintenir le potentiel de production de la cave - maintien d'une activité viticole sur le territoire par l'installation d'un viticulteur. Aide par l'acquisition du foncier. La cave coopérative est associée de la SCEA. La SCEA est associé coopérateur de la coopérative.

LES ACTIONS

Création d'une SCEA - acquisition de foncier par la SCEA et installation d'un viticulteur dans le cadre de la SCEA

LES RÉSULTATS

Installation d'un jeune en viticulture

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Favoriser l'accès au foncier pour les jeunes et les "non issus du milieu agricole" afin de favoriser leur installation. Pour la coopérative, maintenir un potentiel de production. Le retrait du jeune de la coopérative au terme de sa durée d'engagement. La cohérence entre le statut du fermage et le statut de l'associé coopérateur.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'attribution au sein des établissements publics régionaux CASDAR (C.A.S.A.D.A.R.)

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de la Souveraineté Alimentaire

Le présent document est le fruit d'un travail collectif.

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

22

AIDER LE JEUNE ET SÉCURISER LA CUMA QUI L'ACCUEILLE

Aider le jeune et sécuriser la CUMA qui l'accueille

LE COLLECTIF

Partenariat signé en 2023 avec la Caisse de Crédit Agricole Centre France Initiative portée par la FRCUMA NA pour signer avec chacune des caisses de Crédit agricole une convention de partenariat

LA DÉMARCHE

Signature convention FRCUMA / Caisses Crédit agricole non limitée dans le temps

LES ACTIONS

Présentation aux CUMA et communication auprès des porteurs de projets d'installation

LES RÉSULTATS

Dispositif sous utilisé par rapport à l'intérêt qu'il pourrait susciter

À AMÉLIORER



Obtenir un différentiel de taux pour le financement des parts sociales plus significatif et pas de frais pour la mise en place du cautionnement

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Renforcer l'attractivité des CUMA pour les jeunes installés et en faciliter l'accès



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale des réajustements agricoles et rural CASDAR
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
CUMA
CUMA
CUMA

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

23

FACILITER LE PAIEMENT DES PARTS SOCIALES

Favoriser l'entrée de nouveaux adhérents dans la CUMA et optimiser le parc matériel du secteur sur l'activité vendanges afin de pallier au suréquipement et aux difficultés financières locales que cela peut impliquer.

LE COLLECTIF

Petite CUMA datant de l'arrivée des premières machines à vendanger en Gironde (années 80). Son activité principale a toujours été celle des vendanges. Elle a toujours une seule machine à vendanger et donc un nombre d'adhérents tournant autour de 10 exploitations. Dans un contexte où la viticulture est en crise et où le renouvellement des générations pèse lourdement sur les exploitations viticoles locales, la CUMA cherche à maintenir son activité.

LA DÉMARCHE

Le Conseil d'administration de la CUMA a choisi lors de la mise à jour de ses statuts de mettre en place des modalités de paiement des parts sociales relativement souples pour faciliter l'adhésion de potentiels nouveaux adhérents. La méthode d'appel des parts sociales reste équitable entre les adhérents historiques et les nouveaux adhérents. Les nouveaux disposent toutefois dans un délai plus long pour verser cette somme. (3 ans)

De plus, le Président de la CUMA a choisi d'organiser une réunion en invitant les exploitations agricoles qui lui semblait pouvoir être intéressées par les services de la CUMA (notamment pour les vendanges) afin de leur expliquer le fonctionnement de la coopérative.

LES ÉTAPES

Depuis 2022

LES ACTIONS

Rédaction d'un article dans les statuts de la coopérative, modifiant les modalités de versement des parts sociales. Organisation d'une réunion pour informer les exploitations viticoles locales du fonctionnement de la CUMA.

LES RÉSULTATS

Maintien de l'activité de récolte et des tarifs de la CUMA malgré la crise que connaît le secteur viticole depuis quelques années.

À CONSERVER



L'ensemble. Mais en particulier la réunion visant à expliquer le fonctionnement de la CUMA aux viticulteurs qui pourraient chercher de nouvelles formes pour réaliser ce chantier.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Favoriser l'attractivité des CUMA et du partage des machines à vendanger dans un contexte de diminution des surfaces viticoles et donc de suréquipement global des exploitations sur ce poste. Faire attention à bien prendre en compte le contexte local et notamment la présence des Entreprises de Travaux Agricoles qui ont des clients sur le secteur et avec lesquelles il est primordial de garder des bonnes relations. L'entraide locale doit primer.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

24

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX AUTOUR D'UNE JOURNÉE D'INSERTION

L'objectif était de faire connaissance et de présenter le fonctionnement de la CUMA et son organisation pratico-pratique.

LE COLLECTIF

Créée en 2016, la CUMA les 6 TERROIRS est composée de 9 adhérents principalement viticulteurs. C'est une CUMA qui est quasi-intégrale car l'ensemble du matériel dont ont besoin les adhérents se trouvent dans la CUMA. Elle possède des tracteurs, des interceps, du matériel de récolte (machine à vendanger), pré-tailleuses. La CUMA souhaite ouvrir ses portes à de nouveaux adhérents sachant que certains administrateurs historiques s'approchent de la retraite.

LA DÉMARCHE

La CUMA leur a permis de limiter leurs taux d'endettement personnels tout en conservant de la trésorerie sur leurs exploitations.

LES ÉTAPES

1 jour

LES ACTIONS

Une journée d'accueil, d'intégration et d'interconnaissance qui s'est faite autour d'un moment de convivialité.

LES RÉSULTATS

La CUMA les 6 terroirs a accueilli 3 nouveaux et nouvelles adhérent.e.s et elle s'apprête à accueillir un adhérent supplémentaire. Cette journée a permis de faciliter les échanges et la communication entre les adhérents historiques et les nouveaux arrivants.

À CONSERVER



L'ouverture aux jeunes installé.es, le dynamisme, l'entraide...

À AMÉLIORER



Préparer un guide du nouvel arrivant à remettre à chaque nouveau ou nouvelle

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intégration est une étape essentielle pour un.e nouvel.le arrivant.e



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

25

MAINTENIR DE L'ATTRAIT POUR LE COLLECTIF

Maintenir la dynamique du collectif et la compétitivité face aux entrepreneurs ou autre CUMA.
Impliquer les nouveaux entrants au fur et à mesure dans la vie de la CUMA.

LE COLLECTIF

Création : 1999.

Nombre d'adhérents : 15

CA : 23k €

Domaine d'activité : polyculture-élevage.

Orienté sur des activités de fénaison et matériels divers (rouleaux,...) CUMA dont la volonté n'a jamais voulu être de croître de trop (15 adhérents maxi) afin de garantir la disponibilité du matériel.

LA DÉMARCHE

Être à l'équilibre entre performance et tarif attractif.

Offrir un service aux adhérents par la mise à disposition de matériels conférant un débit de chantier satisfaisant tout en préservant un coût unitaire intéressant pour chacun des adhérents.

LES ÉTAPES

A chaque renouvellement de matériel, interroger les adhérents pour connaître précisément les unités engagées.

Calculer les coûts prévisionnels en vue d'un potentiel renouvellement.

Facturer les adhérents au plus juste.

LES ACTIONS

Investir dans du matériel performant.
Maintien du collectif avec un entrant pour un sortant, ce qui maintient également les unités pour chaque matériel.

LES RÉSULTATS

Nombre d'adhérents constant autour de 15 agriculteurs.
Un prix maintenu toujours en dessous des tarifs pratiqués par les entrepreneurs.

À CONSERVER



L'intégration des jeunes au sein d'un collectif restreint et soudé.
Un parc matériel avec un bon rapport qualité/prix.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Faire rentrer des jeunes pour assurer le renouvellement. Aucune garantie d'implication dans le conseil d'administration des nouveaux entrants.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

26

OUVRIR EN GRAND LA CUMA AUX NOUVEAUX INSTALLÉS

Avoir une CUMA attractive, dynamique, avec du matériel performant pour faciliter le renouvellement générationnel sur les exploitations

LE COLLECTIF

50 matériels - 18 adhérents - 200 000 € de CA - CUMA créée en 1989 La CUMA souhaite aider tous les jeunes qui viennent frapper à la porte. Son parc de matériel est important : 3 tracteurs, 2 chaînes de fenaion, du matériel de mise en culture... Il est régulièrement renouvelé pour rester performant et que la CUMA soit attractive pour a jeune génération.

LA DÉMARCHE

Démarche mise en œuvre depuis la création de la CUMA

LES ÉTAPES

Permanent

LES ACTIONS

Pas d'engagement sur le matériel la première année. Accès à l'ensemble des services moyennant la souscription d'une part sociale minimale, le complément de capital lié à l'activité étant appelé ultérieurement.

LES RÉSULTATS

Toutes les exploitations de la création de la CUMA ont pu transmettre leur outil de travail. De 5 exploitations au démarrage de la CUMA, c'est maintenant 18 exploitations qui adhèrent aujourd'hui



Faciliter le renouvellement générationnel
Ce fonctionnement est parfois hors cadre ou limite des statuts de CUMA



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

27

DU MATÉRIEL PERFORMANT POUR LES NOUVEAUX INSTALLÉS

Conserver les adhérents dans la CUMA en leur offrant un service avec du matériel performant. Proposer du service complet afin de garantir un service efficace aux adhérents.
Pérenniser l'outil économique et soutenir les exploitations.

LE COLLECTIF

Date de création : 1957

Nombre d'adhérents : 76 adhérents (dont 30 actifs).

CA 2024 : 78k €

Domaines d'activité : viticulture, récolte et entretien (enfonce pieux, matériel dérouler les fils, pressurage ...)

Activité céréales

A la croisée entre deux générations, et des traces du passé qui perdurent avec la moitié des adhérents inactifs à l'heure actuelle.

LA DÉMARCHE

Maintenir un outil économique performant pour les adhérents présents. Et attractif pour les futurs entrants.

LES ÉTAPES

Facturation à chaque fin de travaux permettant un étalement des factures.

Système qui a fait ses preuves depuis plusieurs campagnes maintenant.

LES ACTIONS

Etablissement de bulletins

d'engagement à chaque

renouvellement de matériel.

Promotion du collectif et

intégration de nouveaux adhérents

par le bouche à oreille.

LES RÉSULTATS

Répartition de la charge CUMA tout

au long de l'année, permettant de

diluer la charge sur toute l'année.

De nos nouveaux entrants

intéressés par le modèle

économique CUMA.

À CONSERVER



Le système de facturation.
La performance du parc matériel.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Soutenir et pérenniser les exploitations au sein du collectif. Face à la situation économique complexe, vigilance concernant les risques de retards de paiement



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale des équipements agricoles et rural CASDAR
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
CUMA
Le responsable du ministère chargé de l'agriculture ne saurait être engagé

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

28

ATTIRER DE NOUVEAUX ADHÉRENTS POUR SÉCURISER LES SERVICES DE LA CUMA

Limitier les charges pour les nouveaux installés

Pérenniser des structures déjà adhérentes en proposant un outil performant aux repreneurs.

LE COLLECTIF

Création : 1986.

Nombre d'adhérents : 140.

CA : 384k €

Collectif ayant du salariat par le biais d'un GE.

Domaine d'activité : Viticole avec un gros poste récolte et fertilisation de la vigne.

Grandes cultures avec tous les services de mises en culture, CUMA évoluant dans un contexte perturbé depuis plusieurs campagnes. Un effectif d'adhérents vieillissants sans solution de reprise de leurs exploitations.

LA DÉMARCHE

Mettre des dispositifs en place afin de faciliter économiquement l'intégration des nouveaux installés et les pérenniser au sein du collectif.

LES ÉTAPES

Facilitation économique pour les nouveaux installés.

Maintien d'un prix attractif comparé à d'autres CUMA ou aux entrepreneurs.

LES ACTIONS

Appel de Capital social en 3 fois

Maintenir un prix attractif

Proposer un large choix d'outil performant

Proposer un assolement commun pour rester le plus rentable possible

LES RÉSULTATS

Une bonne dynamique de renouvellement par le passé.

Moins vrai de nos jours, avec la crise viticole et des marchés des céréales peu encourageants, peu d'installations prévues sur le territoire.

À CONSERVER



La facilitation économique pour les entrants.

L'assolement en commun pour maîtriser ses charges.

Le matériel performant pour satisfaire l'ensemble des adhérents.

À AMÉLIORER



La communication auprès des repreneurs.

De la concertation pour adapter les services en concordance avec les attentes des nouvelles générations.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Préserver l'outil CUMA ainsi que les services

gravitant autour (main d'œuvre partagée, assolement en commun). Malgré un contexte peu favorable à l'installation.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

29

CRÉATION D'UNE CUMA POUR FACILITER L'INSTALLATION DE JEUNES AGRICULTEURS

Accompagner l'installation des jeunes sur le volet mécanisation.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 8
Date de création : 2008
Principales activités : viticulture
CA : 50 000 €
Création d'une CUMA uniquement avec des jeunes agriculteurs.

LA DÉMARCHÉ

Création de la CUMA avec la FD CUMA 30-34 en 2008.
Moyens financiers : bonification de 10% pour les premiers dossiers de subventions (financée par la Région).

LES ÉTAPES

2008 : création de la CUMA + achat de la première Machine à vendanger.
Entre 2009 et 2018 : achat de matériel de traction et de culture.
2019 : achat de la troisième Machine à vendanger.

LES ACTIONS

Mutualiser le matériel pour diminuer les coûts de mécanisation.
Pas d'actions spécifiques car c'était une création de CUMA.

LES RÉSULTATS

Multiplication des matériels (presqu'une CUMA intégrale aujourd'hui), 80% de la chaîne culturale est en CUMA, des investissements tels qu'un égraineur et une benne élévatrice qui ont permis aux jeunes en cave particulière de ne pas avoir à faire d'investissements sur leurs propres sites de vinification.

À AMÉLIORER



Un accompagnement juridique plus poussé.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Une CUMA constituée uniquement de jeunes, plus grande potentialité d'attirer d'autres JA entre pairs.
Potentielle difficulté à trouver un groupe constitué uniquement de JA, point de vigilance sur la formation aux règles de la coopération.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

L'ACCÈS À TOUT LE MATÉRIEL POUR UN INVESTISSEMENT MINIME LA PREMIÈRE ANNÉE

Pérenniser la CUMA en intégrant de nouveaux agriculteurs

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 32 adhérents

Dont JA : 2

Dont depuis moins de 3 ans dans la CUMA : 2

Chiffre d'Affaires 2022 : 124 500 € HT

Matériels : tracteurs, chargeur télescopique, semoirs, semis direct, travail du sol, andaineur, faucheuses, épandeur à fumier.

Quand on s'installe, la trésorerie de la structure agricole est précaire. Alors pouvoir bénéficier de la CUMA pour ne pas investir dans du matériel agricole en propre mais payer uniquement l'utilisation que l'on en a, c'est un vrai plus ! Et si en plus la méthode de calcul du capital social est favorable aux nouveaux entrants, c'est encore plus aisé.

LA DÉMARCHE

Le capital social est proportionnel au chiffre d'affaires, réévalué tous les ans, et lié à l'activité des trois années antérieures. Alors à l'installation, la référence est de 0. C'est donc un apport financier très faible qui est demandé à l'entrée de la CUMA aux nouveaux adhérents.

LES ÉTAPES

Mise en place il y a 6 ans

LES ACTIONS

Capital social proportionnel au chiffre d'affaires : ce système permet aux nouveaux installés d'essayer progressivement les matériels de la CUMA et de voir si le fonctionnement leur correspond. La prise de risque est donc minimale.

La structure CUMA a permis par le passé d'essayer de nouvelles techniques culturales (achat d'un semis direct en 2018).

LES RÉSULTATS

La capacité d'investissement d'un groupe est vectrice d'innovation agricole car le risque est dilué sur plusieurs exploitations. Cet accès à l'innovation agricole est aussi un atout pour attirer de nouveaux adhérents et séduire les jeunes installés.

À CONSERVER



La bonne gestion de la CUMA de Montespain depuis sa création permet d'assumer des prises de capital social minimales à l'entrée d'un nouvel adhérent. La trésorerie acquise par le passé par les "anciens" profite aux "jeunes" aujourd'hui.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Cette souplesse de fonctionnement permet aux adhérents d'étaler le règlement de leur facture CUMA sur l'année. Les belles initiatives sont à valoriser : la CUMA pourrait d'avantage le faire savoir !



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

31

UN PROJET DE MÉTHANISATION POUR PÉRENNISER LES EXPLOITATIONS

Préserver la viabilité des exploitations agricoles
Permettre la transmission des exploitations et l'installation
Valoriser les effluents agronomiquement mais aussi économiquement
Associer les agriculteurs du territoire au projet
Véhiculer une image innovante de l'agriculture

LE COLLECTIF

55 adhérents

CA : 208 000 €

Rechercher des alternatives aux traitements des effluents, permettant une mise aux normes environnementales des pratiques des exploitations et en limitant les coûts.
Maintenir une capacité d'installation de jeunes agriculteurs sur des exploitations viable

LA DÉMARCHE

L'initiative est portée par un groupe d'agriculteurs souhaitant traiter la question des effluents et la mise aux normes des bâtiments. Les enjeux financiers pour chaque agriculteur pouvaient remettre en cause la pérennité des exploitations. Le choix de la méthanisation s'est fait. Le travail de dimensionnement du projet a été réalisé par les agriculteurs, porteurs d'une SAS pour structurer le projet. Le réseau CUMA est ensuite mobilisé pour la mise en œuvre de certains investissements.

LES ÉTAPES

Définition des attentes avec le groupe d'agriculteurs

Travaux techniques :

- en lien avec la Chambre d'agriculture, validation des données techniques (volume d'effluents par exploitation...)
- organisation de rencontres avec d'autres collectifs
- analyse et chiffrage des dispositifs techniques à mettre en œuvre

Mobilisation des CUMA existantes et de leurs parcs de matériels

Structuration juridique, opérationnelle

Recherche de financement pour l'animation (GIEE) favorisant l'émergence et la construction du projet, permettant la réalisation citée ci-dessus.

LES ACTIONS

L'aide aux choix techniques
L'organisation de rencontres avec d'autres collectifs
La mobilisation du réseau CUMA local par diverses rencontres
La formation des outils structurant le fonctionnement

LES RÉSULTATS

(Situation hiver 25/26)

- renforcement de l'usage des équipements des CUMA
- nouvelle CUMA
- création d'emplois

À CONSERVER



L'animation d'un groupe et un accompagnement sur des phases concrètes de mise en œuvre : écouter puis répondre aux besoins, dans un fonctionnement souple, réactif.
L'implication des nouveaux agriculteurs dans toutes les étapes du projet.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Accompagner un collectif existant et construire les étapes ultérieures, en les aidant à structurer leurs fonctionnements, à choisir les bons outils techniques, les bonnes bases juridiques...
Privilégier l'animation, l'écoute
Accompagner le groupe à découvrir d'autres expériences.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural » (CADA) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

32

ETRE PERFORMANTE POUR ÊTRE ATTRACTIVE

Permettre à chaque adhérent, et notamment aux nouveaux installés de se mécaniser de façon performante à moindre coût

LE COLLECTIF

43 adhérents - 60 matériels dont 3 tracteurs - 1 bâtiment - 1 salarié - 175 000 € de CA Les administrateurs attachent de l'importance à l'attractivité de leur CUMA : le matériel est performant et régulièrement renouvelé

LA DÉMARCHE

Le conseil d'administration de la CUMA veille à l'état du matériel, et le renouvelle régulièrement pour garantir sa performance. L'attractivité de la CUMA dépend de l'image qu'elle renvoie : l'état du matériel, sa gouvernance, son esprit d'ouverture....
Permanent

LES ACTIONS

Le conseil d'administration de la CUMA a compris que proposer de la traction de forte puissance était un levier important pour attirer des nouveaux installés.

LES RÉSULTATS

2 nouveaux installés ont récemment adhéré à la CUMA parce qu'elle proposait des tracteurs de forte puissance (150 Cv)

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



L'attractivité de la CUMA dépend de sa performance C'est parfois une prise de risques pour la CUMA, cela suppose qu'elle soit solide financièrement



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural » CASADRI
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Le responsable du ministère chargé de l'Agriculture est solidairement engagé

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

33

OUVRIR LES PORTES DES CUMA AUX FUTURS AGRICULTEURS

Communiquer de façon positive sur les CUMA afin de les rendre attractives auprès des futurs installés
Donner envie de prendre des responsabilités au sein d'une CUMA
Communiquer de façon positive sur le métier de salarié de CUMA

LE COLLECTIF

Siège social : Villeneuve

100 adhérents facturés

Chiffre d'affaires : 415 000 €

2 salariés

Services complets épareuse, presse BC, presse enrubanneuse, semoir SD, fauche
La FDCUMA réalise plusieurs fois par an des interventions dans des établissements scolaire afin de promouvoir le modèle CUMA et le métier de salarié de CUMA auprès des futurs installés.

Certaines de ces interventions sont portées par des CUMA ayant à cœur de communiquer de façon positive auprès des jeunes.

LA DÉMARCHE

La CUMA Causse de Villeneuve accueille chaque année, dans son hangar, plusieurs classes d'élèves du lycée François Marty afin de leur présenter le fonctionnement d'une CUMA et le métier de salariés de CUMA.

LES ÉTAPES

1/2 journée d'accueil au hangar de la CUMA

LES ACTIONS

Organisation de deux groupes d'élèves tournant :

- 1 groupe avec salariés et le responsable salarié

Présentation du métier, des missions, des avantages et inconvénients

Échange avec les élèves

LES RÉSULTATS

Les étudiants en savent davantage sur les Cuma et peuvent poser leurs questions directement aux responsables et/ou salariés de la Cuma.

La Cuma peut prendre en stage certains étudiants s'ils le souhaitent.

Certains étudiants peuvent également postuler pour être salariés de la Cuma.

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Aller plus loin en impliquant un groupe d'élève dans la démarche d'un renouvellement de matériel par exemple (rédaction du cahier des charges, cout prévisionnel,) Préparer en amont les questions des élèves.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'investissement agricole et rural CASADAR
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Le responsable du territoire chargé de l'agriculture est sollicité pour engager

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

34

DES PORTES OUVERTES POUR FAIRE CONNAÎTRE LA CUMA

Mettre en relation des porteurs de projets et des exploitants agricoles recherchant des repreneurs ou étant en pleine réflexion de transmission

LE COLLECTIF

80 adhérents qui mutualisent du matériel agricole réparti sur une quarantaine d'activités différentes avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 220 000 €. La journée "Semons l'avenir", organisée en partenariat avec les CUMA et l'ADDEAR, est un événement dédié à la coopération agricole, la transmission des exploitations et l'accompagnement des pratiques innovantes. Elle réunit agriculteurs, porteurs de projets et partenaires locaux autour d'ateliers pratiques, et espaces d'échange sur l'avenir de l'agriculture collective.

LES ÉTAPES

Le déroulé s'est tenu sur une matinée suivie d'une auberge espagnole qui a pu faciliter les échanges plus personnalisés. Le déroulé a alterné des interventions techniques par la directrice de la FDCUMA et l'accompagnatrice ADDEAR ont animé des ateliers avec des témoignages précis du déroulé de la préparation à la transmission par des agriculteurs présents dans la salle en situation de transmission et des jeunes porteurs de projets ou en CEFI

LES ACTIONS

La CUMA d'Arvieu a accueilli cette journée sur son territoire. Le succès de cette première matinée et l'engagement de chacun dans les débats a montré la nécessité de créer ces temps d'échanges de façon localisée et en petits groupes

LES RÉSULTATS

Pleine satisfaction des 20 participants

À CONSERVER



La forme des ateliers et de la journée intercalant ateliers et témoignages

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Démultiplier l'expérience permet de lever certains tabous indiquant qu'il est encore difficile de parler transmission. Important de faire cette journée autour d'un groupe qui se connaît bien car certains non-dits ont pu être évoqués.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

35

UNE JOURNÉE DE L'INSTALLATION EN AVEYRON POUR RENCONTRER LES ACTEURS DE L'INSTALLATION

Réunir en un seul lieu "neutre" des porteurs de projets" et tous les acteurs qui travaillent autour de l'installation afin de satisfaire tous les porteurs de projets qu'ils souhaitent intégrer un parcours DJA, DNA ou s'installer sans parcours

LE COLLECTIF

15 acteurs du monde agricole aveyronnais réunis en 1 seule matinée pour donner un coup de pouce à de jeunes porteurs de projets Après une première expérience de cette journée en 2024 qui avait réuni que quelques acteurs et 18 porteurs de projets, l'ADIE et l'ADEAR à l'initiative de cette rencontre ont pu réunir en 2025 15 acteurs de l'installation

LES ÉTAPES

1 journée avec une matinée destinée à faire connaître les 15 acteurs et leur rôle dans le parcours à l'installation pour les jeunes porteurs de projets et l'après-midi autour d'ateliers communication, IA, commercialisation à destination des porteurs de projets récemment installés...

LES RÉSULTATS

Pleine satisfaction des 15 à 20 participants

À CONSERVER



La forme des ateliers et de la journée intercalant ateliers et témoignages

À AMÉLIORER



Une matinée pour comprendre comment s'installer en Aveyron. Une après-midi consacrée aux agriculteurs déjà installés avec des rencontres d'experts et des ateliers pratiques autour de la communication, de la commercialisation, voir pour faire un atelier sur le travail en collectif

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Démultiplier l'expérience permet de partager les expériences diverses des porteurs de projets et dédramatiser les difficultés du parcours. L'importance du travail collectif en CUMA a montré aussi cette possibilité d'échanger avec les autres adhérents CUMA. Encore mieux communiquer pour accueillir plus de porteurs de projets, hors circuit traditionnel à l'installation



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

36

UNE GOUVERNANCE CONFIEE AUX JEUNES INSTALLÉS POUR DYNAMISER LA CUMA

Donner un nouvel élan à ce collectif pour lancer de nouveaux projets. Depuis, la CUMA a lancé la construction d'un hangar avec Panneaux Photovoltaïques

LE COLLECTIF

Siège social : Calmels et le Viala

45 adhérents facturés

Chiffre d'affaires : 95 000 € en 2022

Principaux services : 1 tracteur, 1 mini-pelle, épandage, travail du sol projet porté en 2022 -

Renouvellement du Conseil d'Administration et répartition des tâches grâce à l'intégration d'une nouvelle génération dans la CUMA

LA DÉMARCHE

La CUMA a renouvelé son Conseil d'Administration par une nouvelle génération de jeunes installés et a profité de cette occasion pour travailler autour de la répartition des tâches. Chaque membre du CA a désormais une mission précise ce qui permet de répartir équitablement le travail.

LES ÉTAPES

La CUMA a également sollicité un accompagnement de la FdCUMA afin de mettre en place sa transition numérique pour faciliter la gestion quotidienne et la communication interne.

LES ACTIONS

Chacun s'investit dans son domaine de compétences et participe au dynamisme de la CUMA

LES RÉSULTATS

Une CUMA dynamique qui a investi et renouvelé son parc matériel

À AMÉLIORER



Une meilleure implication de tous, jeunes et moins jeunes car en 2025, la CUMA a rencontré certaines tensions du fait d'un développement très rapide et un manque de concertation avec certaines groupes adhérents à des activités historiques

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'engagement et l'adhésion de tous (jeunes et moins jeunes) et sur toutes les activités



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

37

PRENDRE LE TEMPS D'ACCUEILLIR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS POUR LES SENSIBILISER AUX VALEURS DU COLLECTIF ET DE LA CUMA

Mieux accueillir les nouveaux installés, expliquer les valeurs d'engagement et d'entraide de la CUMA, éviter "le libre service" ou l'incompréhension du nouveau installé sur la réponse à ses besoins.

LE COLLECTIF

58 Adhérents ; création de la CUMA : 22 avril 1983 ; principales activités : épandage, récolte, travail du sol La CUMA accueille de nouveaux installés chaque année et organise leur accueil dans la CUMA.

LA DÉMARCHE

Chaque nouvel adhérent a un premier contact avec le Président pour expliquer son installation, ses besoins. Ensuite, il lui est fourni la liste des activités auxquelles il peut adhérer avec les montants des investissements, les durées d'amortissements, le coût à l'unité. Enfin, le nouvel installé fait l'objet d'un "accueil officiel" lors d'une réunion qui a lieu chaque année en décembre et qui valide son adhésion à la CUMA.

LES ÉTAPES

En 3 étapes, sur 1 an

LES ACTIONS

Une communication ciblée sur le fonctionnement de la CUMA et les services proposés est réalisée par les responsables de la CUMA. L'expression des besoins du nouvel installé est au cœur des préoccupations des responsables pour pouvoir y répondre le cas échéant

LES RÉSULTATS

Les nouveaux installés sont mieux intégrés dans le groupe et ont en main toutes les informations nécessaires pour bien démarrer le partenariat avec la CUMA. Ils sont impliqués rapidement dans les prises de décision de la CUMA en intégrant le conseil d'administration. Ils créent de la dynamique dans la CUMA par leurs nouvelles idées et motivations.

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Une meilleure connaissance des installés sur le fonctionnement en CUMA, les opportunités à saisir. Pour les responsables de la CUMA, il faut dégager un peu de temps pour faire cette communication auprès des nouveaux installés. Ils doivent être aussi ouverts à l'expression de nouveaux besoins par les installés pour ne pas créer de frustrations.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural » (CASPARD) du MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

38

LAISSER LA PLACE AUX JEUNES DANS UN CADRE CONVIVIAL

Rendre le collectif attractif pour les jeunes
Pérenniser leur implication au sein de la CUMA
Dynamiser le collectif avec des idées nouvelles.

LE COLLECTIF

Création : 1992
Nombre d'adhérents : 23.
CA : 33k €
Domaine d'activité : polyculture-élevage, orientée élevage (plateau, tonne à lisier), et aligneuse de pierre.
Activités historiques : semoir monograinne et broyeur
Collectif avec un conseil d'administration vieillissant et en place depuis plusieurs années.
Souhait d'intégrer des jeunes avec de nouvelles perspectives pour le monde agricole.

LA DÉMARCHE

Intégration dans le conseil d'administration
Écoute des propositions novatrices avec le regard nouveau d'un jeune installé.
On confie au jeune la responsabilité d'un matériel

LES ÉTAPES

Tout d'abord, proposition à l'adhérent de rentrer au conseil d'administration. Ensuite, explication du fonctionnement du collectif. Et pour finir, écoute du point de vue du nouvel entrant, prise de responsabilité sur une activité.
Parfois cette démarche peut s'effectuer de manière un peu précipitée, en 1 an.

LES ACTIONS

Adapter la clôture de l'exercice comptable, faire le nécessaire pour pouvoir faire une assemblée générale tôt dans la saison.
Le but étant de fixer une date d'AG avant la densification des activités sur les exploitations et ainsi avoir un moment convivial avec le plus grand nombre d'adhérents.

LES RÉSULTATS

Un jeune installé a pris son rôle d'administrateur au sérieux, est force de proposition, ce qui fait se remettre en question les membres historiques.

À CONSERVER



L'impact bénéfique sur la dynamique du collectif suite à l'intégration de jeunes dans le conseil d'administration.

À AMÉLIORER



Ajouter un avantage pour les JA (éligibles DJA), une diminution de leur facture pour faciliter leur installation.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Le cadre juridique à vérifier pour la question de l'avantage.
L'inertie trop longue du juridique pour adapter les règles de fonctionnement de la CUMA en faveur des jeunes installés.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

39

INSTALLATION ET INTÉGRATION

Intégrer les jeunes dès leur entrée dans la CUMA et sécuriser les anciens

LE COLLECTIF

31 adhérents

32 matériels polyculture élevage et récolte de noix

91304 € de CA Le président de la CUMA qui réalisait les démarches administratives et la gestion globale de la CUMA a pris sa retraite.

Il a fait le choix d'installer deux jeunes hors cadre familiale sur les 2 ateliers de son exploitation.

Dans le cadre de la transmission, il leur a transmis l'outil CUMA et les a impliqués directement dans le conseil d'administration

LA DÉMARCHE

Accompagner les nouveaux administrateurs dans leurs rôles

Répartir les tâches

Réaliser la RSO de la CUMA pour consigner les bases du fonctionnement de la CUMA

LES ÉTAPES

Information du président de son départ à la retraite et recherche d'un repreneur plutôt que céder à l'agrandissement.

Division de l'exploitation en fonction des 2 ateliers (noix et grande cultures)

Animation du conseil d'administration par la FD pour intégrer les nouveaux membres.

Rappel des rôles, répartition des tâches et nomination de responsables de matériels.

LES ACTIONS

Implication de chaque administrateur dans la gestion de la CUMA et intégration des nouveaux arrivants.

Rappel de toutes les facettes de la CUMA via la RSO et un Dina - conseil stratégique

LES RÉSULTATS

Chacun s'est impliqué dans sa mission

Regard extérieur et neuf permettant de s'impliquer

À AMÉLIORER



Ne pas attendre le départ à la retraite du président pour mettre en place des actions de bon sens

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'action est surtout due à la volonté de l'ancien président de céder son exploitation avec des reprises et de l'installation

L'intérêt est de mobiliser les jeunes dès leur entrée dans la CUMA et le métier d'agriculteur

L'ouverture des anciens.
Que les jeunes et anciens assument leurs responsabilités



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'investissement agricole et rural CASADAR
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Dina (Dina pour l'installation)

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

40

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DANS LA CUMA GRÂCE À LA CRÉATION D'UN GROUPE MARAÎCHAGE

Pérenniser la CUMA en intégrant des profils d'agriculteurs différents

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 36 adhérents

Dont JA : 5

Dont depuis moins de 3 ans dans la CUMA : 20

Chiffre d'Affaires 2024 : 10 757 € HT

Matériels : tracteur avec chargeur 95 chevaux, décompacteur, broyeur, épandeur

Un groupe de maraîchers souhaite créer une CUMA. Une CUMA locale polyculture-élevage en perte de vitesse accepte d'ouvrir une section tracteur pour ces 8 maraîchers s'ils intègrent le conseil d'administration.

LA DÉMARCHE

Explication du fonctionnement d'une CUMA pour les nouveaux adhérents potentiels. Rencontre du groupe maraîchers et du président de la CUMA. Rencontre des 2 groupes. Devis matériels, investissement, engagements et partage des responsabilités.

LES ÉTAPES

6 mois : d'explication du modèle CUMA aux nouveaux adhérents potentiels à la rencontre des 2 groupes (chacun est allé sur la ferme des autres).

LES ACTIONS

Partage des responsabilités
Parcours de la part des adhérents de la CUMA comme des nouveaux entrants

LES RÉSULTATS

Une gouvernance partagée et solide
Un film !

À CONSERVER



Le temps d'interconnaissance et de partage avant de démarrer le projet

À AMÉLIORER



Réexpliquer les modalités de fonctionnement de façon systématique aux nouveaux entrants, tout au long de la vie d'un collectif

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Redynamiser des CUMA qui sont vouées à disparaître si on cherche à les maintenir uniquement avec les agriculteurs "historiques" du territoire. Ce processus nécessite une animation accrue pour que les briques soient posées petit à petit, de manière bien solide !



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

41

INTÉGRER LES JEUNES DE LA CUMA EN LES FAISANT PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Faire profiter de la CUMA à tous les éleveurs du territoire

LE COLLECTIF

25 adhérents 5 K€ encourager l'intégration des jeunes du canton

LA DÉMARCHE

Les jeunes sont invités à l'AG de la CUMA

LES ÉTAPES

Tous les 2 ans, la CUMA invite les nouveaux installés

LES ACTIONS

Prise de contact par téléphone ou physiquement en amont

LES RÉSULTATS

Les jeunes intègrent un ou plusieurs services



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

42

INTÉGRER UN JEUNE AGRICULTEUR DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR PRÉPARER L'AVENIR

Permettre à un jeune agriculteur d'intégrer le conseil d'administration de la CUMA et ainsi pouvoir être plus impliqué dans la vie de la CUMA (gestion, réflexion sur les projets d'investissements...)

LE COLLECTIF

CUMA créée en 1974
Environ 80 exploitations adhérentes
Activités remorques bennes, broyeur et gyrobroyeur, charrue et charrue déchaumeuse, combiné de semis, rouleau, petit télescopique, enfonce pieux...
CUMA composée exclusivement d'éleveurs (bovins et ovins principalement)
Election d'un jeune agriculteur au sein du Conseil d'administration de la CUMA

LA DÉMARCHE

Lors de l'assemblée générale de la CUMA en 2024, un jeune agriculteur adhérent de la CUMA a été élu administrateur en remplacement d'un autre administrateur qui souhaitait laisser sa place

LES ÉTAPES

2024 - ...

LES ACTIONS

Election d'un jeune agriculteur au Conseil d'administration de la CUMA

LES RÉSULTATS

Implication d'un jeune dans la CUMA lui permettant de participer à la vie de la CUMA
Il est envisagé par la suite que ce dernier devienne aussi responsable de certains matériels de la CUMA

À CONSERVER



La volonté du collectif d'impliquer des jeunes dans le conseil d'administration de la CUMA

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intérêt est de pouvoir anticiper le renouvellement des générations et impliquer les jeunes pour prendre des responsabilités petit à petit dans les CUMA Comme c'est le cas pour cette CUMA, il est important que lorsque l'on intègre des jeunes dans le conseil, ils soient accompagnés par d'autres administrateurs impliqués depuis plusieurs années, afin qu'ils prennent plus facilement leur marque.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



Le responsable du ministère chargé de l'agriculture est tenu d'être engagé

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

43

CRÉER UNE ACTIVITÉ AU SEIN D'UNE CUMA EXISTANTE POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES NOUVEAUX INSTALLÉS PLUTÔT QUE DE CRÉER UNE NOUVELLE CUMA

Avoir le plus d'informations possibles concernant leurs demandes, chiffrer la création, répondre à leurs interrogations et échanger sur le fonctionnement coopératif

LE COLLECTIF

Collectif de trois personnes au départ en élevage ovins/caprins, production castanéicole et maraichage diversifié ayant des besoins communs de mécanisation. Volonté de trois maraichers Castanéiculteurs de rejoindre ou créer une CUMA afin de réduire les coûts.

LA DÉMARCHE

Rencontre avec les maraichers castanéiculteurs afin de connaître leurs besoins en matériels et leurs attentes. Certains sont déjà membre de CUMA.

LES ÉTAPES

- 1) Première rencontre, définition des besoins, présentation des possibilités
- 2) réflexion suite à la rencontre définissant la pertinence soit de rejoindre une CUMA existante en créant une nouvelle section, soit de créer une CUMA (avantages et inconvénients de chaque possibilités)
- 3) Soit le choix se porte sur une CUMA existante, donc rencontre avec le conseil d'administration des CUMA environnantes afin de présenter et faire valider une nouvelle section au sein de la CUMA, où on part sur un accompagnement de création de CUMA. Projet finalisé dans l'idéal fin d'année 2026

LES ACTIONS

Action réalisée, rencontre avec le groupe porteur du projet, échange sur les besoins matériels et vérification de leurs éligibilités

LES RÉSULTATS

La réflexion est en cours

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



L'intérêt de
rencontrer les
porteurs de projet
afin de bien
cerner les besoins
et les attentes du
collectif



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

avec
la coopération
française du compte
d'attribution des fonds
européens
agricoles et ruraux
CASDAR
la coopération
agricole
la responsabilité du territoire agricole
de l'agriculture est centrale dans le projet

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

44

DES ADMINISTRATEURS STAGIAIRES POUR FACILITER L'INTÉGRATION DANS LA CUMA

Permettre aux jeunes installés de participer aux discussions sur le fonctionnement de la CUMA

LE COLLECTIF

Forte d'une expérience historique depuis sa création le 25 juin 1982, la CUMA Amikuze accompagne aujourd'hui 261 adhérents dans le développement et la performance de leurs exploitations. Elle met à disposition une gamme complète de services mécanisés et une expertise technique couvrant l'ensemble du cycle cultural avec plusieurs salariés permanents :

- Travail du sol : solutions performantes et adaptées pour la préparation jusqu'au semis et entretien des parcelles.
- Entretien des cultures : prestation de traitement, protection phytosanitaire et de fertilisation.
- Spécialisation Maïs : logistique de castration du maïs pour les semences à la récolte du maïs grain.
- Valorisation Fourragère : service d'ensilage pour l'élevage Faire découvrir le fonctionnement de la CUMA aux jeunes installés

LA DÉMARCHE

Lors de l'Assemblée Générale de la CUMA en 2025, des nouveaux adhérents ont intégrés le conseil d'administration de la CUMA en tant qu'administrateur stagiaire.

LES ACTIONS

Reprise d'exploitation adhérents à la CUMA

LES RÉSULTATS

Les jeunes installés ont pu apporter leurs idées, Et ainsi permettre à la CUMA de mieux répondre à leurs attentes

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Redynamiser des CUMA Point de vigilance sur la réelle volonté des nouveaux installés



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale de l'investissement agricole et rural CASADAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Le 10/01/2025
La responsabilité du ministère chargé de l'agriculture est solennellement engagée

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

45

FAIRE CONNAÎTRE LA CUMA EN ACCUEILLANT DES STAGIAIRES

L'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir de l'expérience au niveau de l'entretien de matériel, ce qui sera ensuite bénéfique dans le cadre de leur éventuel projet d'installation future

LE COLLECTIF

Fondée en 1993, la CUMA accompagne aujourd'hui 103 adhérents et a réalisé un chiffre d'affaires de 34 126 € en 2024. Spécialisée principalement dans les prestations de travail du sol, en mettant à disposition un groupe tracteur performant pour assurer la qualité et l'efficacité des travaux de printemps.

Participer à la formation des futurs acteurs du monde agricole

LA DÉMARCHE

Une convention a été signée entre la CUMA et le lycée agricole de Mugron, la CUMA met à disposition du matériel, et les élèves réalisent l'entretien et d'éventuels réparations spécifiques. L'avantage est que le hangar de la CUMA est quasiment dans l'enceinte du lycée.

LES ÉTAPES

Sur le temps long

LES ACTIONS

C'est le lycée qui a fait la demande auprès de la CUMA qui a accepté.

LES RÉSULTATS

Cette initiative a permis de faire connaître la CUMA auprès des lycéens, et ainsi de faire augmenter le nombre d'adhérents de la CUMA.

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Avoir un rôle dans la formation
des acteurs du monde agricole



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

avec
la coopération
française du compte
d'attribution des fonds
européens
agricoles et ruraux
CASDAR
2014-2020
Ministère
de l'Agriculture
et de la Souveraineté
Alimentaire

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

46

UNE OUVERTURE AUX JEUNES GÉNÉRATIONS PAR L'ACCUEIL DE STAGIAIRE, ALTERNANTS ET VISITES

Sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'installation (charges de mécanisation, organisation collective)

LE COLLECTIF

Créée en 1999, la CUMA des Trois Sols à Cauneille regroupe une trentaine d'adhérents engagés dans l'agroécologie, avec une forte dynamique d'entraide sur la mise en culture et une activité spécialisée dans le kiwi. Pour l'exercice 2025, la structure affiche un chiffre d'affaires de 370 000 € et s'appuie sur des salariés ainsi qu'apprentis mis à disposition par le Groupement d'Employeurs du Bics.

LA DÉMARCHÉ

Convention d'alternance, contacts réguliers avec les établissements scolaires pour des visites

LES ÉTAPES

Plusieurs années ; tous les ans des visites plusieurs fois par an, un alternant depuis septembre 2025 mais des alternants présents depuis plusieurs années pour une durée de 1 à 3 ans



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

47

ASSOCIER LES AGRICULTEURS POUR MIEUX FAIRE ÉVOLUER LA CUMA

Associer les nouveaux agriculteurs du territoire à la vie de la CUMA et susciter un intérêt pour les travaux de la gouvernance.
Répondre aux besoins spécifiques des nouveaux installés.

LE COLLECTIF

78 adhérents
CA : 251 000 €
2 salariés
1 secrétaire (3 heures/semaine)
Evolution de la gouvernance de la CUMA souhaitée par les administrateurs en place.

LA DÉMARCHE

La CUMA a souhaité associer les agriculteurs du territoire à une réflexion sur la place de la CUMA, sur son devenir, sur ses points forts, sur son rôle dans le développement des exploitations, sur l'accueil des jeunes agriculteurs, sur les futurs travaux à mener...

LES ÉTAPES

Après une rencontre de définition des objectifs, les administrateurs de la CUMA ont, chacun, mobilisé dans leur voisinage. Une rencontre a permis de poser l'état des lieux. Des binômes adhérents "seniors"/nouveaux installés ont été constitués portant chacun une mission pour la CUMA (réorganisation autour de l'usage d'un matériel, nouveaux projets d'investissements, travaux communs hors champ de la CUMA...). Les nouveaux installés ont participé aux travaux du Conseil pour présenter leurs réflexions, avec comme enjeu de les intéresser à ces missions de gouvernance.

LES ACTIONS

Un travail participatif des présents à la rencontre pour "coter" l'importance des services de la CUMA pour leur exploitation. Une identification de pistes d'équipements et de travaux communs. Une écoute spécifique des besoins des nouveaux agriculteurs. La participation des nouveaux installés à l'élaboration des nouvelles actions.

LES RÉSULTATS

Une CUMA disposant de perspectives et ouverte aux attentes des nouveaux installés

À CONSERVER



La méthode de mobilisation des nouveaux agriculteurs.
La définition concrète des pistes de travail.
L'écoute spécifique des nouveaux installés.

À AMÉLIORER



Un accompagnement a posteriori pour visualiser l'avancée des travaux.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Une méthode d'association de tous les agriculteurs. Bien définir en amont les objectifs de ces travaux.
Ne pas s'éparpiller dans des travaux d'organisation des chantiers et rester sur les orientations.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

48

UNE CUMA QUI ASSOCIE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Associer les nouveaux agriculteurs du territoire à la vie de la CUMA et susciter un intérêt pour les travaux de la gouvernance.
Répondre aux besoins spécifiques des nouveaux installés.
Faciliter l'engagement de nouveaux administrateurs au sein du bureau en apportant un soutien au quotidien.

LE COLLECTIF

77 adhérents

CA : 324 000 €

Evolution de la gouvernance de la CUMA souhaitée par le Président et le Trésorier.
Souhait d'un accompagnement de la CUMA sur des tâches de gestion quotidienne.

LA DÉMARCHE

La CUMA :

- engage un travail avec la FDCUMA pour construire un référentiel des missions de "secrétariat". L'objectif est notamment de soutenir le trésorier et de rendre la mission plus simple, mais également plus attractive
- mène un travail de réflexion sur sa place et sur ses perspectives.

LES ÉTAPES

Sur la mission de secrétariat, le trésorier actuel travaille avec les personnels de la Fédération sur la nature des missions à réaliser, sur le contour des travaux et sur les limites (6 mois)

Sur les perspectives pour la CUMA, les administrateurs mobilisent les agriculteurs du territoire pour une journée de travail. L'enjeu est de travailler sur les futurs services et de construire la future gouvernance.

LES ACTIONS

Des outils d'animation déjà éprouvés sont utilisés.

Une cartographie des services et leur importance pour chaque exploitant, une liste de projets à développer.

Une liste de missions prises en charge par une assistante pour soutenir notamment le trésorier.

Une fiche de poste "assistante CUMA" et une fiche de mission "trésorier".

LES RÉSULTATS

Une CUMA qui remobilise ses adhérents, et notamment les nouveaux installés, sur des perspectives.

Une continuité de la gouvernance.

Un engagement facilité des administrateurs.

À CONSERVER



La méthode de travail avec la construction progressive des fiches de poste et de mission.
Le travail collectif des agriculteurs.
La participation des nouveaux agriculteurs

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Une méthode d'association de tous les agriculteurs aux potentialités d'un collectif. Une nécessaire bonne définition des attentes des adhérents.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

49

UN CHANGEMENT DE GOUVERNANCE IMPLIQUANT DES JEUNES AGRICULTEURS

Assurer une continuité de services collectifs sur ce territoire auprès de tous les agriculteurs.

Mobiliser les jeunes agriculteurs du territoire.

LE COLLECTIF

14 adhérents

CA : 39 000 €

Evolution de la gouvernance de la CUMA.

Réflexion sur la place de la CUMA sur ce territoire.

LA DÉMARCHE

Un changement de gouvernance avec l'arrivée aux postes de président et de trésorier de deux jeunes agriculteurs

Un accompagnement à la prise de fonction (rendez-vous avec administrateurs et animateur-comptable).

Un travail sur un investissement fédérateur, à enjeux : un tracteur.

Une clarification de la place de cette CUMA au sein du territoire et avec les autres CUMA (notion de complémentarité).

LES ÉTAPES

- La prise de rendez-vous réguliers avec l'animateur-comptable pour accompagner les nouveaux dirigeants

- Le partage de projets avec les CUMA voisines (une CUMA voisine dispose d'une activité "tracteur" saturée et le projet de Sémalens permet de conforter une "activité de territoire")

LES ACTIONS

Des rendez de travail

La participation aux réunions de secteurs

Un engagement des dirigeants à la gouvernance de plusieurs CUMA

Un investissement fédérateur nécessitant une expression des besoins de chaque adhérent.

LES RÉSULTATS

Des agriculteurs qui ont affirmé leurs attentes et conforté leurs projets.

Un parc d'outils disponibles permettant à des agriculteurs "multi productions" d'être efficaces sur chacun de leurs ateliers (exemple : un agriculteur majoritairement maraîcher qui conserve ses parcelles pour une activité secondaire "grandes cultures" grâce aux équipements de la CUMA)

À CONSERVER



Une prise de contact avec les nouveaux responsables.
Une présentation du soutien de la FDCUMA et de l'AGC.
Une mise en avant de l'engagement des nouveaux responsables pour les conforter dans leurs responsabilités (Challenge CUMA).

À AMÉLIORER



Une structuration plus forte de l'accompagnement ? (Mais la trop forte structuration ne risque-t-elle pas d'être intimidante ?)

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'accueil simple de nouveaux responsables.
Une présentation simple des soutiens possibles.
Les relations humaines simples. Sur cette CUMA, les administrateurs en place ont su mobiliser la nouvelle génération. Ce travail n'est pas toujours naturel et doit souvent être accompagné, anticipé.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale des rétrofinancements agricoles et rural CASADP
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Région Occitanie
Département du Tarn

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

50

ACCOMPAGNER LA CUMA POUR LA REDYNAMISER

Apporter aux agriculteurs des services dans une meilleure proximité, mieux optimisés.
Renforcer les liens entre agriculteurs du territoire.
Avoir une dynamique locale permettant d'accueillir de nouveaux agriculteurs.

LE COLLECTIF

15 adhérents
CA : 12 000 €
Demande des agriculteurs du territoire souhaitant disposer de services de proximité

LA DÉMARCHE

Des agriculteurs du territoire ont exprimé des besoins de service de proximité. Le tissu des CUMA est dense et certains agriculteurs adhèrent à des CUMA voisines, parfois distantes, et aux matériels largement utilisés et pouvant être peu disponibles.

Un premier travail d'information a été réalisé avec les agriculteurs exprimant une attente, suivi d'une rencontre locale avec l'ensemble des agriculteurs du territoire.

L'expression des nouveaux agriculteurs a été privilégiée.

LES ÉTAPES

Un premier contact auprès de la FDCUMA par des agriculteurs s'interrogeant sur le fonctionnement du réseau CUMA.

Une rencontre locale entre ces nouveaux agriculteurs et les adhérents de la CUMA, suivi d'un temps examiner les attentes, lister les projets.

Une évolution de la gouvernance.

Des premiers nouveaux projets collectifs.

LES ACTIONS

Le soutien par l'animation a permis :

- d'organiser une rencontre entre agriculteurs du territoire,
- de partager des objectifs
- d'assurer la transition de gouvernance et sa continuité
- de lister des projets : investissements, emplois
- de mettre en œuvre des premiers projets de manière concrète
- de rencontrer les CUMA voisines pour travailler en complémentarité.

LES RÉSULTATS

La constitution d'un groupe d'agriculteurs pleinement mobilisés.

De nouveaux projets.

Un travail collectif à venir sur l'emploi partagé.

À CONSERVER



Le travail d'animation permettant la rencontre entre agriculteurs.

Le travail d'explicitation des objectifs et des attentes en amont favorisant l'entente (sans attendre des phases de médiation).

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'approche humaine, les temps d'échange, la présence d'un tiers facilite le partage, la définition d'objectifs communs.

Assurer en amont un travail de liaison entre agriculteurs, prendre le temps de préciser les attentes. Jouer un rôle d'animateur, de facilitateur voire de médiateur.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

51

UN NOUVEL OUTIL, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE HUMAINE

Initialement, répondre aux besoins d'un groupe d'agriculteurs.
Installer un fonctionnement collectif structuré.
Accueillir ces nouveaux agriculteurs au sein de la gouvernance.

LE COLLECTIF

41 adhérents
CA : 30 600 €
Demande des agriculteurs sur un équipement nouveau et spécifique
Prise en compte de cette initiative pour travailler sur la gouvernance de la CUMA

LA DÉMARCHE

Au sein de cette CUMA, un groupe d'agriculteurs a émis le souhait de mettre en place une activité Epareuse. Ce type d'activité est exigeant : matériel nécessitant de l'attention, groupe d'agriculteurs soudés, responsable devant être rigoureux...

LES ÉTAPES

Mise en place du groupe épareuse.
Travail sur l'organisation du service.
Participation à la gouvernance
Sollicitation par le Président et prise de responsabilité par de nouveaux agriculteurs (pour partie issus du groupe épareuse)
Valorisation du projet dans le réseau départemental (Challenge CUMA) et confortement des nouveaux responsables.

LES ACTIONS

L'engagement au sein du groupe épareuse a permis aux agriculteurs de s'investir dans un fonctionnement collectif et d'aller au-delà sur la gouvernance de la CUMA.
Accompagnement du groupe épareuse (conseil technique, calcul des coûts, ...)
Soutien sur les instances de gouvernance

LES RÉSULTATS

Un nouveau service
De nouveaux agriculteurs engagés à la CUMA
Une nouvelle gouvernance avec des jeunes agriculteurs

À CONSERVER



L'accompagnement d'un groupe qui se "familiarise" avec le fonctionnement des CUMA

À AMÉLIORER



L'effet d'opportunité a bien fonctionné.
Avoir une active plus proactive pour accompagner tous les nouveaux services, en aidant les agriculteurs à structurer le fonctionnement et en rendant "accessible" l'engagement responsable au sein de la CUMA.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'appui sur un nouveau projet permettant progressivement l'appropriation du fonctionnement d'un collectif. Ne pas attendre l'effet d'opportunité et être vigilant sur tous les nouveaux projets. En faire une démarche de mobilisation pour les instances de pilotage et de gouvernance.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

52

UNE RÉFLEXION STRATÉGIQUE EST EN COURS POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA CUMA

- Renforcer l'image de la CUMA sur le territoire
- Intégrer de nouveaux adhérents
- Pérenniser la vie de la CUMA

LE COLLECTIF

CUMA résultant d'une fusion de 2 CUMA, "Auty" et "Saint-Vincent". Elle est orientée vers les grandes cultures et l'élevage, avec une activité moisson.

77 adhérents

Chiffre d'Affaires : 69 K€

Avec une vague de départs à la retraite prévue dans les prochaines années, le président de la CUMA a sollicité un DINA. Ainsi, le groupe souhaite relancer la dynamique de la CUMA et gagner en attractivité pour intégrer de nouveaux adhérents.

LA DÉMARCHÉ

Un DINA a été engagé avec le groupe afin de travailler autour de tous les leviers qui permettent de dynamiser la CUMA et de renforcer son attractivité.

Le partenaire ADEAR 82 a également été sollicité pour les questions de transmission/renouvellement des générations agricoles.

LES ÉTAPES

Un premier travail avec le groupe a été d'étudier l'attractivité de la CUMA :

- état financier de la CUMA
- projection des principales activités de la CUMA
- option "période probatoire" dans les statuts
- conditions d'intégration de nouveaux adhérents (livret d'accueil, prospection sur le territoire)

Une autre piste sur l'embauche d'un salarié est en cours de réflexion.

Le partenaire ADEAR 82 est ensuite intervenu afin de faire un diagnostic des exploitations adhérentes pour permettre de faciliter leur transmission.

LES ACTIONS

Aujourd'hui, le DINA est en cours. Le groupe se questionne sur son image territoriale.

Les membres du conseil d'administration mènent un travail de réflexion pour gagner en visibilité sur le secteur et intégrer des jeunes.

LES RÉSULTATS

Arrivée et bonne intégration d'un groupe de jeunes.

Nouvelle dynamique d'investissement.

À CONSERVER



Une bonne dynamique du groupe.
Conservation du dispositif DINA.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Bon questionnaire sur les perspectives des activités de la CUMA. Echéances parfois longues entre les rencontres.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

53

UN PLAN D'ACTION POUR TRANSMETTRE LA GOUVERNANCE À LA NOUVELLE GÉNÉRATION

- Faciliter la prise de poste des nouveaux responsables en remettant un cadre de fonctionnement

LE COLLECTIF

CUMA créée en 1984.

Elle regroupe des activités de polyculture-élevage avec une activité traction.

La CUMA dispose d'un salarié échographe (bovin et ovin)

50 adhérents

Chiffre d'Affaires : 80 K€

Suite au départ du président et du trésorier de la CUMA, arrivés à l'âge de la retraite, le groupe souhaite assurer la pérennité de la gouvernance de la CUMA.

LA DÉMARCHE

La CUMA de Bioule retrouve un jeune binôme "président - trésorier". Afin d'assurer une prise de fonction sereine, le conseil d'administration a souhaité accompagner les jeunes élus dans leur prise de fonction. Plusieurs travaux ont été menés de sorte à garantir un meilleur cadre de travail, qui permettra ensuite d'intégrer de nouveaux jeunes.

LES ÉTAPES

- AG et CA pour l'élection des nouveaux responsables
- Formation "nouveaux responsables" dispensée au président et au trésorier de la CUMA
- Mise à jour statutaire et réglementaire
- Création d'un règlement spécifique au tracteur pour une meilleure implication des jeunes
- Présentation et adoption des nouveaux documents aux adhérents

LES ACTIONS

D'abord, un travail de fonds a été mené par les membres du bureau / CA pour identifier les points à renforcer pour faciliter la transmission des responsabilités.

Un plan d'action simple et structurant a été défini en proposant un travail réglementaire, une mise en harmonie statutaire et une formation

LES RÉSULTATS

Jeunes président et trésorier autonomes sur leur poste, binôme fort et identifié par tous
Un cadre de travail sain pour tous

À CONSERVER

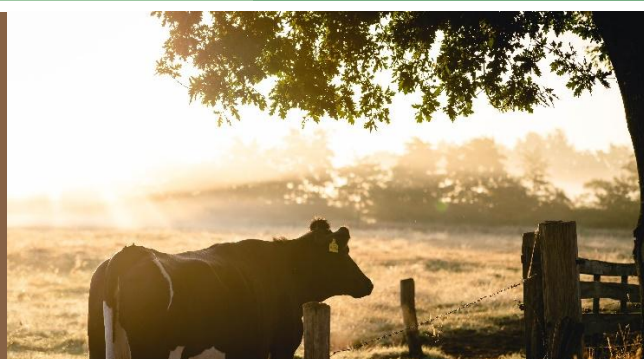


Implication des administrateurs et efficacité du plan d'action

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Temporalité S'assurer de la bonne stabilité du groupe avant de lancer les actions.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

54

INTÉGRATION À LA GOUVERNANCE DE LA CUMA GRÂCE À DES MANDATS NON RENOUVELÉS

Associer un maximum d'adhérents à la vie de la CUMA -

LE COLLECTIF

Créée en 1982 - 59 adhérents - Polyculture élevage - banque de travail - hangar + atelier en construction + bureau et salle de réunion - 1 salarié
L'objectif : maintenir une bonne gouvernance

LA DÉMARCHE

Réflexion progressive du conseil d'administration avec l'appui de la FD79

LES ÉTAPES

Validation d'un process par les administrateurs, soumis aux adhérents pour validation.

LES ACTIONS

Promotion de la fonction d'administrateur - limitation du nombre de mandats successifs pour impliquer un maximum d'adhérents, y compris les nouveaux.

LES RÉSULTATS

Gouvernance fluide - Renouvellement garanti des administrateurs

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Les nouveaux installés / adhérents sont impliqués dans la gouvernance de la CUMA. Ce qui évite que les plus jeunes se sentent tributaires des décisions des plus anciens Les administrateurs en place devront céder leur place, ce qui peut être problématique pour ceux qui se sentent indispensables ou qui ont de gros intérêts dans la CUMA



HUMAINE CUMA SUD GATINE DEUX-SEVRES

55

INTÉGRATION À LA GOUVERNANCE DE LA CUMA GRÂCE À UNE CLARIFICATION DES RÔLES

Garantir un côté attractif à la fonction d'administrateur

LE COLLECTIF

Issue d'une fusion en 2019 (créée en 1979) - 100 adhérents - Polyculture élevage - 3 salariés - ateliers + hangars + bureau et salle de réunion. Partage des tâches de gouvernance

LA DÉMARCHE

Réflexion progressive du conseil d'administration avec l'appui de la FD79 au moment de la fusion

LES ÉTAPES

Validation d'un process par les administrateurs, soumis aux adhérents pour validation.

LES ACTIONS

Analyse des tâches administrateurs et répartition entre ces derniers.

LES RÉSULTATS

Stabilité du nombre d'administrateurs et renouvellement facilité (17 élus en permanence)

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Une CUMA avec une gouvernance fluide et solide est plus attractive et sécurisante pour de nouveaux adhérents fraîchement installés



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

56

VOLONTARIAT AGRICOLE D'IMMERSION POUR FAVORISER LA TRANSMISSION ET L'INSTALLATION EN CUMA

Faire découvrir le métier d'agriculteur à des personnes non issues du milieu

Lever les freins à l'installation par l'expérimentation concrète

Favoriser l'adhésion future à une CUMA

Contribuer au renouvellement des générations en agriculture

LE COLLECTIF

Fédération des CUMA comprenant les fédérations des départements Maine et Loire, Loire Atlantique, Sarthe, Vendée. Le volontariat agricole a été identifié comme un levier pour permettre une découverte concrète du métier et des dynamiques collectives des CUMA

LA DÉMARCHE

Mise en place d'un dispositif de volontariat agricole permettant à des volontaires d'être accueillis dans des fermes adhérentes à une CUMA. La démarche est portée par l'Union des CUMA Pays de la Loire, avec l'appui du réseau FN CUMA, en s'appuyant sur le cadre du service civique / volontariat et sur les moyens humains du réseau.

LES ÉTAPES

Conception du dispositif et identification des fermes d'accueil

Recherche du cadre juridique adapté (service civique / volontariat)

Publication d'une offre de mission portée par l'Union

Immersion du volontaire sur une durée cible de 6 mois

LES ACTIONS

La proposition retenue est celle d'une immersion longue en ferme, permettant au volontaire de découvrir le métier d'agriculteur et le fonctionnement des CUMA.

Malheureusement face aux contraintes réglementaires du service civique, l'action a évolué vers une mission davantage orientée sur les enjeux de transmission et d'installation (organisation de portes ouvertes, sensibilisation, animation) au sein de l'Union des CUMA Pays de la Loire

LES RÉSULTATS

Pas encore de résultat

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Cadre réglementaire du service civique peu adapté à l'agriculture

Limites d'âge et de durée du dispositif

Nécessité d'un accompagnement juridique solide

Charge d'encadrement pour les fermes d'accueil



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

57

PARTENARIAT DURABLE ENTRE UNE CUMA ET UN COLLÈGE POUR FAIRE DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

Faire découvrir les métiers de l'agriculture aux collégiens
Participer à l'orientation des jeunes dans le cadre du parcours avenir
Valoriser l'image de l'agriculture et des CUMA
Créer un lien durable entre le monde éducatif et le monde agricole

LE COLLECTIF

Dans un contexte de méconnaissance des métiers agricoles par les jeunes, la CUMA de l'Espérance a souhaité s'engager auprès d'un établissement scolaire local. L'objectif était de faire découvrir concrètement l'agriculture et ses métiers à des collégiens dans le cadre de leur parcours d'orientation.

LA DÉMARCHE

Mise en place d'un partenariat structuré avec le collège de Clisson, combinant interventions en classe et accueil d'élèves sur des exploitations agricoles. La démarche est portée par la CUMA de l'Espérance, avec l'appui de l'Union des CUMA, mobilisant principalement des moyens humains (temps des agriculteurs, coordination) et pédagogiques.

LES ÉTAPES

Première expérimentation d'accueil d'élèves de 3^e
Organisation d'interventions en classe dans le cadre du "parcours avenir"
Accueil des élèves en ferme pour découvrir les métiers
Pérennisation du partenariat sur plusieurs années scolaires

LES ACTIONS

La CUMA a structuré l'accueil des élèves de 3^e en s'appuyant sur un groupe d'adhérents volontaires représentant différentes productions.

Des interventions pédagogiques en classe ont été réalisées, complétées par des visites en ferme permettant une découverte concrète et réaliste du métier d'agriculteur.

LES RÉSULTATS

Forte satisfaction des enseignants et des élèves
Structuration d'un dispositif d'accueil pérenne
Mobilisation durable d'un groupe d'agriculteurs volontaires
Passage d'une expérimentation ponctuelle à une collaboration installée dans le temps

À AMÉLIORER



Renforcer l'anticipation et l'organisation logistique

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Étendre le dispositif à d'autres collèges ou niveaux scolaires
Attirer des jeunes vers les métiers agricoles, y compris ceux non issus du milieu
Faire connaître les CUMA aux jeunes désireux de s'orienter dans les métiers agricoles
Élargir progressivement le nombre d'agriculteurs impliqués pour éviter l'essoufflement
Veiller à la sécurité et à la pédagogie lors des accueils en ferme.
S'assurer que la démarche reste inclusive et attire aussi des élèves non-initiés au monde agricole.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

58

JOURNÉE PORTES OUVERTES « PARCOURS DÉCOUVERTE » POUR FAIRE CONNAÎTRE UNE CUMA AUX AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

Faire connaître la CUMA et son fonctionnement
Attirer de nouveaux adhérents
Rassurer les futurs installés sur l'existence et la solidité du collectif
Valoriser l'image de la CUMA sur le territoire

LE COLLECTIF

Dans un contexte de renouvellement des adhérents et de besoin de faire connaître le fonctionnement des CUMA, la CUMA de Roche a souhaité ouvrir ses portes aux agriculteurs du territoire. L'objectif était de rendre visible, concrète et accessible l'organisation collective de la CUMA.

LA DÉMARCHÉ

Organisation d'une journée portes ouvertes structurée sous forme de « parcours découverte ».

La démarche est portée collectivement par la CUMA de Roche, avec l'implication de l'ensemble des salariés et des membres, mobilisant principalement du temps humain, les infrastructures existantes et les équipements de la CUMA.

LES ÉTAPES

Mise en pause du fonctionnement quotidien de la CUMA pour se consacrer à la préparation

Conception d'un parcours de visite structuré

Invitation ciblée de différents publics (futurs installés, nouveaux installés, non-adhérents)

Organisation et animation de la journée portes ouvertes

LES ACTIONS

La CUMA a conçu un parcours de visite inspiré du modèle IKEA, permettant aux visiteurs de découvrir successivement : l'historique de la CUMA, les bâtiments et le projet photovoltaïque, les espaces de stockage et un temps convivial (buvette). Chaque visiteur a bénéficié d'une visite complète et transparente, incluant matériels, bâtiments, organisation et démonstrations.

LES RÉSULTATS

Environ 50 personnes présentes lors de la journée
5 prospects identifiés comme intéressés pour rejoindre la CUMA

Image positive et renforcée de la CUMA auprès des agriculteurs du secteur

Pour les futurs installés : sentiment de sécurité et d'attractivité du collectif

À CONSERVER



La forte préparation collective, avec une mobilisation de l'ensemble des membres et salariés
Le parcours de visite structuré et pédagogique
La transparence sur le fonctionnement, les équipements et l'organisation
Le ciblage de publics variés (futurs, nouveaux et non-adhérents)

À AMÉLIORER



Prévoir un accueil plus progressif et différencié pour les nouveaux adhérents potentiels
Adapter le discours selon le niveau de connaissance des visiteurs

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Reproduire ou décliner le format (portes ouvertes régulières, thématiques)
Attirer de nouveaux adhérents
Renforcer la reconnaissance locale de la CUMA
Faciliter l'installation en rendant les collectifs visibles et accessibles
Charge de travail importante liée à la préparation
Nécessité d'un engagement collectif fort
Adapter l'accueil aux différents profils de visiteurs
Maintenir un équilibre entre convivialité et transmission d'informations clés



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

59

UN PARCOURS D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS DE LA CUMA

Faciliter l'intégration des nouveaux et futurs adhérents
Sécuriser l'adhésion des jeunes installés
Favoriser la transmission des pratiques et du fonctionnement collectif

LE COLLECTIF

Dans un contexte de renouvellement des adhérents et d'arrivée de nouveaux installés, certaines CUMA ont souhaité améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux membres. L'UCPDL a accompagné la mise en place de journées d'accueil dédiées afin de sécuriser les parcours d'adhésion.

LA DÉMARCHE

Mise en place de journées d'accueil spécifiques pour les nouveaux et futurs adhérents, combinant information, visite et temps convivial. La démarche est portée par les CUMA volontaires, avec l'appui méthodologique de l'UCPDL, mobilisant principalement du temps humain (organisation, animation, parrainage).

LES ÉTAPES

Identification des nouveaux et futurs adhérents
Organisation d'une journée d'accueil dédiée
Mise en place d'un système de parrainage/marrainage
Suivi de l'intégration dans les mois suivant l'adhésion

LES ACTIONS

Les CUMA organisent des journées d'accueil structurées, comprenant :

- une présentation du fonctionnement de la CUMA,
- une visite des ateliers et des matériels,
- des échanges sur les usages et règles collectives,
- un temps convivial.

Chaque nouvel arrivant est mis en relation avec un·e adhérent·e référent·e afin de faciliter l'intégration et la transmission des "codes" de la CUMA.

LES RÉSULTATS

Meilleure compréhension du fonctionnement des CUMA par les nouveaux adhérents

Relations facilitées entre anciens et nouveaux membres

Image plus accueillante et structurée des CUMA

Décisions d'adhésion prises dans un cadre plus serein et transparent

À CONSERVER



Les journées d'accueil dédiées aux nouveaux et futurs adhérents
Le système de parrainage/marrainage
L'équilibre entre informations techniques et temps convivial
La valorisation de la CUMA comme outil d'entraide et de sécurisation

À AMÉLIORER



Mieux répartir la charge d'organisation entre les adhérents
Formaliser davantage le suivi post-accueil

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Généraliser les journées d'accueil dans davantage de CUMA
Favoriser le renouvellement des adhérents
Renforcer l'attractivité des CUMA pour les jeunes installés
Consolider les collectifs sur le long terme Charge de travail pour les CUMA (organisation, parrainage, suivi)
Nécessité de construire un lien durable au-delà de la journée



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

60

DES PORTES OUVERTES POUR METTRE EN AVANT LES ATOUTS DE LA COOPÉRATIVE ET DE SES PARTENAIRES

L'objectif est de redorer l'image de la cave coopérative qui subit de nombreux aprioris historiques. C'est également l'occasion lors de cette journée porte-ouverte d'échanger avec des professionnels du secteur.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 145

Pôle : Vin La cave coopérative de Saint-Emilion subit elle aussi la crise viticole actuelle. Une aide de portage foncier en partenariat avec la SAFER ainsi qu'une avance de trésorerie était disponible. Depuis 3 ans, la cave coopérative à changer son accompagnement et propose désormais un journée portes ouvertes professionnelles.

LA DÉMARCHE

Cette journée portes ouvertes a pour objectif de faire rencontrer des jeunes vignerons avec des professionnels du secteur viticole.

LES ÉTAPES

Le but final de cette journée est de montrer aux jeunes qu'ils peuvent être accompagnés par différents partenaires de la profession mais aussi par la cave coopérative qui présente ses différents services lors de ce moment de rencontres et d'échanges.

LES ACTIONS

La cave coopérative organise cette journée en invitant des partenaires tels que des notaires, des représentants de la chambre d'agriculture mais également, l'interprofession et occasionnellement l'enseignement agricole.

LES RÉSULTATS

De nombreux jeunes sont intéressés lors des Portes ouvertes. L'union a recensé 6 installations en 2025. Le collectif intervient également avec les notaires pour la partie de la production et de l'installation.

À CONSERVER



La journée de portes ouvertes est à conserver puisqu'elle permet aux jeunes qui souhaitent s'installer, d'avoir connaissance de toutes les personnes ressources qu'ils peuvent solliciter lors de leurs installations.

À AMÉLIORER

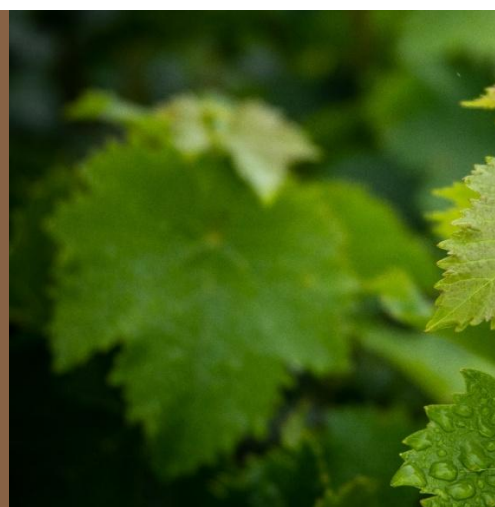


Pour la cave coopérative, leur souhait serait de remettre en place le portage foncier avec la SAFER. Ils aimeraient également récupérer les avances de trésorerie faites aux jeunes pour aider les prochains qui souhaitent s'installer.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intérêt est de faire connaître la cave coopérative et ses valeurs. Souvent dénigrée, elle encourage l'entraide, la mutualisation et encourage les jeunes à adhérer à la cave coopérative lorsqu'ils partagent les mêmes valeurs. La cave coopérative manque de temps au vu du contexte de crise viticole actuel. Elle souhaiterait avoir davantage de temps pour accompagner les jeunes qui s'installent.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

61

ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DANS LA COOPÉRATIVE

L'objectif est de renforcer le lien entre les jeunes associés coopérateurs et la coopérative, leur permettre également de s'investir dans le fonctionnement de la coopérative ainsi que dans le conseil d'administration pour prendre les décisions qui influenceront à coopérative de demain.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : plus de 1000

Pôles : Semences, Céréales, Viticulture, Elevage, Jardinerie La coopérative Terre Atlantique a mis en place il y a plus de 30 ans, un accompagnement "CAP Avenir". Il est révisé tous les 10 ans environ, la dernière révision date de 2024.

LA DÉMARCHE

Cet engagement permet aux nouveaux installés de profiter de différents accompagnements en échange d'un engagement de 4 ans minimum auprès de la coopérative. L'intérêt est d'encourager les nouveaux associés à être actifs dans la coopérative et créer une relation forte et constructive pour connaître les besoins et les problématiques des nouveaux sur le terrain.

LES ÉTAPES

Différentes modifications ont été apportées dans la mise à jour de 2024 pour s'adapter au contexte et aux besoins des jeunes associés. Des primes à l'hectare ou tonnes d'aliments. L'ajout des surfaces fourragères et de vignes. Ainsi que l'obligation de participation à l'AG et une journée de formation sur la gestion d'exploitation. Ils doivent également rembourser des avantages s'ils décident d'arrêter le contrat avant la fin de l'engagement.

LES ACTIONS

CAP Avenir propose différentes remises (analyses de sol, accès aux OAD, ...). Les nouveaux associés coopérateurs peuvent également bénéficier d'un accompagnement avec un technicien et d'autres services proposés par la coopérative.

LES RÉSULTATS

Sur 18 dans le CA, 6 sont des jeunes (soit 1/3 dont 2 femmes). Environ 20 dossiers CAP Avenir par an.

À CONSERVER



Le dispositif CAP Avenir est mis à jour régulièrement, il est donc pleinement adapté aux situations rencontrées.

À AMÉLIORER



Sa mise à jour récente fait de ce programme un accompagnement parfait pour les nouveaux associés coopérateurs qui souhaitent s'installer en collectif.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intérêt [pour la coopérative] est de favoriser l'engagement des jeunes et de les encourager à être actif dans la coopérative". La mise en relation entre le collectif et les jeunes permet de connaître leurs besoins et leurs problématiques. L'objectif est La coopérative ressent que les nouveaux associés coopérateurs ne sont pas toujours prêts à s'engager et à donner du temps. Il faut les accompagner pour leur donner envie d'intégrer la coopérative.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

62

UNE CHARTE POUR SÉCURISER L'INSTALLATION ET CRÉER DU LIEN

L'objectif est d'aider et de soutenir l'installation du jeune au sein de la coopérative. Les nouveaux associés doivent être accompagnés dès le début pour la viabilité et la pérennisation de l'exploitation.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : plus de 7000

Pôles : Céréales, Viticulture, Elevage, Agrofournitures

Créée depuis plus de 20 ans, la charte Océa-JA a été révisée régulièrement pour s'adapter aux problématiques variées. La dernière révision date de 2024 pour l'intégration du programme "Le Sillon Responsable" et ainsi permettre aux nouveaux associés coopérateurs de bénéficier pleinement de l'accompagnement proposé par le projet.

LA DÉMARCHE

La charte Océa-JA construite par la coopérative propose différentes aides à l'installation des nouveaux associés coopérateurs. Ils ont la possibilité d'avoir un suivi gratuit et renforcé pendant 3 ans pour les accompagner. La coopérative met également en place des remises sur les chiffres d'affaires et des offres adaptées à toutes les filières. L'accès au programme du "Sillon Responsable" est ouvert et gratuit.

LES ÉTAPES

Les nouveaux associés bénéficient d'une enveloppe financière pour des services de la coopérative (assurance récoltes, aide à la décision, ...) ainsi qu'un accès privilégié aux services technique, agronomique et juridique. Ce pack complet peut être couplé avec un portage de foncier en partenariat avec la SAFER, entre les cédants et les nouveaux associés. Cette charte est pour la coopérative, un accompagnement complet et optimal pour réussir son installation.

LES ACTIONS

Les nouveaux associés bénéficient d'une enveloppe financière pour des services de la coopérative ainsi qu'un accès privilégié aux services technique, agronomique et juridique. Ce pack complet peut être couplé avec un portage de foncier.

À CONSERVER



Le charte OCEA-JA a été révisée et s'adapte actuellement à toutes les situations d'installation de nouveaux associés coopérateurs. La coopérative souhaite continuer à créer du lien entre les agriculteurs. Le groupe de jeunes permet de répondre à des problématiques communes et d'interagir directement avec la coopérative et le terrain.

À AMÉLIORER



Pour la coopérative, la charte est revenue régulièrement pour s'adapter au plus proche des demandes des nouveaux associés coopérateurs. Le souhait pour les années à venir est de créer d'autres groupes de jeunes.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intérêt est d'accompagner le jeune dès le départ pour que son installation soit réussie et que son exploitation soit viable, ainsi il pourra faire perdurer l'engagement avec la coopérative et avancer ensemble pour construire la coopérative de demain grâce aux groupes de jeunes. La coopérative ressent que les nouveaux associés coopérateurs ont des difficultés pour se mobiliser et sortir de leurs exploitations. Les groupes de jeunes existent pour répondre à leurs problématiques et faire avancer la coopérative, il faut donc prendre du temps pour leur expliquer les intérêts et les objectifs d'avancer ensemble, en collectif.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

63

METTRE EN RELATION CÉDANTS ET REPRENEURS POUR MAINTENIR L'ACTIVITÉ

Favoriser l'installation ou la consolidation d'exploitations existantes et la reprise des exploitations maintien du potentiel de production pour la coopérative maintien de l'activité viticole sur le territoire.

LE COLLECTIF

Renouvellement des générations et favoriser la cession des exploitations.

LES ACTIONS

Une personne ressource au niveau de la cave coopérative identifie les associés coopérateurs qui souhaitent céder ou louer leur exploitation soit à cause d'un départ à la retraite soit pour tout autre cause. Il les met en relation avec des candidats à l'installation. Un accompagnement est mis en place.

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE


Pour la coopérative, maintenir un potentiel de production. Faciliter l'accès au foncier et l'installation, favoriser la reprise des exploitations pour les cédants.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale Développement agricole et rural (GASDAR) (L. 2014-1170)
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
La responsabilité du ministère délégué de l'agriculture est solennellement engagée

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

64

ENCOURAGER L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LA GOUVERNANCE DE LA COOPÉRATIVE EN L'ACCOMPAGNANT

Favoriser le renouvellement des administrateurs de la cave coopérative et favoriser l'implication dans la cave et le sentiment d'appartenance

LE COLLECTIF

Favoriser la prise de responsabilité au sein de la cave coopérative et l'implication des jeunes

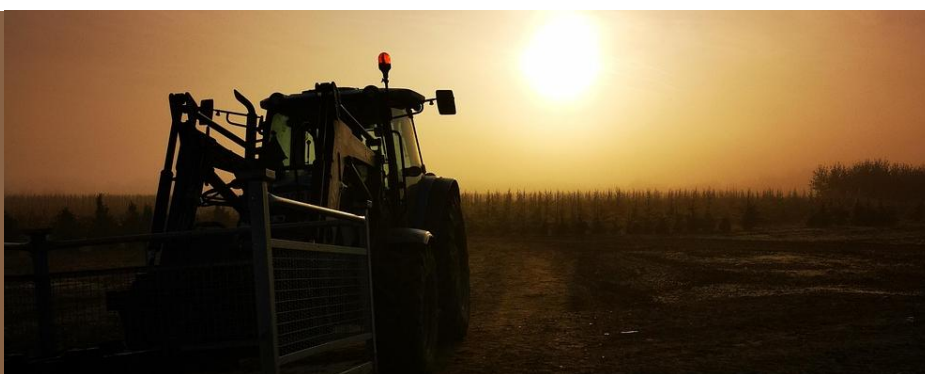
LES ACTIONS

La mise en place d'administrateurs stagiaires avec une formation obligatoire - mise en place d'un groupe jeune en charge des animations oenotouristiques organisées par la cave coopérative

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Favoriser l'engagement des jeunes dans la coopérative (fidélisation) et la prise de responsabilité pour assurer le renouvellement du conseil d'administration. Les nouveaux associés coopérateurs ne sont pas toujours prêts à s'engager et à donner du temps. Il faut les accompagner pour leur donner envie d'intégrer la coopérative.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale de l'équipement agricole et rural CASDAR 2014-2020
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Le responsable du ministère chargé de l'agriculture est tenu responsable

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

65

OUVRIR EN GRAND LA CUMA AUX NOUVEAUX INSTALLÉS

L'objectif est d'accueillir de nouveaux adhérents pour développer de nouveaux projets, mais aussi contribuer à la réussite des installations

LE COLLECTIF

Petite CUMA en zone péri urbaine - Exploitations de petites tailles et diversifiées. 10 adhérents - 17 matériels - 10 000€ de CA
Les administrateurs soucieux de la pérennité de la CUMA, et donc de ses activités, veille à rencontrer tous les nouveaux installés du secteur pour leur proposer les services de la CUMA

LA DÉMARCHE

Un administrateur va rencontrer chacun des nouveaux installés, et le nouvel installé est systématiquement invité à l'assemblée générale de la CUMA

LES ÉTAPES

Permanent

LES ACTIONS

La CUMA n'attend pas la venue de nouveaux adhérents, c'est elle qui va vers eux. Ce n'est pas un simple appel téléphonique, c'est une rencontre physique afin que les échanges soient facilités

LES RÉSULTATS

3 exploitations ont rejoint la CUMA grâce à cette initiative

À AMÉLIORER



Remettre au nouvel installé un document retraçant le fonctionnement de la CUMA et ses activités

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Démontrer l'ouverture des CUMA aux jeunes, créer du lien avec les jeunes et leur donner envie de rejoindre un collectif pour partager du matériel, mais aussi des expériences



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

avec la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale des
réseaux d'agriculture
agricoles et rural
CASDAR
2014-2020
Ministère
de l'Agriculture
et de la Souveraineté
Alimentaire

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

66

UNE CUMA DYNAMISÉE GRACE A LA DIVERSIFICATION ET L'ACCUEIL DE NOUVEAUX.ELLES ADHÉRENT.E.S

Les exploitants ont voulu diversifier leur activité et s'appuyer sur la CUMA pour limiter l'impact de cette activité naissante sur leurs exploitations.

LE COLLECTIF

Créée en 1979, la CUMA du PETIT PLATEAU est actuellement composée de 19 adhérents, pour la plupart éleveurs. Alors que la CUMA connaissait, en 2020, une baisse de régime, le développement du maraîchage et l'intégration de nouveaux adhérents(es). 5 éleveurs-ses se sont diversifiés-es, depuis 2020, dans le maraîchage avec la production de pommes de terre, carottes, poireaux et oignons.

LA DÉMARCHE

Hormis l'intégration des nouveaux d'un point de vue humain, des leviers économiques ont facilité les choses : montage de dossiers de financements publics départementaux, régionaux et européens, accès à du matériel neuf, accès à des aides en faveur de l'emploi. La CUMA leur a permis de limiter leurs taux d'endettement personnels tout en conservant de la trésorerie sur leurs exploitations. L'intégration d'adhérents-es non historiques dont une hors cadre familiale permet l'ouverture de la CUMA à de nouveaux profils d'agriculteurs.

LES ÉTAPES

La CUMA a identifié ses besoins et a réalisé un DINA (Dispositif National d'Aide). Une période de 5 ans a été nécessaire.

LES ACTIONS

L'intégration de nouveaux adhérents-es- reposent sur l'ouverture d'esprit du conseil d'Administration. La diversification vers le maraîchage bio contribue aussi au développement des investissements et de l'emploi. La volonté de transparence, l'équité et le partage sont des valeurs véhiculées dans la CUMA. Le taux de participation aux AG permet de dépasser largement le quorum. Les décisions sont donc largement entérinées.

La CUMA est particulièrement impliquée sur l'ensemble des volets du PAT de la Haute Vallée de l'Aude à savoir :

- La transmission / Installation
- La structuration des filières
- La diversification des productions
- Le renforcement des circuits courts
- la justice sociale alimentaire...

Un des derniers investissements de la CUMA sont une chambre froide et une chaîne de tri.

LES RÉSULTATS

Augmentation du nombre d'adhérents, diversité des profils, investissements dans de nouveaux matériels, embauches... Moyenne d'âge dans la CUMA < 40 ans.

À CONSERVER



L'ouverture aux jeunes installés.es, le dynamisme, l'entraide.

À AMÉLIORER



Penser à bien travailler le règlement intérieur

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Avoir un outil sur le territoire qui est un véritable appui pour les jeunes qui s'installent. L'intégration de nouveaux et nouvelles, l'ouverture à de nouvelles activités redynamisent des CUMA qui auraient pu disparaître.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du conseil d'administration des adhérents de la CUMA, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MDSA) a financé la mise en œuvre du projet.

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

67

LES STAGE 21 H : UN VIVIER DE NOUVEAUX INSTALLÉS - ÉES À METTRE EN RELATION AVEC LES CUMA DU TERRITOIRE

Recherche de nouveaux adhérents

LE COLLECTIF

Créée en 1962, la CUMA de la MONTAGNE NOIRE est une CUMA composée d'une quarantaine d'adhérents. Elle est composée exclusivement d'éleveurs. L'activité principale est l'ensilage qui représente 70 % de l'activité de la CUMA. Pour pallier aux difficultés générées par la baisse des surfaces, une INTERCUMA a été mise en place avec des éleveurs du Tarn. La CUMA souhaite trouver de nouveaux et de nouvelles adhérent.e.s pour accroître ses surfaces d'ensilage et ainsi maintenir des prix d'ensilage corrects. L'objectif est de conserver cette activité cruciale pour le secteur.

LA DÉMARCHE

L'intégration d'adhérents-es non historiques dont une hors cadre familiale permet l'ouverture de la CUMA à de nouveaux profils d'agriculteur.rice.s.

LES ÉTAPES

1 semaine

LES ACTIONS

Mise en relation entre 1 jeune recherchant une prestation d'ensilage et la CUMA de la Montagne noire disposant d'une ensileuse.

LES RÉSULTATS

Intégration d'un nouvel adhérent et augmentation de la surface ensilée par la CUMA

À CONSERVER



La présence de la FD CUMA au stage 21 h montre tout son intérêt.

À AMÉLIORER



Penser à bien expliquer au nouvel entrant le fonctionnement de la CUMA

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'importance de la présence de la fédération des CUMA au stage 21 h n'est plus à démontrer. Cette présence permet d'expliquer le modèle CUMA aux jeunes et de mettre en lien ses jeunes avec les CUMA qui existent sur leur secteur.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

68

UNE CUMA QUI REBONDIT GRÂCE À L'IMPLICATION DE JEUNES AGRICULTEURS

Pérenniser la seule CUMA présente sur le territoire pour qu'elle puisse accueillir les nouveaux installés.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 12

Date de création : 1985

Principales activités : ensilage maïs et herbe Remise en activité d'une CUMA historique du secteur du Conflent par des jeunes agriculteurs.

La CUMA est moteur de résilience avec investissement dans un camion de transport de fourrage permettant de pallier la baisse de production due au changement climatique.

LA DÉMARCHE

Arrivée de 5 adhérents dont 4 JA en 2020, dans une CUMA en sommeil créée par la génération précédente. Etat des lieux financier et technique de la CUMA et remise en activité avec réutilisation du matériel existant et achat d'un semoir (2020), d'un camion de transport de fourrage (2023), puis d'un rouleau (2025). Accompagnement par la FD CUMA 66 avec un DiNA.

LES ÉTAPES

2020 : arrivée des nouveaux adhérents + diagnostic de la situation financière et du parc matériel + achat du semoir

2023 : mise à jour du capital social, du règlement intérieur et des statuts + renouvellement du conseil d'administration de la CUMA + étude de la réglementation à respecter pour le chauffeur du camion en CUMA + achat du camion

2025 : assainissement de la trésorerie (encaissement de retards de paiements, règlement de factures en retard, réajustement de la facturation, etc.) + achat du rouleau

LES ACTIONS

Ouverture de la CUMA aux jeunes qui s'installent sur le secteur, accès à du matériel trop coûteux pour de l'achat individuel lors de l'installation, accès à un service de transport du fourrage (chauffeur + camion) qui permet de sécuriser le projet d'installation.

LES RÉSULTATS

Malgré les difficultés financières rencontrées au départ, le groupe a réussi à pérenniser la CUMA, à augmenter le nombre d'adhérents, et à acheter le camion.

Réduction nette des coûts de transport du fourrage.

Sur la première année du camion : 15 000 km parcourus, 1 voyage par semaine.

À CONSERVER



Accompagnement par des structures compétentes.

À AMÉLIORER



Responsabiliser encore plus l'engagement avant l'achat du matériel (problème avec 1 adhérent).

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Sur le département des Pyrénées-Orientales, où la densité des exploitations est de plus en plus faible, l'intérêt est de maintenir au moins une CUMA sur chaque territoire / canton.

Utiliser l'outil CUMA pour trouver des solutions face aux conséquences du changement climatique. Être plus vigilants et réguliers sur le suivi de la trésorerie, pour pouvoir réagir lorsque certains adhérents ne respectent pas leurs engagements.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

69

UNE CHARTE, DES AIDES, UNE CUMA : LA COOPÉRATIVE VEUT FACILITER L'INSTALLATION

L'objectif est de soutenir les exploitations nouvellement installées, dans leur entièreté pendant 5 ans, soit la durée de l'engagement de la charte.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 50

Pôle : vin

La coopérative de la cave de Monbazillac est en cours de création d'une charte regroupant les différentes aides déjà disponibles. Cette offre complète pourra permettre aux agriculteurs souhaitant devenir de nouveaux associés coopérateurs, de s'installer correctement et d'avoir une vue d'ensemble des aides proposées. Cette charte permet de montrer les avantages de s'installer dans la coopérative de la cave de Monbazillac.

LA DÉMARCHE

La cave coopérative de Monbazillac met ces aides en place pour attirer de nouveaux associés coopérateurs et faire face au vieillissement de ses exploitations viticoles. Les nouveaux installés peuvent donc bénéficier par exemple d'un portage foncier, mais également d'une aide à l'hectare. De plus, si l'exploitation du nouvel installé à une superficie de moins de 10 hectares, celui-ci peut obtenir un mi-temps sur la cave pour bénéficier d'un autre revenu.

LES ÉTAPES

Suite à la mise en place de la charte, la cave a choisi de créer une CUMA pour permettre aux nouveaux associés de réduire les investissements matériels lors de leurs installations. La cave propose également un accompagnement technique à la demande et va proposer prochainement un tutorat entre des anciens coopérateurs et des nouveaux pour leur permettre d'échanger ensemble sur des problématiques ou des manières de travailler.

LES ACTIONS

Une aide à l'hectare et un portage foncier. La création d'une CUMA pour permettre aux nouveaux associés de réduire les investissements matériels lors de leurs installations. La cave propose également un accompagnement technique à la demande

LES RÉSULTATS

1er jeune en cours d'installation : mi-temps filiale (travail au vignoble)

À CONSERVER



Le livret d'accueil a été révisé et s'adapte actuellement à toutes les situations d'installation de nouveaux associés coopérateurs.

À AMÉLIORER



La coopérative souhaite demander le remboursement de l'aide financière à la fin de l'engagement mais celui-ci peut mettre à mal l'exploitation lors du remboursement. Le conseil d'administration réfléchi à une autre configuration.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'accompagnement des jeunes associés coopérateurs permet de les fidéliser et ainsi la coopérative peut garder ses surfaces puisqu'elle n'en possède pas. L'objectif est donc de faire face au vieillissement des exploitations et ainsi à la baisse des surfaces, en attirant des jeunes qui souhaiteraient s'installer. La coopérative note la difficulté pour les jeunes d'avoir les financements nécessaires pour s'installer et la réticence des banques pour de prêts bancaires. La coopérative souhaite lors de rencontres professionnelles, montrer aux partenaires financiers qu'il est essentiel d'aider les jeunes et d'établir des plans de financement viables.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

71

FAIRE CONFIANCE AUX JEUNES EN LEUR LAISSANT LA GOUVERNANCE : DE NOUVEAUX PROJETS GARANTIS

Redonner une dynamique pour répondre aux besoins des jeunes générations actuelles et futures

LE COLLECTIF

30 matériels - 20 adhérents - 40 000 € de CA - CUMA créée dans les années 1960 Le président de la CUMA qui réalisait les démarches administratives et la gestion globale de la CUMA a pris sa retraite. L'assemblée générale décide de confier la gouvernance à un groupe de jeunes agriculteurs

LA DÉMARCHE

Ce sont les jeunes qui ont des besoins importants. Leur laisser le pilotage de la CUMA, c'est les laisser faire leurs choix pour que la CUMA réponde à leurs besoins

LES ÉTAPES

Accompagnement du nouveau conseil d'administration composé de jeunes adhérents sur le fonctionnement de la CUMA / FDCUMA - Rappel des rôles - répartition des tâches ...

LES ACTIONS

L'actualisation du règlement intérieur et de règlements d'activité - création de deux groupes WhatsApp pour les principales activités

LES RÉSULTATS

Les jeunes attirent les jeunes = arrivée de nouveaux adhérents à la CUMA - Le groupe s'est équipé de matériels performants pour leurs exploitations, l'entraide est régulière, la communication est fluide ...

À CONSERVER



Faire confiance aux jeunes, Ils savent ce qu'ils veulent, ou ils veulent aller et comment

À AMÉLIORER



Ne pas attendre le départ en retraite des responsables de la CUMA pour rajouter le conseil d'administration

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'attractivité de la CUMA passe par une dynamique de renouvellement des matériels et du conseil d'administration pour des idées nouvelles. Difficulté pour certains anciens qui se pensent indispensables et qui ont du mal à croire dans les jeunes générations car elles ne pensent pas comme eux, parce qu'elles ne vivent pas comme eux.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

72

SE LANÇER DANS UNE RECHERCHE ACTIVE D'ADHÉRENTS.

Communication, intégration de nouveaux adhérents

LE COLLECTIF

Créée en 1985, la CUMA des CORBIERES OCCIDENTALES est composée d'une vingtaine d'adhérent.e.s, exclusivement d'éleveurs. L'activité principale est la fénaison. Les autres matériels qu'elle possède sont : broyeur forestier, tracteur, gyrobroyeur. La CUMA souhaite "ouvrir ses portes" pour intégrer de nouveaux adhérents dans la CUMA et faire connaître les services proposés par la CUMA à l'ensemble des éleveurs du secteur.

LA DÉMARCHE

La CUMA s'est rapprochée de la chambre d'agriculture pour qu'elle puisse envoyer un message à l'ensemble des éleveurs du secteur indiquant les services proposés par la CUMA.

LES ÉTAPES

3 mois

LES ACTIONS

Préparation et envoi d'un courrier à tous les éleveurs du secteur

LES RÉSULTATS

A court terme, les résultats de cette initiative n'ont pas été à la hauteur des attentes (ou espérances). Mais les administrateurs restent ouverts et trois adhérents ont été intégrés dont un ancien salarié de la CUMA et un jeune couple de jeunes agriculteurs.

À CONSERVER



L'ouverture aux jeunes installés.es

À AMÉLIORER



Multiplier les vecteurs de communication

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Conserver un outil sur le territoire qui est un véritable appui pour les jeunes qui s'installent.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale de l'équipement agricole et rural (CASPARE) du département de l'Aude.

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

73

LES NOUVELLES FILIÈRES SONT PORTEUSES DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Certaines exploitations du secteur de la CUMA ont voulu se lancer dans la filière du chanvre et s'appuyer sur la CUMA pour limiter l'impact de cette activité naissante sur leurs exploitations.

LE COLLECTIF

Créée en 1982, la CUMA des CROZES est composée d'une dizaine d'adhérents. Historiquement, ils mettent en commun du matériel très spécifique (récolteuse d'oignons...) En 2020, la culture de la vigne arrive dans le secteur du lauragais jusqu'alors très céréalier. Pour satisfaire les besoins de ces nouveaux viticulteurs, la CUMA a investi dans une taille rase de précision. Plus récemment, avec le développement de la filière chanvre, de nouveaux adhérents se sont rapprochés de la CUMA pour mutualiser du matériel de fauche.

LA DÉMARCHE

Les nouveaux adhérents ont été invités à l'assemblée générale de la CUMA. En dehors de l'aspect humain, le montage de dossiers de financements publics régionaux et européens ont permis l'accès à du matériel neuf.

LES ÉTAPES

1 an

LES ACTIONS

Intégration de 3 nouveaux adhérents

LES RÉSULTATS

Intégration de plusieurs adhérent.e.s et augmentation de l'activité de la CUMA

À CONSERVER



Accompagnement des adhérent.e.s dans la diversification de leur exploitation.

À AMÉLIORER



Bien étudier les prix de revient avant de se lancer dans le projet

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Conforter de nouvelles filières en limitant la prise de risques pour les exploitations qui se lancent



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

74

DES ADHÉRENTS BIEN ACCUEILLIS CRÉENT DE NOUVELLES ACTIVITÉS DANS LA CUMA

Pérenniser la CUMA en intégrant des profils d'agriculteurs différents

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 22 adhérents

Dont JA : 6

Dont depuis moins de 3 ans dans la CUMA : 6

Chiffre d'Affaires 2022 : 32 900 € HT

Matériels acquis depuis 2020 : 11 matériels

Matériels : tracteurs, round baller, andaineurs, faneuses, travail du sol, semoir.

Plusieurs hors cadre familiaux ont rejoint la CUMA ces dernières années. Le parrainage par un adhérent de la CUMA a permis d'intégrer les nouveaux : compréhension du fonctionnement du groupe, présentation lors des réunions, découverte du parc matériel disponible.

LA DÉMARCHÉ

En dehors de l'intégration des nouveaux d'un point de vue humain, des leviers économiques ont facilité l'intégration : prise de capital social échelonné, montage de dossiers de financements, accès à du matériel neuf.

LES ÉTAPES

Sur les 3 dernières années

LES ACTIONS

« Nous avons aidé l'installation de 2 jeunes agriculteurs sur Saint Michel (Bastien et Baptiste) et un sur Cazères (GAEC l'Appel du Grain). Ils ont créé une section avec tracteur chargeur neuf (aide Cd31 et emprunt obtenu sur 10 ans), une faneuse et andaineur neufs (dossier FEADER) et nous venons de financer un round-baller d'occasion (autofinancement par la CUMA). »

LES RÉSULTATS

Equiperment d'agriculteurs en cours d'installation

À CONSERVER



La CUMA leur a permis de préserver leurs taux d'endettement personnels tout en conservant de la trésorerie sur leurs exploitations.

À AMÉLIORER



Formaliser les modes de fonctionnement au sein d'un règlement intérieur

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Lorsqu'un hors cadre familial intègre une CUMA, les autres CUMA lui ouvrent aussi leurs portes ! Les agriculteurs ayant intégré la CUMA de Lavelanet-de-Comminges sont maintenant aussi sur d'autres CUMA pour des matériels complémentaires. Connaître un premier agriculteur qui intègre le groupe est nécessaire pour ensuite faire effet boule de neige. La confiance mutuelle est primordiale.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

75

LE TRACTEUR EN CUMA : UN LEVIER POUR ACCÈDER AUX AUTRES MATÉRIELS

Pérenniser la CUMA en intégrant de nouveaux agriculteurs

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 17 adhérents

Dont JA : 1

Dont depuis moins de 3 ans dans la CUMA : 1

Chiffre d'Affaires 2022 : 56 700 € HT

Matériels acquis depuis 2020 : 3 matériels

Matériels : tracteurs, bennes, travail du sol, semoirs, semis direct, plateaux, épandeur à fumier, boîtiers Karnott.

LA DÉMARCHE

Quand on s'installe, on n'a pas beaucoup de matériels sur son exploitation. Mais surtout, on a un tracteur peu puissant qui ne donne pas accès aux larges matériels tractés des CUMA. Donc on affirme que « la CUMA, c'est pour une certaine taille d'exploitation, ce n'est pas pour moi. »

LES ÉTAPES

Sur 2 ans (2022-2024)

LES ACTIONS

Installation d'un agriculteur

LES RÉSULTATS

Les deux tracteurs de la CUMA de Labarthe (180 et 130 chevaux) permettent de tracter l'ensemble du parc matériel de la CUMA. Donc adhérer aux tracteurs, c'est permettre à un nouvel installé d'accéder à un parc matériel très complet pour le travail du sol, les semis et la récolte.

À CONSERVER



L'échange et la communication

À AMÉLIORER



Formaliser les modes de fonctionnement au sein d'un règlement intérieur

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Une part fixe de capital social peu élevée à l'entrée et l'étalement du paiement du capital social facilite l'intégration des nouveaux adhérents. Le jeune qui s'est installé connaissait la majorité des adhérents de la CUMA : il a travaillé au Service de Remplacement pendant plusieurs années et a déjà conduit le matériel de la CUMA. Quand il a eu l'opportunité d'avoir du foncier pour commencer son activité céréalière, il s'est tourné vers la CUMA pour planifier son installation. Parfois on connaît moins l'agriculteur qui souhaite intégrer la CUMA.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

76

S'ASSOCIER AVEC D'AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Convaincre la CUMA de l'intérêt pour les coopérateurs et éleveurs locaux d'avoir un abattoir mobile et une chaîne de découpe sur le même site.

LE COLLECTIF

CUMA des Hauts Gardons, travail du sol et atelier de découpe carnés. Association SLAC volonté d'avoir une structure d'abattage local pour ovins et caprins la SLAC veut proposer une alternative d'abattage aux éleveurs des Cévennes, se trouvant loin des abattoirs locaux (1 dans le Gard et 1 en Nord Lozère). La CUMA des Hauts Gardons possède une section atelier de découpe carnés.

LA DÉMARCHE

Réunion entre la CUMA et la SLAC, réflexion sur la possible intégration de l'abattoir à la CUMA des Hauts Gardons

LES ÉTAPES

2019-...

LES ACTIONS

L'éloignement et l'enclavement des fermes cévenoles est un véritable enjeu pour l'abattage des bêtes (ovins et caprin), la SLAC aimerait se rattacher à la CUMA afin de proposer un service complet de l'abattage à la découpe des animaux

LES RÉSULTATS

Lors de l'AG de la CUMA des Hauts Gardons, présence des porteurs du projet abattoir (qui sont eux même adhérents de cette CUMA) et mise au vote à bulletin secret sur l'intégration ou non de l'abattoir mobile à la CUMA des Hauts Gardons. Le vote est positif pour l'intégration de l'abattoir à la CUMA

À CONSERVER



L'échange et la communication

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intérêt est de pouvoir maîtriser l'abattage local face à la complexité et les distances pour rejoindre les abattoirs les plus proches (celui d'Alès, le plus proche, vient de fermer ses portes), réduction des transports, des coûts et augmentation du bien-être animal. Avoir une bonne communication et des échanges réguliers sur l'avancement et la mise en place de cet abattoir mobile



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

avec la contribution financière du compte d'investissement agricole et rural CASDAR
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Le projet est financé par le CASDAR

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



Il est recommandé de consulter le site de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

77

UN PARTENARIAT AVEC LA MFR POUR ACCUEILLIR DES ALTERNANTS

LE COLLECTIF

Le secteur d'Aire sur l'Adour compte la CUMA de Clèdes fondée en 1988 celle de Garlin née en 2002 et la CUMA Adour Armagnac issue d'une fusion en 2021 formant un réseau coopératif solide en lien avec la MFR locale. Le matériel mutualisé par ces 3 CUMA tourne autour des cultures de printemps et du soutien à l'élevage.

LA DÉMARCHE

MFR et les CUMA du secteur

Afin d'enrichir la formation pratique du CQP Tractoriste, trois groupements de CUMA ont officiellement signé une convention de partenariat avec la MFR.

Ce dispositif permet aux élèves de se rendre sur le terrain une fois par mois pour assurer l'entretien régulier du parc matériel des CUMA partenaires. Pour les apprenants, c'est une occasion unique de confronter leurs connaissances théoriques à la réalité technique du matériel agricole, tout en rendant un service concret aux professionnels du secteur.

LES ÉTAPES

- identifier les groupes avec du matériels et un encadrant (salarié ou adhérent)
- Contractualiser la démarche avec la MFR
- Organiser les différentes interventions entre l'équipe éducative et la CUMA
- Présence sur le terrain

LES ACTIONS

- réalisation d'entretien pratique de matériel agricole
- travail mécanique en collective

LES RÉSULTATS

- montée en compétences des élèves
- entretien à jour du matériel optimisé pour la CUMA
- une dynamique de territoire avec la présence de jeunes sur le lieu d'activité de la CUMA de manière régulière



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

78

SÉDUIRE LES JEUNES : LA CUMA MODERNISE LA CULTURE DE L'AIL

Conforter une filière porteuse de valeur ajoutée sur un territoire
Permettre la poursuite d'une dynamique d'installation sur le territoire
Mobiliser les acteurs
Avoir une vision globale de la filière en soutenant le projet des agriculteurs coopérateurs adhérents d'Alinea et les producteurs en démarche individuelle
Promouvoir la production auprès des jeunes agriculteurs

LE COLLECTIF

73 adhérents
CA : 256 000 €
Accompagner les adhérents de la CUMA dans la valorisation d'une production
Conforter le projet en s'associant avec d'autres acteurs de la filière

LA DÉMARCHE

L'ail rose de Lautrec et plus généralement la production d'ail sont des marqueurs du territoire. Pour les producteurs valorisant leurs productions d'ail, des équipements de séchage et de refroidissement étaient nécessaires. Le collectif CUMA était une piste. Pour assurer la viabilité du projet, l'association avec d'autres acteurs de la filière était nécessaire. La coopérative ALINEA est alors associée au projet.

LES ÉTAPES

Mobilisation des dirigeants de CUMA et animation par la FDCUMA :

- Recensement des besoins
- Simulation économique
- Partage avec les autres acteurs du territoire
- Engagement des acteurs
- Construction des équipements
- Recherche de l'autonomie énergétique (électricité photovoltaïque)

LES ACTIONS

Un choix collectif associant tous les acteurs de la filière.

LES RÉSULTATS

Un bâtiment offrant un service à tous les acteurs de la filière

À CONSERVER

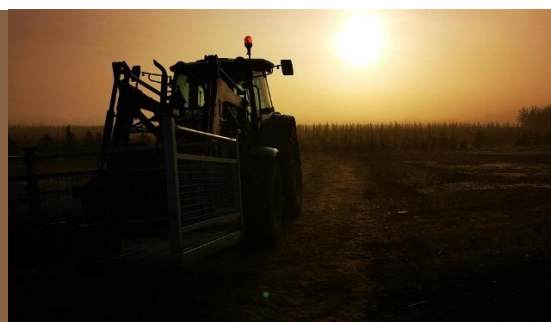


Des étapes structurées
La recherche de partenariat
L'ouverture à tous les agriculteurs quels que soient leurs modes de valorisation.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Avoir une approche filière associant tous les acteurs d'un territoire.
Faire de la CUMA un espace de construction commun.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

79

PARTENARIAT AVEC LES MFR DU POITOU POUR LA PROMOTION DU MODÈLE CUMA

Sensibiliser au collectif pour ses avantages financiers et humains

LE COLLECTIF

2 CUMA polyculture élevage avec salariés et ateliers
Faire découvrir l'intérêt des CUMA aux futurs installés

LA DÉMARCHE

Identification d'un besoin d'information sur les CUMA pour les élèves
ayants un projet d'installation. Co-construction entre MFR et FP CUMA
Poitou

LES ÉTAPES

Initié en 2024 et réalisé en 2025 sans limitation de durée

LES ACTIONS

Organisation d'une journée sur une CUMA. Accueil
de 120 étudiants qui participent à 5 ateliers
successivement : Gouvernance - juridique - charges
de mécanisation - main d'œuvre partagée -
techniques innovantes

LES RÉSULTATS

Intérêt marqué des participants.

À AMÉLIORER



Ne pas dépasser 120 participants

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Le collectif n'est pas assez mis en avant dans les cursus
scolaires. C'est aux CUMA de faire leur promotion pour
déconstruire les aprioris. Il est préférable de s'adresser à des
élèves en fin de cursus



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement rural
agricole et rural
CUMA
Ministère
de l'Agriculture
et de la Souveraineté
Alimentaire

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

80

ACCUEILLIR TOUS LES PROFILS DE NOUVEAUX INSTALLÉS

Accroître l'attractivité de la CUMA.

LE COLLECTIF

CUMA créée en 1970, en expansion continue. Elle possède aujourd'hui 73 adhérents et près d'une centaine d'outils pour tous types de filières agricoles. CUMA très diversifiée dans le profil de ces adhérents et dans les productions qu'on y retrouve. Les administrateurs de la CUMA accueillent et partent à la rencontre des nouveaux installés de diverses manières. Le profil du nouvel installé ou le type de production qu'il envisage n'est jamais un frein à l'adhésion à la CUMA.

LA DÉMARCHE

Rencontre des futurs installés lors des stages organisés dans les parcours à l'installation. Accueil régulier d'étudiants du secteur agricole. Prise de capital social permettant un accès à l'ensemble du matériel de la CUMA.

LES ÉTAPES

Permanent

LES ACTIONS

Participation aux stages du parcours à l'installation. Partenariat avec un lycée agricole pour accueillir une classe d'étudiants tous les ans et avec les structures d'accompagnement au test agricole. Modalités de prise de parts sociales permettant de faciliter l'accès à tous les outils de la coopérative.

LES RÉSULTATS

De nouveaux adhérents intègrent la CUMA tous les ans. La moyenne d'âge des adhérents et des administrateurs est relativement basse en comparaison de celle connue dans le milieu agricole. Grâce à ce dynamisme, la CUMA est en capacité d'investir et de renouveler son matériel fréquemment.

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



L'intérêt est de donner leurs chances à tous les nouveaux installés du secteur sans jugement sur la pérennité de leur projet agricole. Certains nouveaux adhérents ne sont pas très familiers avec le machinisme agricole, il faut y faire attention.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale des technologies rurales et rurales CASDAR
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Région Nouvelle-Aquitaine

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

81

CRÉATION D'UN NOUVEAU SERVICE POUR ACCUEILLIR DE JEUNES ADHÉRENTS

LE COLLECTIF

22 adhérents facturés

Chiffre d'affaires : 61 800 €

1 hangar

Principaux services : ensileuse, tracteur, récolte, épandage

Souhait d'accueillir de nouveaux jeunes adhérents

LA DÉMARCHÉ

Afin de répondre aux nouvelles attentes des adhérents et d'attirer les nouveaux installés la CUMA de Savignac a créé un nouveau service combiné de fauche. Ce nouveau service permet de répondre aux besoins des adhérents, de s'adapter aux débits de chantier et d'amener plus de souplesse.

Les adhérents prévoient de mettre en place un système d'entraide afin d'éviter les temps morts entre les différents chantiers.

LES

ACTIONS

Création d'un nouveau service
« combiné de fauche »



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale de l'équipement agricole et rural (CASDAR) 2014-2020
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Le représentant du ministère chargé de l'agriculture ne saurait être engagé

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

82

UN NOUVEAU TRACTEUR, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Ce nouveau service permet aux adhérents d'avoir accès à un tracteur de tête performant sur leurs exploitations et à un hangar, lieu de rencontre et de lien social

LE COLLECTIF

63 adhérents facturés
Chiffre d'affaires : 126 000 €
Principaux services : 1 tracteur, 1 ensileuse, 1 hangar avec panneaux photovoltaïques, récolte, épandage
Pérenniser et développer la CUMA grâce à l'intégration de jeunes installés dans la gouvernance de la CUMA

LA DÉMARCHE

Afin de continuer à se développer, la CUMA mise sur l'intégration de jeunes installés dans la prise de décision. En effet, 7 membres du CA ont moins de 35 ans. Le trésorier a été renouvelé il y a 3 ans par un binôme de jeunes co-trésoriers.

LES ÉTAPES

Création de 2 nouveaux services

LES ACTIONS

En 2022, deux nouveaux projets ont vu le jour à l'initiative des jeunes installés :

* La création d'un groupe tracteur avec 6 adhérents dont 5 sont jeunes agriculteurs (moyenne d'âge 34 ans)
Construction d'un hangar photovoltaïque de 900m2 afin de loger le matériel et d'en réduire l'usure et la vétusté

LES RÉSULTATS

Ce projet a permis de fédérer l'ensemble des adhérents autour d'un projet commun. Les adhérents se sont impliqués dans les travaux puisque les finitions ont été réalisées par eux-mêmes. Cela a permis de créer davantage de lien social et d'entraide au sein de la CUMA.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

83

REDYNAMISER LE SERVICE ENSILEUSE EN ACCUEILLANT DES JEUNES

Permettre la continuité de au moins un service ensileuse en déclin sur 2 CUMA

LE COLLECTIF

39 adhérents facturés Chiffre d'affaires : 80 000 €

1 hangar,

Principaux services : 2 ensileuses, matériel de viticulture, travail du sol, ...

La CUMA possède un service ensileuse en perte de vitesse, le constat est similaire dans la CUMA voisine de Biquefarre qui propose également un service ensilage en train de s'essouffler (perte de volume...).

LA DÉMARCHE

Après plusieurs réflexions et différentes études, les CUMA décident de s'unir pour fusionner les 2 services ensilage.

LES ÉTAPES

Le service est porté par la CUMA de Clairvaux Bruéjoul. Le groupe a pu renouveler une des deux ensileuses.

LES ACTIONS

Le groupe a également pu s'agrandir avec l'arrivée de nouveaux adhérents. Il compte désormais 20 exploitations adhérentes dont 10 jeunes agriculteurs (ou en cours d'installation en 2022).

LES RÉSULTATS

Ce projet a permis de fédérer le groupe ensileuse et d'accueillir de nouveaux jeunes



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution
Financière du Comité
d'affectation des
dépenses de
développement
agricole et rural
CASDAR
2014-2020
Ministère
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Le représentant du ministère chargé
de l'agriculture est personnellement engagé

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

ACCUEILLIR DES JEUNES ET ÊTRE À L'ÉCOUTE DE LEURS ATTENTES

Transmettre l'esprit cumiste fait partie intégrante de la mission de la CUMA de Montgaillard et les résultats sont là !

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 19 adhérents

Dont JA : 2

Chiffre d'Affaires 2022 : 95 765 € HT

Matériels : semoirs, moissonneuse-batteuse, broyeur, bennes, épandeurs, chisel, herse, pulvérisateur

A la CUMA de Montgaillard-Lauragais ce sont 2 nouveaux JA qui intègrent la CUMA en 2023 ! Des jeunes, qui ont besoin de la CUMA que ce soit pour le travail du sol ou la récolte. La CUMA, non encore équipée de tracteur, pourrait à l'avenir se lancer dans un achat avec ces 2 jeunes installés en CUMA. Un autre adhérent pourrait peut-être se joindre à eux et ainsi créer une nouvelle section traction au sein de la CUMA.

LA DÉMARCHE

La CUMA a su accueillir et donner envie d'intégrer la CUMA, grâce au partage des plus anciens sur les avantages de la CUMA dans un processus d'installation.

LES ÉTAPES

En 2022

LES ACTIONS

Installation de jeunes agriculteurs : les plus expérimentées ont conscience que la communication est essentielle dans la transmission.

LES RÉSULTATS

Aujourd'hui 2 jeunes agriculteurs sont conscients que sans la CUMA ils n'auraient pu aller au bout de leurs projets.

À CONSERVER



L'échange et la communication

À AMÉLIORER



Les belles initiatives sont à valoriser : la CUMA pourrait d'avantage le faire savoir !

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Mailler d'avantage le territoire avec des CUMA dynamiques et accueillantes



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

85

EN INVESTISSANT DANS UN TRACTEUR, LA CUMA A RÉPONDU À LA DEMANDE D'UNE JEUNE AGRICULTRICE MAIS AUSSI PROPOSÉ UN NOUVEAU SERVICE À SES ADHÉRENTS

Mettre à disposition d'une jeune agricultrice un tracteur de "tête" à un coût compétitif pour éviter un investissement trop lourd à supporter dès l'installation

LE COLLECTIF

La CUMA de Termes est composée d'une trentaine d'exploitations, exclusivement des éleveurs. La CUMA a été créée en 1975 avec comme point de départ l'activité ensilage. Cette activité existe toujours au sein de la CUMA. Depuis, le parc matériel de la CUMA s'est largement étoffé avec l'ensemble du matériel de la chaîne de fénaison, un tracteur, un télescopique, du matériel d'épandage pour le fumier, lisier et engrais, du matériel de semis et travail du sol ou encore du matériel pour le transport des animaux

LA DÉMARCHE

En 2016, suite à l'installation d'une jeune agricultrice ayant manifesté le besoin d'utiliser un tracteur de forte puissance à moindre coût, la CUMA s'est lancée dans l'acquisition d'un tracteur et de fait la création d'une nouvelle activité afin de faciliter l'installation de cette nouvelle agricultrice.

LES ÉTAPES

L'acquisition du tracteur a été faite en 2016 et cette activité est toujours existante à la CUMA aujourd'hui

LES ACTIONS

Comment il s'agissait d'une nouvelle activité, la CUMA a fait le choix de prospecter le marché de l'occasion afin de trouver un tracteur à un coût plus abordable. L'acquisition du tracteur s'élève à 57 000 € HT pour un tracteur de 170 CV

LES RÉSULTATS

Utilisation d'un tracteur de forte puissance que pour les chantiers le nécessitant et permettre à la jeune agricultrice d'avoir une charge de traction beaucoup moins importante que dans le cas d'un investissement individuel.

Nouvelle activité et impulsion de nouveaux investissements. En effet, le tracteur de forte puissance a permis l'achat de nouveaux matériels à la CUMA et se sont aujourd'hui 7-8 exploitations adhérents qui utilisent le tracteur.

À CONSERVER



La volonté de la CUMA est de toujours répondre au mieux à la demande des jeunes sur le secteur afin de favoriser et aider leur installation en diminuant les charges de mécanisation

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intérêt est de pouvoir proposer un matériel performant à un jeune agriculteur et lui permettre de ne pas avoir à investir des sommes colossales sur le matériel en investissant individuellement



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

86

LA FABRICATION D'ALIMENT À LA FERME : UNE NOUVELLE ACTIVITÉ QUI SATISFAIT LES ADHÉRENTS

Les objectifs de cet investissement étaient multiples :

- Éviter de s'endetter individuellement sur les exploitations
- Gain de temps avec une machine qui permet d'éviter beaucoup de manutention manuelle
- Avoir une machine performante à un coût compétitif pour les adhérents et notamment des jeunes agriculteurs
- Avoir un mélange d'aliment de qualité que chaque adhérent peut adapter selon ses besoins

LE COLLECTIF

La CUMA d'Aumont est une CUMA importante sur le département. Composée essentiellement d'éleveurs, elle regroupe environ 300 adhérents sur le Nord-Ouest du département. En 2025, le chiffre d'affaires de la CUMA est de 287 000 €. Acquisition d'une fabrique d'aliments à la ferme mobile pour réduire les coûts liés à l'alimentation

LA DÉMARCHE

En 2023, la CUMA d'Aumont a investi dans une fabrique d'aliments à la ferme mobile. L'investissement s'élevait à un peu plus de 100 000 €. La réflexion est issue de certains membres du conseil d'administration qui souhaitent s'équiper d'une machine en collectif leur permettant de réaliser leurs mélanges et la farine nécessaire à l'alimentation des animaux

LES ÉTAPES

L'acquisition a eu lieu à l'automne 2023. Au préalable, comme il s'agissait d'une nouvelle activité et d'un investissement conséquent, les responsables de la CUMA ont échangés avec une CUMA d'un autre département possédant ce type de machine, afin d'avoir leur retour d'utilisation et leurs avis sur cette machine

LES ACTIONS

Création d'une nouvelle activité
"Fabrique d'aliments à la ferme"

LES RÉSULTATS

De nombreux points positifs ressortent de l'utilisation de cette machine :

- Qualité des mélanges réalisés
- Souplesse pour les adhérents sur la réalisation et la composition de leurs mélanges pour les rations
- Un gain de temps très important sur la réalisation des mélanges et un prix facturé très compétitif et abordable

À CONSERVER



La volonté des administrateurs de la CUMA de créer cette nouvelle activité à la CUMA et de mettre à disposition une machine performante et innovante

À AMÉLIORER

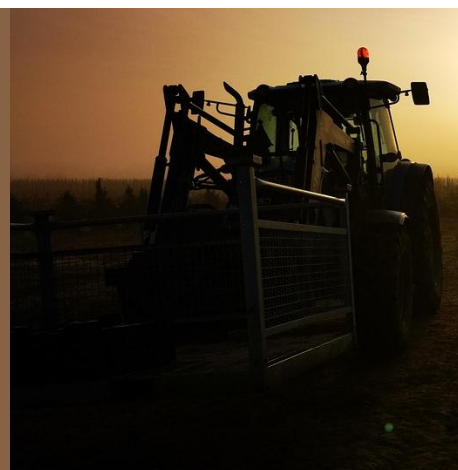


Communiquer un peu plus largement auprès des adhérents lors de la mise en route de la machine

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Il faut une très bonne communication entre le responsable de la machine et les utilisateurs pour optimiser les déplacements entre les adhérents
Sur la machine en elle-même, il faut impérativement qu'elle soit stockée à l'abri pour éviter les problèmes liés à la pluie et à l'humidité



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

87

UN ATELIER DE TRANSFORMATION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES (NOUVEAUX) ADHÉRENTS

L'objectif est de créer un outil performant pour
Pouvoir répondre à la demande des adhérents

LE COLLECTIF

En 2024, la CUMA Xuhito, spécialisée dans la transformation de viande, a réalisé un chiffre d'affaires de 159 622 € grâce à l'activité de ses 34 adhérents. Créée en 2012, cette structure mutualise un laboratoire de découpe performant pour soutenir la valorisation des produits locaux en pleine explosion.

LA DÉMARCHE

Un nouveau laboratoire est en cours de construction. Le but est de répondre à la demande croissante de projet d'installation autour de la transformation de viande.

LES ÉTAPES

2026-...

LES ACTIONS

Demande croissante pour intégrer la CUMA avec la tendance actuelle du circuit court

LES RÉSULTATS

Cette initiative a permis de faciliter l'installation des adhérents, en créant un outil performant et adapté techniquement et économiquement à leurs demande

À AMÉLIORER



Complexité au niveau de la gestion du dossier de subvention, soutien politique nécessaire.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intérêt est toujours de répondre aux besoins des adhérents, donc il faut surtout créer un outil qui convient à tous



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

88

UN ATELIER DE TRANSFORMATION POUR DYNAMISER LE TERRITOIRE ET FAVORISER LES INSTALLATIONS

Conforter les projets de valorisation mis en place par les agriculteurs
Ouvrir un espace de valorisation pour tout nouvel agriculteur
Accompagner des installations d'agriculteurs, d'artisans (statut SICA)
Continuer à faire vivre un espace où travaillent agriculteurs et artisans
Créer des synergies entre acteurs du territoires

LE COLLECTIF

10 agriculteurs et artisans
CA : 50 000 €
Accompagner le développement de la SICA.
Renforcer la place de cet outil dans le paysage de la valorisation des produits agricoles

LA DÉMARCHE

Après un incendie qui a détruit l'outil, la SICA s'est reconstruite et doit se donner une nouvelle histoire.
Les anciens producteurs utilisateurs de l'atelier de découpe ont pour certains arrêté leurs activités,
pour d'autres se sont dirigés vers d'autres espaces.

Les enjeux étaient :

- de reconstituer une équipe de dirigeants
- de communiquer sur la réouverture du service, de faire découvrir l'outil
- d'accueillir de nouveaux producteurs
- de vérifier les aspects statutaires et organisationnels (règlement intérieur)
- de rechercher des moyens financiers pour disposer d'une trésorerie dans la phase de relance.

LES ÉTAPES

Les étapes ont été les suivantes et ont été accompagnées par la FDCUMA :

- accompagnement comptable sur la phase de reconstruction
- validation d'un budget prévisionnel "objectif"
- relecture et adaptation du règlement intérieur
- actions de communication sur un territoire de proximité
- actions de communications auprès des autres organisations professionnelles (chambre d'agriculture, lycée agricole...) pour inscrire l'outil dans les étapes de réflexions ou de conseils en préalable de l'installation
- ajustement d'un budget prévisionnel prenant en compte les premiers mois d'activité, travail avec les collectivités locales pour un accompagnement de l'outil dans la phase de "redéveloppement"
- actions régulières de communication

LES ACTIONS

Une communication auprès des nouveaux installés, auprès des producteurs entamant un processus de valorisation des productions
Un suivi budgétaire, montage de dossier de financements
Un accompagnement du groupe pour la mise en place de nouvelles règles de fonctionnement

LES RÉSULTATS

Un outil opérationnel
Avec une équipe de producteurs mobilisés sur le fonctionnement et le développement de l'outil.
Une capacité d'accueil de nouveaux utilisateurs

À CONSERVER



Constitution d'un groupe moteur
Accompagnement sur les phases économiques, organisationnelles et sur la communication

À AMÉLIORER



Mieux calibrer le projet aux nombres et aux attentes des utilisateurs certains d'être présent à la reprise.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'expérience SICA est intéressante car elle mêle des agriculteurs et des artisans, favorise les synergies
Être certains de disposer d'une base suffisante d'agriculteurs et d'artisans pour assurer une activité à l'outil



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du comité d'affectation des fonds de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
CASPARI
Le 1er juillet 2020

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

89

L'ACCES AUX OUTILS, UN LEVIER MAJEUR POUR LES JEUNES MARAÎCHERS

Disposer et conforter un outil essentiel à la filière maraîchage

Se redonner des objectifs de développement

Être un lieu ouvert pour les nouveaux producteurs ou pour accompagner des initiatives territoriales

LE COLLECTIF

13 adhérents

CA : 4 200 €

Accompagner les installations en maraîchage

Apporter une offre sur des matériels à l'ensemble des maraîchers

LA DÉMARCHE

La CUMA Maraîchage a une assise départementale et peut peiner à trouver sa place. Des actions étaient donc à entreprendre pour renforcer son image comme d'une structure innovante et de proximité.

LES ÉTAPES

Une première étape a consisté à se redonner des objectifs de service. A l'issue :

- la CUMA a conforté sa gouvernance,
- un travail de consolidation financière a été réalisé (point sur les créances notamment)
- une communication a été réalisée auprès de tous les maraîchers
- une collaboration s'est installée avec l'Essor Maraîcher qui dispose de matériels sous-utilisés, qui peut les mettre à disposition de la CUMA et élargir l'offre de service.

LES ACTIONS

Un travail de réflexion avec les administrateurs

Un plan d'actions simple mais réalisable

Une relation avec les autres acteurs de la filière pour la construction de projets communs

Un positionnement auprès de la Chambre d'Agriculture pour être identifié comme un acteur facilitant le développement de filière maraîchage dans le cadre des partenariats avec les collectivités (PETR, action locale de création d'espaces maraîchers...)

LES RÉSULTATS

Une équipe d'administrateurs engagés

Une convention avec l'Essor maraîcher pour étoffer l'offre d'outils

Des relations renforcées avec les autres acteurs de la filière

Une place mieux identifiée auprès des acteurs de développement

À CONSERVER



Une approche pragmatique avec les adhérents
Un travail régulier de relations avec les partenaires

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Bien réaliser un plan d'actions adapté, aux objectifs réalisables pour accueillir progressivement de nouveaux producteurs, pour associer des partenaires et se développer pas à pas. L'enjeu est celui de la proximité, de la définition des besoins.

Des questions se posent sur la capacité des producteurs à utiliser sur des moments très voisins les outils sur des temps très courts. Cette question est récurrente, complexe à lever et suppose de rencontrer d'autres groupes pour lever les freins.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

90

UN ACCOMPAGNEMENT MULTIDIRECTIONNEL SUR 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION

L'objectif est de soutenir les exploitations nouvellement installées, pendant 5 ans, soit la durée de l'engagement de la charte jeunes agriculteurs. La sécurisation de l'installation, notamment via l'accès aux filières à valeur ajoutée de la coopérative (en animal ou en végétal) est l'enjeu majeur.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 5000

Pôles : Agricole, Volailles, Gastronomie, Semences La coopérative a mis en place une charte qui a été créée il y a 15 ans issue du souhait du conseil d'administration pour venir en aide à l'installation des nouveaux associés et porter des valeurs communes. Elle est aujourd'hui en évolution pour s'adapter

LA DÉMARCHE

Démarche mise en œuvre par le conseil d'administration

LES ÉTAPES

La charte jeunes adhérents est composée de plusieurs volets. Elle propose un soutien économique via des remises sur les approvisionnements. Les jeunes adhérents ont également un accès favorisé aux services et expertises agronomiques et ils bénéficient de productions à valeur ajoutée avec une sécurisation de leur plan de production pendant 5 ans. L'accompagnement de leurs conseillers, que ce soit en productions végétales comme animales, est aussi renforcé.

LES ACTIONS

Charte Jeunes adhérents :
accompagnement financier (remises sur les appros, aliments + sur les services)
+ accompagnement technico-économique (soutien d'un technicien, sécurisation de l'installation, garantie des évolutions de demandes et production)
Partenariat MFR (transmission cédants-nouveaux agris en alternance)

LES RÉSULTATS

Pas réellement de résultats chiffrés mais des installations stables à la sortie de l'engagement de 5 ans de la Charte.

À CONSERVER



Soutenir économiquement les exploitations nouvellement installées, pendant 5 ans soit la durée de l'engagement de la charte Jeunes Adhérents, dans un objectif de sécurisation du système d'exploitation.

À AMÉLIORER



Renforcer davantage le lien avec les banques pour devenir facilitatrice à l'obtention de financements lors de l'installation. La coopérative souhaite également renforcer la performance agronomique grâce à la connaissance fine des parcelles (diagnostics d'agriculture de précision par exemple) et former à l'agriculture régénératrice. La coopérative souhaite également augmenter le réseau et les actions pour diminuer l'isolement et le prévenir. La question de l'amélioration de la qualité de vie, particulièrement pour les éleveurs, est posée dans la réflexion autour de ce dispositif.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'accompagnement des Jeunes associés/agriculteurs est essentiel. La coopérative souhaite faire connaître davantage ce dispositif et continuer à une meilleure formation pour réduire les échecs potentiels. Cet accompagnement permet des bases solides pour l'avenir du nouvel installé ainsi que de son exploitation. Chaque année, 100 jeunes agriculteurs sont accompagnés. La coopérative ressent que l'engagement de 5 ans peut être un frein chez les nouvelles générations.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

91

FACILITER L'INSTALLATION EN ÉLEVAGE AVEC UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET HUMAIN

L'objectif est de maintenir la production malgré le contexte du vieillissement de la population agricole. La coopérative souhaite accompagner au mieux les jeunes qui ont une affinité pour l'élevage et ainsi maintenir le nombre de cheptel sur le territoire.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 850

Pôles : Bovin, Caprin, Ovin

L'objectif était d'intervenir en amont de l'installation pour aider à dimensionner les projets et apporter un regard sur la cohérence technico-économique viable.

LA DÉMARCHÉ

Créée pour intervenir en amont de l'installation, la charte de la coopérative permet de valider la cohérence des projets et de vérifier s'ils sont technico-économiquement viables. Parallèlement ils sont depuis 6 ans, actionnaires de Soléo. Lorsque le jeune s'installe, des réunions d'avancement sont organisées pour piloter et suivre le projet ainsi que le fonctionnement de l'exploitation.

LES ÉTAPES

Actionnaire de Soléo depuis 6 ans / groupe jeunes 4 ans / accompagnement et relation avec les établissements scolaires agricoles depuis toujours mais relance depuis 5 ans

LES ACTIONS

Une fois l'installation approuvée, le jeune peut bénéficier de tarifs préférentiels pour certaines prestations, la possibilité de rejoindre le groupe de jeunes (ovin ou bovin) ou de suivre des formations à la production. Le jeune associé coopérateur a accès à des financements lors d'acquisition de cheptel, de montage d'atelier d'engraissement bovin. La coopérative a mis en place des contrats sur 3 ans que ce soit en bovin ou ovin pour sécuriser la vente de leur production.

LES RÉSULTATS

Entre 5 et 10 par an en prenant en compte la création d'atelier

À CONSERVER



La charte convient et la coopérative se félicite de la réactivité des techniciens et des commerciaux face aux problèmes.

À AMÉLIORER



La coopérative souhaite renforcer les partenariats avec les autres structures de l'agriculture. Elle envisage d'avoir une personne référente sur le terrain pour accompagner les nouveaux associés coopérateurs au plus proche de leurs exploitations.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intérêt est de maintenir la production malgré le contexte du renouvellement des générations et accompagner au mieux ce qui ont une affinité pour l'élevage. La coopérative maintient son nombre d'adhérents et encourage les jeunes à s'installer pour maintenir la coopérative ressent une forte concurrence financière des grosses coopératives. Ils s'efforcent à maintenir le nombre d'adhérents mais ils n'ont pas assez de jeunes par rapport aux cédants. Quand les jeunes s'installent, le nombre de bêtes est plus faibles que ceux des cédants. De plus, le coût d'investissement est très élevé ce qui rajoute une difficulté d'installation au métier de l'élevage. La coopérative note également, une difficulté pour les jeunes de s'engager dans le collectif.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

92

ACCOMPAGNER LES JEUNES VITICULTEURS POUR UNE INSTALLATION VIABLE ET DURABLE

L'objectif est d'accompagner au maximum financièrement et techniquement pour aider les nouveaux associés coopérateurs et qu'ils trouvent dans la cave de Rauzan, le cadre parfait pour réussir. Le renouvellement des générations est à préparer, il est donc important de les encourager et de les installer sur des exploitations viables et vivables.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 240

Pôles : vin

La coopérative de Rauzan a créé l'initiative en 2016, lancée par la commission jeunes agriculteurs et par le conseil d'administration. Elle a été révisée l'année dernière pour mieux prendre en compte les enjeux actuels et répondre au plus proche aux demandes des jeunes associés coopérateurs.

LES ÉTAPES

Les coopérateurs sont conscients que le renouvellement des générations est essentiel à organiser mais ils insistent sur la viabilité économique des projets avant les installations. La mutualisation et le partage d'expériences est un atout pour la coopérative.

LES ACTIONS

La coopérative de Rauzan propose différentes aides pour l'installation. Il y a une aide administrative et technique, des avances de trésorerie, du portage foncier avec un partenariat avec la SAFER, une possibilité d'avance de financement de matériel agricole, ou encore une rémunération supérieure si le vignoble est BIO ou HVE-Vignerons Engagés. L'objectif pour la coopérative est d'aider au mieux les jeunes pour leur donner le cadre parfait de la réussite.

LES RÉSULTATS

Continuité d'activité après les 5 ans

À CONSERVER



La charte d'accueil est révisée régulièrement et s'adapte actuellement à toutes les situations d'installation de nouveaux associés coopérateurs.

À AMÉLIORER

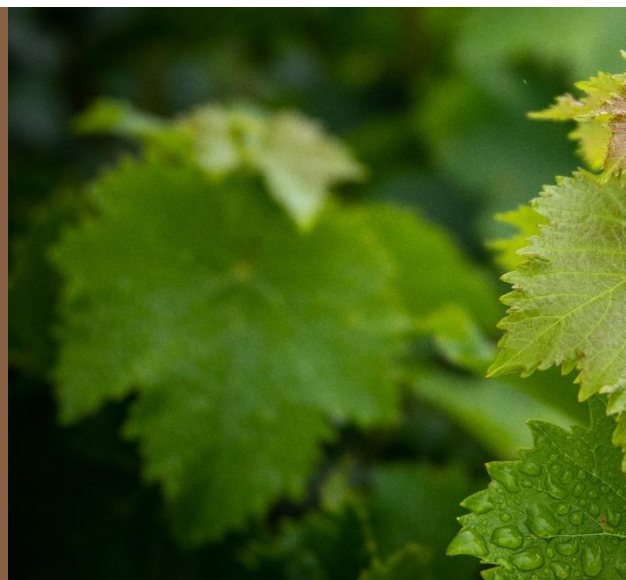


Le conseil d'administration aurait aimé démarrer cette dynamique plus tôt, ce qui aurait pu être encore bénéfique aujourd'hui au vu de nombreux départs à la retraite.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'accompagnement des jeunes associés coopérateurs qui souhaitent s'installer en collectif permet à la coopérative de préparer l'avenir et d'encourager les nouveaux à s'investir dans la coopérative. Le contexte économique actuel de la filière ne lui permet pas d'être viable. L'opinion publique est selon la coopérative à faire évoluer pour changer la perception et les regards sur le monde viticole. L'image négative de l'opinion publique n'aide pas à la viabilité de filières.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

93

METTRE A DISPOSITION DES JEUNES INSTALLES UN GRAND PARC MATERIEL

Offrir à chacun de ces jeunes éleveurs, l'accès à un parc matériel très large.

LE COLLECTIF

Petite CUMA composée de 4 adhérents et créée en 2024. Les adhérents sont tous de jeunes installés, éleveurs, majoritairement en Bio, travaillant pour beaucoup en circuits courts et habitués du travail en collectif. Création récente d'une CUMA visant à partager l'ensemble du matériel disponible au sein des exploitations adhérentes.

LA DÉMARCHE

Tout d'abord, 4 exploitations ont choisi de créer une CUMA et d'investir dans du matériel de fenaison performant entre autres. Afin de limiter des investissements trop lourds mais d'aller tout de même plus loin dans le partage de matériel, les adhérents ont choisi de mettre à disposition des autres, le matériel qu'ils ont déjà sur leurs exploitations à travers un système de location géré par la CUMA.

LES ÉTAPES

Création de la CUMA. Puis investissement dans du matériel. Puis mise à disposition du matériel existant sur les exploitations adhérentes à travers le système de location. Durée de la mise en place du projet : Environ 2 ans.

LES ACTIONS

Partage d'un très grand nombre de matériel entre jeunes éleveurs du secteur.
Décloisonnement fort de la notion de propriété.

LES RÉSULTATS

Limiter l'endettement des exploitations.
Optimiser les charges de mécanisation. Favoriser les échanges de pratiques.

À AMÉLIORER



Se consolider juridiquement et sur l'organisation de ce partage.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Véritables avancées vers une mécanisation raisonnée du secteur agricole. Consolider le formalisme juridique et l'organisation du partage.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale des équipements agricoles et rural CASDAR
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Département de la Gironde
Le préfet
Le président du conseil départemental
Le président du conseil régional
Le président du conseil d'administration du conseil départemental de la Gironde
Le président du conseil d'administration du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
Le président du conseil d'administration du conseil national de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

94

DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR UNE UTILISATION OPTIMISÉE ET UNE FACTURATION AJUSTÉE

Assurer un meilleur suivi des travaux pour
Une facturation plus juste pour l'ensemble des adhérents.
Un dimensionnement des investissements cohérent pour maintenir la performance et la disponibilité du matériel.

LE COLLECTIF

Fondée en 1995
Nombre d'adhérents : 20
CA : 270k €
Domaine d'activité : Polyculture élevage, en grande partie orientée sur la fenaïson. La CUMA s'étend de Marennes à Le Gua (15aine de kilomètres).
Volonté d'intégrer les jeunes en se concentrant sur le secteur de St Just Luzac. Rester une CUMA locale pour faciliter l'organisation des chantiers.
Un nouveau bureau dynamique ayant pour but d'insuffler un nouveau rythme au collectif.

LA DÉMARCHE

Maintenir un outil puissant pour les exploitations avec du matériel performant et disponible.
Rester attractif et assurer un prix juste pour l'ensemble des adhérents.

LES ÉTAPES

Depuis 3 ans, le nouveau bureau a lancé la CUMA sur une nouvelle dynamique.
Ensuite le collectif s'est restructuré afin de fonctionner au plus juste tout en responsabilisant les membres du conseil d'administration.

LES ACTIONS

Mise en place de 35 boîtiers Karnott, afin d'optimiser les investissements et l'organisation de chantier.
Renouveler les matériels régulièrement pour conserver un parc performant.

LES RÉSULTATS

La facturation de la CUMA a augmenté suite à l'installation des boîtiers Karnott, et a gagné en équité entre tous les adhérents.
Les utilisateurs sont responsabilisés, plus vigilants sur la restitution du matériel.

À CONSERVER



Karnott, un outil très intéressant permettant d'assurer un meilleur suivi des unités de travail.

À AMÉLIORER



Le stockage du matériel.
La gestion du suivi de la réservation ainsi que de l'entretien du matériel.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Un point central où stocker le matériel.
Un salarié pour la gestion du matériel, qui pourrait venir en renfort sur les exploitations Lors de fortes utilisations, le responsable peut être un peu loin des flux du matériel.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

95

DES INVESTISSEMENTS RENOUVELÉS ET DES MESURES FINANCIÈRES ADAPTÉES POUR ATTIRER DES JEUNES

Créer / pérenniser les CUMA locales, pérenniser l'installation des jeunes / nouveaux agriculteurs, encourager le renouvellement des générations.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 15
Date de création : 1995
Principales activités : viticulture
CA : 30 000 € Faire découvrir le fonctionnement CUMA à la nouvelle génération, intégrer les jeunes agriculteurs à la vie de la CUMA existante.

LA DÉMARCHE

Redynamisation de la CUMA, renouvellement des générations, investissements matériels récents.
Tarifs adaptés pour les nouveaux adhérents.

LES ÉTAPES

2024 : arrivée de 5 adhérents dont 3 JA + achat de matériel.
2025 : DiNA prévu (gestion financière et gestion du parc matériel).

LES ACTIONS

Reprise de la CUMA par des jeunes agriculteurs et redynamisation, avec des investissements en 2024 sur du matériel de taille d'hiver (taille rase de précision et prétailleuse).
Tarif réduit sur l'utilisation du tracteur pour les nouveaux adhérents.

LES RÉSULTATS

Maintien des jeunes au sein de la CUMA, maintien de la CUMA grâce aux jeunes, nouvelles activités avec un poste de taille d'hiver complet.

À CONSERVER



Tout.

À AMÉLIORER



Rien (pas assez de recul pour l'instant).

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Transition logique.
Potentialité : servir de modèle de renouvellement de générations en interne au sein d'une CUMA. Attention à la vitesse de transition, point de vigilance financier vis-à-vis des dus des envies adhérents (héritage des actifs, mais aussi des passifs).



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

96

EFFET BOULE DE NEIGE : UN PREMIER JEUNE REJOINT LA CUMA SUIVI PAR 4 AUTRES

Faciliter l'installation des JA locaux.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 15

Date de création : 1995

Principales activités : viticulture, maraîchage

CA : 100 000 € En 2019, un jeune s'installe sur le village et demande à adhérer à la CUMA, son adhésion est acceptée puis un effet boule de neige a lieu avec l'adhésion de 4 jeunes supplémentaires dans la foulée.

LA DÉMARCHE

Tous les jeunes entrés à la CUMA entre 2019 et 2021 ont suivi la formation Mecagest.

Accompagnement à l'intégration des jeunes par la FD CUMA 30-34.

LES ÉTAPES

2019 : arrivée du jeune agriculteur "initiateur".

2020-2021 : arrivée des 4 autres nouveaux JA.

2021-2022 : achat d'une minipelle, de 3 tracteurs et de différents matériels de taille et de travail du sol (matériels agro environnementaux).

LES ACTIONS

Accueil de tous les nouveaux agriculteurs qui le demandent, facilitation du paiement des factures et des parts sociales en introduisant des délais de paiement.

LES RÉSULTATS

Tous les adhérents ont pérennisé leurs exploitations, les JA sont tous au conseil d'administration (notamment président et trésorier).

Les JA ont aussi, en parallèle, pris les mêmes responsabilités au sein de la cave coopérative locale.

À CONSERVER



Le JA moteur qui a permis l'explosion de cette initiative.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Ouverture des membres historiques de la CUMA, développement et pérennisation de la CUMA locale. Transition de générations : point de vigilance quant à la transition administrative et au suivi de l'historique financier (impayés, fournisseurs, etc.).



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

97

IMPLICATION PROGRESSIVE DES JEUNES DANS LA GOUVERNANCE DE LA CUMA POUR PASSER LE RELAIS

Impliquer petit à petit les jeunes dans le processus de décision au sein de la CUMA, pour qu'à terme ils puissent en prendre la direction / la gestion.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 27

Date de création : 1998

Principales activités : élevage

CA : 50 000 € Beaucoup d'adhérents arrivaient en fin de carrière et avaient soit des repreneurs, soit des reprises familiales.

LA DÉMARCHE

Mise en place de l'accompagnement par la FD CUMA 30-34 avec un DiNA en 2019.

LES ÉTAPES

2018 : réflexion sur la transition.

2019 : DiNA.

2020-2023 : transfert des responsabilités.

LES ACTIONS

Intégration des jeunes au conseil d'administration, invitation aux CA de ces jeunes même s'ils ne sont pas au bureau, association de l'ensemble des jeunes aux prises de décision d'achat de matériel.

LES RÉSULTATS

Création de nouvelles sections avec des achats d'épandeurs et de plateaux fourragers, agrandissement des exploitations.

Meilleure gestion financière de la CUMA.

À AMÉLIORER



Réaliser une transition un peu plus rapide.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Une transition douce en interne.
Points de vigilance : motivation des jeunes à prendre les responsabilités, maîtriser l'enthousiasme au niveau des investissements.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



Avec la contribution financière du conseil d'administration spéc. des exploitations agricoles et rurales (CADA)

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

98

UNE COOPÉRATIVE QUI MISE SUR LE SERVICE AUX NOUVEAUX INSTALLÉS

Permettre au jeune installé de bénéficier d'un soutien financier pour accéder à des offres de service lui permettant de sécuriser le pilotage de son exploitation.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 700 Principales activités : Collecte céréales- approvisionnement, huilerie, distillerie Accompagnement financier et technique (offres de service)

LA DÉMARCHE

La coopérative s'engage à accompagner les jeunes agriculteurs.

LES ACTIONS

Les services proposés : Accompagner financièrement les jeunes agriculteurs sur les services proposés tels que la réalisation du dossier PAC ; le réglage pulvé avec passage au banc d'essai moteur ; Le transport de marc pour les JA en cave particulière. La coopérative accompagne également financièrement les jeunes agriculteurs sur des services externes à la coopérative tels que : les analyses de sols, analyses foliaires, l'analyse des valeurs énergétiques des fourrages, abonnement à des outils de suivi d'exploitation en ligne type Mes Parcelles, ma cave, Isagri ...

À CONSERVER



L'ensemble des mesures proposées par la coopérative

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



L'intérêt est d'accompagner le jeune dès le départ pour que son installation soit réussie et que son exploitation soit viable. Cet accompagnement favorise l'engagement dans le collectif et la pérennisation de la coopérative.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

avec la contribution
Financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR
2014-2020
Ministère
de l'Agriculture
et de la Souveraineté
Alimentaire

Le responsable du territoire chargé
de l'agriculture est également engagé

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

99

DES ACTIVITÉS ET UNE OUVERTURE QUI ATTIRENT LES JEUNES AGRICULTEURS

Pérenniser les CUMA locales, pérenniser l'installation des jeunes / nouveaux agriculteurs, encourager le renouvellement des générations, développer la CUMA locale.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 30

Date de création : 1974

Principales activités : viticulture

CA : 170 000 € Dans les années 2012 à 2015, installation de nouveaux agriculteurs sur la commune de Quarante (dont 6 JA).

LA DÉMARCHE

Prise en charge d'une partie des parts sociales par les fonds propres de la CUMA, mise en place de délais pour le paiement des factures.

LES ÉTAPES

A partir de 2010 : arrivée de nouveaux adhérents JA.

2015 : renouvellement du conseil d'administration avec les jeunes, JA aux postes clés (notamment trésorier et président) + création du hangar de la CUMA.

Entre 2015 et 2020 : doublement du chiffre d'affaires.

LES ACTIONS

Ouvertures à tous les jeunes du secteur, développement du poste traction, mise en place des couverts végétaux au sein de la CUMA.

LES RÉSULTATS

La plus grande CUMA du secteur Ouest-Biterrois, 2 hangars construits, outil indispensable pour les jeunes qui a permis de pérenniser l'activité des JA au sein de la CUMA.

À CONSERVER



Ouverture d'esprit des adhérents.

À AMÉLIORER



Mieux accompagner les grandes étapes (hangar, 2ème hangar, doublement du chiffre d'affaires).

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Permettre l'installation des jeunes en viticulture, développer un outil local, pérenniser les CUMA locales. Pas d'obstacles mais point de vigilance sur le suivi des impayés (ne pas laisser traîner les impayés), bien accompagner la transition entre anciens et nouveaux adhérents.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

100

UNE CUMA DIVERSIFIÉE OUVERTE SUR SON TERRITOIRE

La CUMA du Marais a su diversifier son offre. Cette polyvalence attire des profils variés : viticulteurs, éleveurs, producteurs d'asperges, jeunes céréaliers... Aujourd'hui la pérennité de la CUMA est assurée

LE COLLECTIF

Créée en 2001, 36 adhérents La première particularité de la CUMA du Marais ? L'âge de ses membres. La moyenne d'âge y est de 36 ans, un chiffre particulièrement bas dans le monde rural, souvent marqué par le vieillissement

LA DÉMARCHE

Aujourd'hui, elle compte 36 adhérents, dont 10 nouveaux en l'espace d'un an et demi — un chiffre rare pour ce type de structure. Dans un territoire où peu d'autres CUMA sont implantées, celle du Marais apparaît comme un modèle à suivre. "Son succès repose sur trois piliers : du matériel adapté, une organisation efficace, et une ambiance humaine forte", résumé un des administrateurs. De plus en plus de jeunes agriculteurs s'installant dans la région viennent frapper à sa porte.

LES ÉTAPES

Depuis 2 ans surtout

LES ACTIONS

L'attractivité de la CUMA repose avant tout sur son matériel. En 2024, plusieurs investissements ont été réalisés : outils de travail du sol, semoirs, épandeur... Un parc moderne et adapté à la diversité des besoins. Avec ses six responsables matériels et son salarié permanent — qui assure aussi des prestations et de la conduite de matériel, notamment en période de moisson —, la coopérative a facturé 38 activités différentes en 2024. Une preuve de son dynamisme et de sa capacité à répondre à des besoins variés.

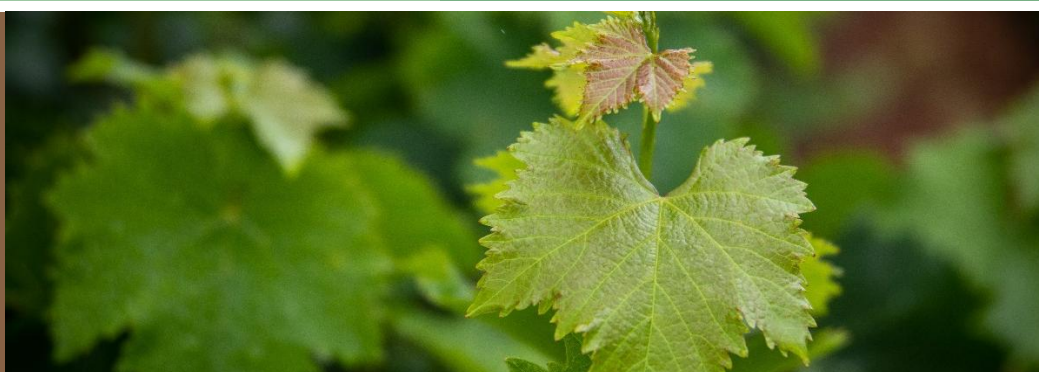
LES RÉSULTATS

10 nouveaux adhérents de plus sur 1 an et demi, et une moyenne d'âge de 36 ans.

À CONSERVER



Le Conseil d'Administration, composé de membres investis, se réunit environ une fois par mois. Les décisions y sont prises collectivement, et chaque réunion est suivie d'un moment convivial.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du comité d'affectation des fonds de l'agriculture agricole et rural CASDAR 2014-2020

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

101

CRÉER UNE CUMA AUTOUR DE L'ACTIVITE MARAÎCHAGE ASSOCIEE A UN ESPACE TEST DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Espace test agricole

LE COLLECTIF

Depuis 2019, le département des Landes soutient l'installation de nouveaux agriculteurs grâce au dispositif ETAL40 (Espaces Tests Agricoles Landais), principalement implanté à Magescq et Mimizan. Ce système permet à des porteurs de projet de tester leur a CUMA de matériels de maraîchage pour supporter le matériel d'espaces test agricole (3).

LA DÉMARCHE

Le dispositif des espaces tests landais s'appuie sur une collaboration étroite entre le Conseil Départemental (CD40), la FDCUMA, la Chambre d'Agriculture, le CIVAM et Agrobio. Ce partenariat garantit aux futurs maraîchers un encadrement complet, allant de l'expertise agronomique au suivi stratégique. En complément du conseil technique, la FDCUMA assure un rôle clé en accompagnant directement les testeurs pour la prise en main et la maîtrise des outils de production mutualisés.

LES ÉTAPES

Plusieurs étapes : création de la CUMA, développement des espaces tests ; maintenant : formation des testeurs, contrat de 3 ans des porteurs de projet

LES ACTIONS

Maraîchers référents, accompagnement technique

LES RÉSULTATS

4 installations suite à des tests

À CONSERVER



Un accompagnement multi partenarial, des personnes supports et du suivi régulier pour la mise en œuvre du test

À AMÉLIORER



Créer un outil de suivi du matériel et accompagnement à l'entretien : tuto vidéos réalisés 2024, QRcode de réservation du matériels mis en place en 2026.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Identifier du foncier pour une installation post ETAL40 sur l'ensemble des sites tests.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

102

ACCOMPAGNER LA REDYNAMISATION DE LA CUMA POUR GARANTIR SON AVENIR

Pérenniser une CUMA locale sur un secteur isolé, pour qu'elle puisse accueillir les nouveaux installés.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 8

Date de création : 1999

Principales activités : cultures fourragères, épandage Remise en activité d'une CUMA historique du secteur des Hautes Aspres par des jeunes agriculteurs.

LA DÉMARCHE

Arrivée de 4 adhérents JA en 2025, dans une CUMA en sommeil créée par la génération précédente. Une reprise d'un adhérent par 2 JA, et 2 installations.

La CUMA rencontre actuellement des difficultés financières. La première étape sera d'assainir la situation financière avant que les jeunes puissent lancer de nouveaux projets.

LES ÉTAPES

2025 : démarrage de la réflexion + état des lieux de la situation financière et du parc matériel

2026 : réalisation d'un DiNA pour accompagner la CUMA dans sa redynamisation

LES ACTIONS

Ouverture de la CUMA aux jeunes qui s'installent sur le secteur, accès à du matériel trop coûteux pour de l'achat individuel lors de l'installation, accès à du matériel de traction qui permet d'alléger les investissements à l'installation.

LES RÉSULTATS

En cours

SI C'ÉTAIT À
REFAIRE



Sur le département des Pyrénées-Orientales, où la densité des exploitations est de plus en plus faible, l'intérêt est de maintenir au moins une CUMA sur chaque territoire / canton.

Utiliser l'outil CUMA pour limiter les investissements des nouveaux installés en élevage. Ne pas laisser les situations se dégrader dans les CUMA en difficulté, pour faciliter la reprise par les jeunes.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale des équipements agricoles et rural CASDAR 2014-2020
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Le responsable du ministère délégué de l'agriculture est autorisé être engagé

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

103

UNE CUMA DYNAMIQUE GRÂCE À SON OUVERTURE AUX NOUVEAUX AGRICULTEURS

La CUMA est un outil pour renforcer la coopération et les échanges d'un groupe de vignerons, dans ce cas la viticulture en cave particulière et vente directe, sur le créneau du bio / vin nature.

LE COLLECTIF

Nombre d'adhérents : 18

Date de création : 2007

Principales activités : viticulture, travail du sol, cave mobile (pressoir, égrappoir, matériel d'embouteillage) CUMA créée en 2007 par 5 vignerons JA en cave particulière (petits domaines en AB / vin nature).

Equipements de travail du sol pour la conduite en AB et mutualisation de quelques matériels mobiles spécifiques aux caves particulières.

LA DÉMARCHE

Depuis la création, la CUMA accueille régulièrement les nouveaux installés sur le secteur (exploitations du même profil cave particulière bio). La CUMA regroupe aujourd'hui 18 adhérents. Ceci a ainsi renforcé la dynamique collective et les échanges sur le territoire.

LES ÉTAPES

2007 : création de la CUMA

2021 : renouvellement du conseil d'administration

Achats réguliers de petit matériel (2008, 2010, 2011, 2013, 2016, 2020, 2021, 2022, 2023).

LES ACTIONS

Ouverture de la CUMA aux jeunes qui s'installent sur le secteur, accès à du matériel trop coûteux pour de l'achat individuel lors de l'installation, échanges avec un groupe dynamique qui réalise des actions commerciales de promotion des vins / qui met en place des projets innovants sur le plan technique.

LES RÉSULTATS

Retours très positifs des JA du secteur qui bénéficient des services de cette CUMA, qui s'installent avec des moyens réduits (investissements minimums avec des matériels d'occasion, location de caves, petites surfaces, etc.). Le matériel CUMA était indispensable dans leur activité.

À CONSERVER



La très bonne dynamique de groupe et la volonté d'accueillir de nouveaux adhérents.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Expérience significative pour développer l'entraide et la solidarité sur un territoire, et accompagner les jeunes qui s'installent. Manque crucial de bâtiments de stockage du matériel, avec des effets sur la détérioration et le vieillissement du matériel.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

104

CRÉATION D'UN GROUPE D'INSTALLATION RÉGIONAL SUR LES ENJEUX D'INSTALLATION ET DE TRANSMISSION EN CUMA

Mieux outiller le réseau CUMA sur les enjeux d'installation et de transmission

Capitaliser les pratiques existantes, souvent peu formalisées

Monter collectivement en compétences

Préparer, à terme, un accompagnement plus structuré des CUMA sur ces sujets

LE COLLECTIF

Fédération des CUMA comprenant les fédérations des départements Maine et Loire, Loire Atlantique, Sarthe, Vendée L'Union des CUMA Pays de la Loire a souhaité structurer une réflexion collective à l'échelle régionale. Un groupe de travail dédié a été créé afin de partager les pratiques existantes et d'outiller progressivement le réseau.

LA DÉMARCHE

Création d'un groupe de travail réunissant salariés et administrateurs autour des thématiques de l'installation et de la transmission.

La démarche est portée par l'Union des CUMA Pays de la Loire, dans le cadre de son pôle "Installation & dynamique de territoire", en mobilisant principalement du temps de travail salarié et des temps d'échanges collectifs en présentiel.

LES ÉTAPES

Structuration du pôle "Installation & dynamique de territoire" (depuis 2 à 3 ans)

Constitution du groupe de travail régional

Organisation de deux journées annuelles en présentiel

Travail intersession assuré par les salariés entre les temps collectifs

LES ACTIONS

Le groupe de travail se réunit deux fois par an en présentiel pour partager constats, expériences et pistes d'actions.

Entre ces temps forts, les salariés poursuivent le travail opérationnel, notamment en s'appuyant sur la fiche "Qu'est-ce qui peut être fait en CUMA pour faciliter l'installation ?" afin de construire des outils communs.

LES RÉSULTATS

Mise en place d'un espace de travail collectif et régulier

Implication conjointe des salariés et des administrateurs

Avancées intermédiaires entre les journées grâce au travail des salariés

Clarification progressive du rôle des CUMA sur les enjeux d'installation

À AMÉLIORER



Renforcer les moyens dédiés pour aller au-delà de la réflexion
Accélérer la traduction des échanges en outils opérationnels

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Créer un véritable espace d'échanges de pratiques entre CUMA
Rendre visibles et partageables des actions déjà menées localement

Structurer progressivement une offre d'accompagnement régionale

Positionner le réseau CUMA comme acteur de l'installation et de
Manque de ressources humaines et financières pour structurer un accompagnement complet

Difficulté à maintenir la motivation sur un sujet de long terme

Donner plus de visibilité et de priorité à l'installation, parfois perçue comme secondaire par les CUMA



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

105

ACCOMPAGNER LA CUMA POUR GARANTIR SON AVENIR

Redonner une dynamique pour répondre aux besoins des jeunes générations actuelles et futures

LE COLLECTIF

62 adhérents dont une 15 très utilisateurs

58 466 € de CA

49 matériels polyculture élevage Intégration d'un jeune qui s'est installé dans la CUMA et au CA en tant que vice-président pour l'accompagner dans la gestion de la CUMA et pour objectif qu'il prenne la présidence au départ à la retraite du président actuel

LA DÉMARCHE

FD CUMA accompagne le président et le jeune pour expliquer le fonctionnement "normal" d'une CUMA re-répartition des rôles.

Accompagnement dans un projet de financement d'investissement.

Mise en place de mesure face aux délais de règlements.

LES ÉTAPES

1 accompagne le président et le jeune pour expliquer le fonctionnement "normal" d'une CUMA

2 re-répartition des rôles.

3 accompagnements dans un projet de financement d'investissement.

4 mises en place de mesure face aux délais de règlements.

LES ACTIONS

Rappel des tâches et des rôles administrateurs et responsables de matériel.

Rappel et confirmation du caractère indispensable de la CUMA pour les exploitations et importance du règlement des factures pour sa viabilité

LES RÉSULTATS

Amélioration de la trésorerie, meilleure communication

Implication du responsable de l'exploitation agricole du lycée qui est adhérente de la CUMA

À AMÉLIORER



Bousculer le président plutôt même contre son gré pour le soulager et responsabiliser ses collègues

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Dynamisme, attractivité, image de marque



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

106

UN DROIT À L'ESSAI POUR LES NOUVEAUX INSTALLÉS

Capter de nouveaux adhérents, quel que soit leur origine. Présenter les attraits de la CUMA.

LE COLLECTIF

Créée en 1983 - 80 adhérents- Polyculture élevage - 10% de l'activité en prestation complète - hangar photovoltaïque + salle de réunion et bureau
Favoriser l'intégration de nouveaux adhérents au regard de l'érosion de la population agricole

LA DÉMARCHÉ

Réflexion progressive du conseil d'administration avec l'appui de la FD79

LES ÉTAPES

Validation d'un process par les administrateurs, soumis aux adhérents pour validation et contribution.

LES ACTIONS

Pas de critère d'âge pour une première adhésion.
Facturation d'un bon d'entrée de 150 € qui ouvre droit à l'ensemble des services de la CUMA --> test pendant un an. Le tout validé par le conseil d'administration.

Validation au bout d'un an des besoins de l'adhérent --> souscription des parts sociales lissée sur 3 ans.

LES RÉSULTATS

3 JA intégrés en 2025



Le nouvel adhérent prend la mesure de la CUMA pendant un an. Il quantifie et qualifie ses besoins avant de s'engager durablement.

La CUMA jauge les qualités de l'adhérent avant de l'intégrer définitivement. La méthode doit être validée par les adhérents en place.

La notion de "bon d'entrée" n'est pas tout à fait prévue dans les statuts sous cette forme



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR

Avec la contribution financière du conseil d'administration
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
CUMA
Le conseil d'administration
Le conseil d'administration
Le conseil d'administration

WWW.AGIR-COLLECTIF.FR



INITIATIVES COLLECTIVES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

107

UNE FERME COLLECTIVE DIVERSIFIÉE ET TRANSMISSIBLE

Intégration de nouveaux associés via la mobilisation de tests sur des temps longs (CEFI, CAPE) pour vérifier avec le nouvel "associant" l'envie, les convergences de valeurs, les compétences, le fonctionnement en collectif.
Volonté de donner à l'associant un statut avant et pendant la demande de DJA.

LE COLLECTIF

Création du GAEC familial en 1986, diversification, passage en bio et développement de la vente directe en 1992.

Production de viande de porc et de bovin. Une activité du grain au pain. Complétée par huile de tournesol et jus de pomme.

Reprise du GAEC Projet de transmission d'une activité agricole avec reprise par un collectif. Cela s'est fait progressivement en lien avec les cédants (transmission des savoir-faire, transmission du lieu) et grâce à une combinaison de salariat / CEFI / CAPE en fonction des besoins et des situations familiales de chacune.

LA DÉMARCHE

Une fonction couveuse et pépinière a été internalisée par le GAEC (dont gestion administrative). L'accompagnement est assuré par des partenaires extérieurs (ADEAR, AFOCG et ATAG) mais également par les cédants.

Des règles de fonctionnement précises ont été mises en place ; rémunération équitable (volonté de partage de la richesse, y compris pendant la phase de test) ; répartition des tâches et de la gouvernance (vigilance sur le partage de toutes les tâches).

LES ÉTAPES

2018 : diffusion d'une première annonce pour la reprise de la ferme

2021 : création du GAEC à 6 repreneurs (5 personnes ont aussi testé sans rester)

2025 : 7 associé.es et 1 associante

2026 : départ prévu de 3 associés

Restera 4 associé.es et 1 associante (installation prévue en janvier 2027)

LES ACTIONS

L'ensemble des terres est en fermage (appui de la foncière Élémentaire) et la ferme est adhérente à 3 CUMA (matériel de polyculture-élevage, atelier de transformation) et 1 SARL (atelier de découpe de viande) ce qui permet une transmission "non patrimoniale" de l'activité agricole.

Lors de l'accueil de potentiels nouveaux associés un processus d'intégration comporte différentes étapes : une rencontre sur la ferme, un stage "paysan", puis un contrat CEFI et/ou CAPE.

LES RÉSULTATS

Installation d'un collectif de 6 associés (7 aujourd'hui)

Transmission de parts sociales plutôt que d'un patrimoine foncier ou matériel

À CONSERVER



"Les cédants ont attendu qu'on ait reçu la DJA pour payer les parts sociales, ce qui nous a évité de puiser dans notre trésorerie ou d'emprunter auprès des banques.

Le remboursement des comptes courants associés a pu être étalé sur 10 ans". La reprise de la ferme a aussi conforté les collectifs existants (CUMA et SARL pour la découpe).

SI C'ÉTAIT À REFAIRE



Le projet de transmission était clair du côté des cédants et ils ont été un soutien important pour la reprise de la ferme par un collectif. La construction de ce projet de reprise a permis une certaine habitude du "collectif" qui s'est développée d'années en années. Cette compétence et les outils associés sont aujourd'hui reconnus et valorisés dans le cadre du fonctionnement en CUMA/SARL. Le projet de transmission a exclu dès le départ les projets culturels ou artistiques, les projets d'hébergement (avec fort impact immobilier ou patrimonial) car ces projets supposent une fiscalité et une rentabilité différentes de l'activité agricole. Ces intérêts divergents auraient complexifié les discussions et la bonne entente du collectif.



LES ACTEURS DU PROJET



FINANCEUR



WWW.AGIR-COLLECTIF.FR

